

HENRY DUNANT, VISIONNAIRE D'UN NOUVEL ORDRE UNIVERSEL : L'HOMME ET LE MYTHE ¹

par Marie-Jeanne HEGER-ÉTIENVRE ²

“l’utopie de la veille
devient souvent
la réalité du lendemain”
L’arbitrage international
Henry DUNANT, 1872

Il y a cent ans, le premier prix Nobel de la paix était décerné au Suisse Henry³ Dunant (1828-1910). Fêté par l'Europe entière, avant de se voir discrédité et à nouveau vénéré de son vivant encore, instrumentalisé enfin par la postérité, l'initiateur de l'œuvre internationale de la Croix-Rouge demeure une figure mal connue. Sa vie et sa personnalité conserveront à vrai dire leurs zones d'ombre aussi longtemps qu'une édition critique de ses œuvres, de ses mémoires et de sa correspondance fera défaut,⁴ sans parler

¹ Cet article a paru dans *L'ordonnateur du monde, Actes du colloque des 1^{er} et 2 février 2002 réunis par Alexandre TOURRAIX, Françoise LUCBERT et Anne-Marie GRESSER, Groupe de recherche « Image et représentation »*, Le Mans, Université du Maine, 2004, pp. 187-203. Nous remercions son auteure et les éditeurs de nous avoir autorisés à le reproduire ici. Ndlr

² Université du Maine.

³ Baptisé Jean-Henri, Dunant hésita toute sa vie sur la graphie et la présentation de son prénom usuel (Henri, J. Henry, Henry) et une grande confusion règne aujourd'hui sur ce sujet. Voir l'état de la question par Roger DURAND, « Quel prénom pour Dunant ? », dans *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 19, pp. 23-32. Le problème avait déjà été abordé par Eric MONNERON, Anne-Marie GUGGISBERG et Roger DURAND, « Henri ou Henry ? Deux documents inédits où la coquetterie orthographique le dispute au snobisme aristocratique », dans *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 4, pp. 20-23.

⁴ La réalisation de tels projets éditoriaux est l'un des buts de la Société Henry Dunant, fondée en 1975. L'édition des *Mémoires* d'Henry Dunant par Bernard

de l'exhumation – fortement souhaitable – d'autres sources écrites. Mais Henry Dunant n'est pas seulement l'homme qui a "imaginé" la Croix-Rouge.⁵ Le « Samaritain de Solferino », devenu ensuite pour deux décennies "l'homme dont on avait oublié le nom",⁶ échafauda en effet, au cours des tribulations de sa longue existence, une multitude d'autres projets utopiques, tels qu'une *Bibliothèque internationale universelle*, une Société pour la rénovation de l'Orient, une Alliance universelle de l'ordre et de la civilisation et une Croix-Verte pour la défense des femmes.

Au fil du XX^e siècle, Henry Dunant devait acquérir, tant pour ses compatriotes que pour le monde entier, une dimension mythique, non dénuée toutefois d'ambiguïtés et de contradictions. L'image du philanthrope genevois est aujourd'hui brouillée pour des raisons qui tiennent, entre autres, à certaines facettes déconcertantes de son caractère et aux avatars récurrents du droit international humanitaire.

L'homme qui a "imaginé" la Croix-Rouge

Le jeune homme de trente et un ans, vêtu d'un costume colonial, qui arrive à Castiglione le 24 juin 1859, au soir d'une bataille particulièrement meurtrière,⁷ ne se trouve pas là uniquement, quoi qu'il ait pu affirmer par la suite, en tant que

Gagnebin (Lausanne, L'âge d'homme, 1971) a fait l'objet d'une très sévère critique de Jean-Daniel CANDAUDX : « Pour une nouvelle lecture des "mémoires" d'Henry Dunant », dans *Revue suisse d'histoire*, 1978, pp. 72-96.

⁵ L'expression se trouve chez Gustave MOYNIER, *La fondation de la Croix-Rouge*, Genève, 1903 : "[...] et l'on peut bien dire que c'est lui qui a « imaginé » la Croix-Rouge. Aussi n'ai-je pas manqué moi-même de rappeler à l'occasion sa louable initiative" ; p. 4. Par le choix du verbe et l'emploi de guillemets, Gustave Moynier entendait en fait minimiser le rôle joué par Dunant, son partenaire et rival au sein du comité fondateur de la Croix-Rouge, dans la concrétisation de l'idée née sur le champ de bataille de Solferino.

⁶ Titre d'une pièce de H. Rudolf GANZ, *Der Mann, dessen Name vergessen war*, jouée par des comédiens amateurs en octobre 1962, à Heiden, lors de l'inauguration du monument à la mémoire d'Henry Dunant.

⁷ La petite ville lombarde de Castiglione se situe aux abords de la colline de Solferino où se déroula la bataille du même nom, qui fit près de 40 000 morts et blessés se répartissant pratiquement à égalité entre vainqueurs et vaincus.

“simple touriste”.⁸ À cette époque, Henry Dunant est en effet un homme d'affaires désireux de rencontrer à tout prix Napoléon III afin d'obtenir des concessions foncières pour la Société des moulins de Mons-Djemila en Algérie, dont il est président.⁹ Or en juin 1859, Napoléon III se trouve justement en Lombardie, où il commande les troupes franco-sardes engagées dans une campagne contre les Autrichiens. Un mois avant Solferino, Dunant avait fait imprimer à ses frais un panégyrique de l'empereur français, intitulé *L'empire de Charlemagne rétabli ou le Saint-Empire romain reconstitué par sa majesté l'empereur Napoléon III*,¹⁰ où l'on trouve ces lignes étonnantes :

Toutefois un nouveau soleil était destiné à paraître au temps marqué. Napoléon III devait sauver l'Europe de l'anarchie, et rendre à la “grande nation” son rang dans le monde et sa prépondérance au milieu des peuples de l'univers.¹¹

Pendant la semaine qu'il passe à proximité de Castiglione,¹² Dunant ne parvient pas à se faire recevoir par Napoléon III. Au quartier général de ce dernier, on lui signifie par écrit que l'empereur ne peut accepter la dédicace de son livre et qu'il lui demande d'en suspendre la publication en

⁸ Henry DUNANT, *Un souvenir de Solferino*, Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 1995 (1^{er} tirage : 1950), pp. 5 et 75. Sauf mention contraire, les citations du présent article sont tirées de cette édition. Sur les raisons de sa présence en Lombardie en 1859, Dunant écrit dans ses mémoires : “Certes, j'étais un touriste ; mais un touriste tout préoccupé des questions d'humanité [...] Il est faux que, comme l'a dit un journal, je voyageais en Italie pour des affaires”. Cité d'après Roger DURAND, « Des hommes d'affaires aux réflexes humanitaires », dans *Aux sources de l'idée Croix-Rouge*, Roger Durand (éd.), Genève, Société Henry Dunant et Musée international de la Croix-Rouge, 2^e éd., 1989, p. 123.

⁹ Sur les activités de Dunant en Algérie, voir Jacques POUS, *Henry Dunant l'Algérien ou le mirage colonial*, Genève, Grounauer, 1979.

¹⁰ Genève, imprimerie Fick, mai 1859, 46 p.

¹¹ Cité d'après Roger DURAND, « Des hommes d'affaires aux réflexes humanitaires », p. 124.

¹² Roger DURAND a tenté de reconstituer l'emploi du temps d'Henry Dunant au cours des mois de juin et juillet 1859, voir « Des hommes d'affaires aux réflexes humanitaire », pp. 115 ss.

raison des circonstances politiques du moment.¹³ Si le jeune colon, à Solferino, ne rencontre pas Napoléon III, il y fait en revanche une expérience humaine qui va changer le cours de son destin. Dès le lendemain de la bataille en effet, traumatisé par l'ampleur du carnage et l'insuffisance des services sanitaires des armées, Dunant n'a de cesse, comme il le relate lui-même, d'organiser les secours aux blessés des deux camps, avec l'aide de la population locale et de quelques étrangers de passage :

Le soleil du 25 éclaira l'un des spectacles les plus affreux qui se puissent présenter à l'imagination [...]. Celui qui parcourt cet immense théâtre des combats de la veille y rencontre à chaque pas, et au milieu d'une confusion sans pareille, des désespoirs inexprimables et des misères de tous genres [...]. Il faut donc, tant bien que mal, organiser un service volontaire, mais c'est bien difficile au milieu d'un pareil désordre, qui se complique d'une espèce de panique [...]. J'avais néanmoins réussi [...] à réunir un certain nombre de femmes du peuple qui secondent de leur mieux les efforts que l'on fait pour venir au secours des blessés [...]. Les femmes de Castiglione, voyant que je ne fais aucune distinction de nationalité, suivent mon exemple en témoignant la même bienveillance à tous ces hommes d'origines si diverses, et qui leur sont tous également étrangers. "Tutti fratelli", répétaient-elles avec émotion.¹⁴

Mais pour remarquables qu'aient été l'esprit d'initiative et le dévouement de Dunant en Lombardie, ils n'auraient pas suffi à le faire entrer au panthéon des bienfaiteurs de l'humanité si les images obsédantes de juin 1859 n'avaient donné naissance, au terme de deux années de maturation,¹⁵ au livre à maints égards insolite qui a pour titre *Un souvenir de Solferino*.

¹³ Alexis FRANÇOIS, *Le berceau de la Croix-Rouge*, Genève, A. Jullien, 1918, pp. 75 ss ; le texte de la lettre du 29 juin 1859 émanant du cabinet de l'empereur y est citée in extenso.

¹⁴ Henry DUNANT, *Un souvenir de Solferino*, pp. 35, 37, 52, 57 et 67.

¹⁵ Roger DURAND et Philippe MONNIER, « Vingt fois sur le métier... Notice sur la genèse d'*Un souvenir de Solferino* et ses rééditions », dans J. Henry DUNANT, *Un souvenir de Solferino*, reproduction de l'édition originale, suivie du fac-similé du manuscrit autographe de la 7^e édition, Genève, Institut Henry-Dunant et Slatkine Reprints, 1980, pp. III ss.

Publiée à compte d'auteur en novembre 1862, la première édition de l'ouvrage n'était pas destinée à la vente. Dunant en assura lui-même la diffusion auprès de toutes les personnalités influentes d'Europe. *Un souvenir de Solferino* est une œuvre composite, à proprement parler inclassable. Bien qu'un quart du récit environ soit consacré à une relation circonstanciée de la bataille, à laquelle Dunant n'a pas assisté, il ne s'agit pas d'une reconstitution de type historique, ne serait-ce qu'en raison de la phraséologie et du pathos qui caractérisent les pages en question.¹⁶ Malgré des scènes saisissantes de réalisme, nous n'avons pas davantage affaire à un reportage dans la mesure où la mise en forme du témoignage nécessita plusieurs années. Enfin, ce n'est pas non plus vraiment un manifeste, puisque Dunant ne s'y livre à aucune dénonciation explicite et n'y expose aucune doctrine.

Si l'on s'interroge maintenant sur l'esprit de ce petit livre, on constate très rapidement qu'il est d'inspiration chrétienne. A intervalles réguliers, Dunant s'attarde sur les sentiments que suscite, chez lui et autour de lui, le spectacle de la souffrance : reviennent alors, invariablement, les notions de compassion et de charité. Rappelons ici que l'auteur d'*Un souvenir de Solferino* appartient à une riche famille calviniste, profondément imprégnée de la piété caritative du Réveil, qu'il est l'un des fondateurs de l'Union chrétienne des jeunes gens de Genève et, depuis 1852, le secrétaire du comité genevois de l'Alliance évangélique.¹⁷

¹⁶ Denis de ROUGEMONT se demande, à juste titre, s'il ne faut pas voir dans cette chronique de faits d'armes, tous plus héroïques les uns que les autres, "une *captatio benevolentiae* délibérée, un procédé qui assure l'auteur, dès le départ, d'une audience sympathique auprès des cours, des salons de la haute bourgeoisie victorienne, et des grandes dames de toute l'Europe qui croient aux mâles vertus des officiers bien nés ?" et de poursuivre : "Louant leurs frères, leurs fils ou leurs maris « glorieusement » blessés ou tués, il se range sans réserve à leurs catégories. C'est le style qu'elles attendent" ; préface à Henry DUNANT, *Un souvenir de Solferino* suivi de *L'avenir sanglant*, Lausanne, L'âge d'homme, 1986, pp. VIII ss.

¹⁷ Guy LE COMTE, « Henry Dunant, fondateur de l'Union chrétienne de Genève », dans *De l'utopie à la réalité*, Genève, Société Henry Dunant, 1988, pp. 139-151 ; Gabriel MÜTZENBERG, « L'Alliance évangélique. Un regard à travers quelques lettres inédites de son secrétaire, Henry Dunant », dans *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 19, pp. 45-52.

Pour ce qui est du titre, qui peut paraître incongru, Dunant éprouve le besoin de justifier l'emploi du singulier (*Un souvenir* et non pas *Souvenirs*), choisi "intentionnellement" – dit-il dans ses mémoires – "afin de bien montrer qu'il avait un seul but dans la publication de son ouvrage".¹⁸ Quel était donc ce but ? Là encore, on ne manquera pas d'être surpris. Loin de déboucher – comme on s'y attendrait – sur une condamnation véhémement de la guerre, les descriptions insoutenables qui constituent l'essentiel du livre n'ont d'autre objectif, selon l'auteur lui-même, que d'inciter à des mesures en vue de "prévenir ou tout au moins d'adoucir les horreurs" d'un mal qu'il considère comme une fatalité.¹⁹ Les espoirs des amis de la paix s'étant depuis toujours avérés illusoires,²⁰ *Un souvenir de Solferino* se termine donc par des propositions réalistes, présentées – non sans quelque naïveté – sous la forme de deux questions :

N'y aurait-il pas moyen, pendant une époque de paix et de tranquillité, de constituer des sociétés de secours dont le but serait de faire donner des soins aux blessés, en temps de guerre, par des volontaires zélés, dévoués et bien qualifiés pour une pareille œuvre ?²¹

Dans des occasions extraordinaires, comme celles qui réunissent [...] des princes de l'art militaire, appartenant à des nationalités différentes, ne serait-il pas à souhaiter qu'ils profitent de cette espèce de congrès pour formuler quelque principe international, conventionnel et sacré, lequel, une fois agréé et ratifié,

¹⁸ Cité d'après Jean-Daniel CANDAU, « Pour une nouvelle lecture des "mémoires" d'Henry Dunant », p. 79. Dans la partie de ses mémoires rédigée en vue de sa réhabilitation, Dunant parle de lui-même à la troisième personne.

¹⁹ *Un souvenir de Solferino*, pp. 126 et passim. Dans un texte intitulé *La charité sur les champs de bataille*, publié en 1864 par la Société internationale des hospitaliers militaires, Dunant exprime la même idée : "Des gens se sont trouvés qui, remontant à l'origine de la guerre, ont dit : La guerre est divine. Je m'en tiens, moi, à sa nature, et je dis : La guerre, si elle est inévitable, doit être faite avec le moins de barbarie possible. Je n'ai point la prétention de venir discuter ici, ni sur le droit de paix, ni sur ce qu'on est convenu d'appeler le droit de la guerre. Je ne viens pas toucher au redoutable problème de la légitimité de la guerre, ni au rêve impossible dans l'état actuel des choses, de l'universalité du règne de la paix. Mon but est plus modeste" ; cité d'après *Un souvenir de Solferino* suivi de *L'avenir sanglant*, pp. 119 ss.

²⁰ *Un souvenir de Solferino*, p. 114.

²¹ Ibidem, p.113.

servirait de base à des *Sociétés de secours pour les blessés* dans les divers pays de l'Europe ? Il est d'autant plus important de se mettre d'accord et d'adopter d'avance des mesures, que, lors d'un commencement d'hostilités, les belligérants sont déjà mal disposés les uns envers les autres, et ne traitent plus les questions qu'au point de vue unique et restreint de leurs ressortissants.²²

Formulées avec un luxe de précautions et d'apparence modeste,²³ ces deux propositions de Dunant n'en contiennent pas moins les germes d'une œuvre appelée à bouleverser les règles du droit. On y trouve déjà, en effet, les principes fondamentaux de ce qui deviendra bientôt la Croix-Rouge : volontariat, qualification et reconnaissance internationale des personnels sanitaires civils d'une part, anticipation des mesures de secours par la création de structures permanentes d'autre part. Dunant attache une importance toute particulière au dernier de ces quatre points. Prévoyant que les guerres à venir seront à la fois imprévisibles et beaucoup plus meurtrières, l'auteur d'*Un souvenir de Solferino* clôt son livre par ces mots étrangement prosaïques :

N'y a-t-il pas, dans ces considérations seules, des raisons plus que suffisantes pour ne pas se laisser prendre au dépourvu ?²⁴

Le témoignage d'Henry Dunant trouva en Europe un écho exceptionnel.²⁵ Le *Journal des débats* du 14 février 1863 en publie des extraits, accompagnés d'un long article de Saint-Marc de Girardin. Le 12 mars de la même année, l'économiste et militant pacifiste Frédéric Passy félicite l'auteur du *Souvenir* pour ce "livre qui fait voir l'horreur de la guerre".²⁶ À

²² Ibidem, pp. 124 ss.

²³ Dans une note, Dunant écrit, par exemple : "Mais si ces pages pouvaient faire naître, ou développer et presser la question [...] et si elles pouvaient attirer l'attention des personnes douées d'humanité et de philanthropie, en un mot si la préoccupation et l'étude de ce sujet si important devaient, en le faisant avancer de quelques pas, améliorer un état de choses où de nouveaux progrès et des perfectionnements ne sauraient jamais être de trop, même dans les armées les mieux organisées, j'aurais pleinement atteint mon but" ; ibidem, p. 68, n. 1.

²⁴ Ibidem, p. 127.

²⁵ Voir Véronique HAROUEL, *Genève-Paris 1863-1918 : le droit humanitaire en construction*, thèse de doctorat soutenue à la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers, Société Henry Dunant, CICR, Croix-Rouge française, Genève, 2003, XIII-819 p., 20 illustrations.

²⁶ Cité d'après Véronique Harouel, ibidem, p. 62.

la date du 17 juin 1863, on trouve dans le *Journal* des Goncourt :

Lu le *Souvenir de Solferino* du médecin suisse Dunant. Cela me transporte d'émotion. Il y a des tableaux sublimes touchant à fond la fibre. Cela est plus beau, mille fois plus beau qu'Homère, que la retraite des Dix-Mille et que tout. Quelques pages seules de Ségur, dans la retraite de Russie, en approchent. Ce que c'est que le vrai sur le vif, sur l'amputé, sur ces choses, décrites et peintes de chic depuis le commencement du monde ! [...] On sort de ce livre avec horreur, comme d'une ambulance, avec le maudissement de la guerre.²⁷

En Angleterre, Charles Dickens publie dans son périodique *All the Year Round* une série d'articles consacrés à « The Man in White ».²⁸ Devenu indissociable de toute évocation de Solferino, ce surnom reçu en Italie par le fondateur de la Croix-Rouge²⁹ a fortement contribué, jusqu'à aujourd'hui, à populariser son image.³⁰

²⁷ Emile et Jules de GONCOURT, *Journal*, t. 1 (1851-1865), Paris, R. Laffont, « Bouquins », 1989, p. 973. Rappelons que l'auteur du *Souvenir* n'était pas médecin. Victor Hugo écrira quelques années plus tard à Dunant : "J'ai lu votre œuvre avec un profond intérêt. Vous aimez l'humanité et vous servez la liberté. Faire haïr la guerre, c'est faire haïr les rois" ; 7 février 1871. Cité d'après la reproduction en fac-similé dans Willy HEUDTLASS, *J. Henry Dunant, Gründer des Roten Kreuzes, Urheber der Genfer Konvention. Eine Biographie in Dokumenten*, Stuttgart, Kohlhammer, 1962, illustration n° 32. A la suite d'une erreur de déchiffrement de Dunant lui-même, tous les biographes et commentateurs qui ont cité cette lettre (y compris Willy Heudtlass, p. 140) ont lu *Vous aimez* au lieu de *Vous aimez*. Voir André DURAND, « Ce que Victor Hugo écrivait réellement à Henry Dunant : *Vous aimez l'humanité* », dans *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 18, pp. 20-22.

²⁸ 16 mai 1863, 22 août 1863 et numéros suivants.

²⁹ Dunant écrit dans *Un souvenir de Solferino* : "J'eus la satisfaction de rencontrer à Paris, dans le courant de l'année suivante, et notamment dans la rue de Rivoli, des militaires amputés et invalides qui, me reconnaissant, m'ont arrêté pour m'exprimer leur gratitude de ce que je les avais soignés à Castiglione. « Nous vous appelons le monsieur blanc, me disait l'un d'eux, parce que vous étiez vêtu tout en blanc : c'est qu'aussi il n'y faisait pas mal chaud ! »" ; p. 65, n. 1.

³⁰ Les représentations d'Henry Dunant véhiculées par des supports visuels tels que le cinéma, les albums illustrés ou le théâtre tiennent, bien entendu, largement compte de ce surnom. Parmi d'innombrables exemples, citons le film de CHRISTIAN-JAQUE et Charles SPAAK, *D'homme à hommes*, avec Jean-Louis Barrault dans le rôle principal (1948), l'album de R.-F. RUDIN, G. PRIMATESTA et F. BOZZOLI, *La Croix-Rouge en BD* (Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1991) et le spectacle de marionnettes de Michel SAILLY, *L'homme en blanc*, créé récemment à Ivry-sur-Seine par la Compagnie d'amour et d'eau fraîche. Sur ce spectacle, voir *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 19, 1998-1999, p.106.

Les propositions émises par Dunant dans son livre suscitèrent cependant des réticences chez quelques personnes d'expérience, réputées par ailleurs pour leur idéal humanitaire. C'est ainsi que l'infirmière britannique Florence Nightingale, héroïne de la guerre de Crimée, émit des réserves quant à l'emploi de bénévoles, estimant que les secours aux blessés incombaient aux gouvernements.³¹ Quant au général suisse Guillaume-Henri Dufour, qui s'était illustré en 1847 par sa modération dans la guerre du Sonderbund, il exprima son scepticisme sur la mise en place de sociétés de secours permanentes.³²

A peine rendues publiques, les propositions formulées par Dunant dans *Un souvenir de Solferino* déclenchèrent le processus juridique qui devait aboutir, en moins de deux ans, à la signature de la *Convention de Genève* du 22 août 1864 "pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne".

Les différentes étapes de ce processus furent, en février 1863, la constitution du Comité international de secours aux militaires blessés (ancêtre de l'actuel Comité international de la Croix-Rouge), puis, en octobre de la même année, le Congrès international de Genève, et l'année suivante, la Conférence diplomatique de Genève. En septembre 1863, outrepassant le mandat donné par le Comité international de secours (dont il était secrétaire), Dunant avait proposé, lors d'un congrès de statistique à Berlin, la neutralisation du personnel des ambulances et des hôpitaux militaires. Jugant l'idée utopique et craignant qu'elle ne compromette leur projet, Gustave Moynier, rival de Dunant au sein du Comité, tentera, mais en vain, de la torpiller.³³ Devenue par la

³¹ Véronique HAROUEL, *L'essor du Comité international de la Croix-Rouge et la France*, t. 1, p. 57. Dans le *Souvenir*, Dunant rendait un vibrant hommage à Florence Nightingale, pp. 117 ss.

³² Dans une lettre du 19 octobre 1862, Dufour écrit à Dunant : "Sans doute qu'une association du genre de celle dont vous avez conçu l'idée serait bien désirable, mais sa réalisation rencontre de grandes difficultés. Elle ne peut guère être que temporaire et locale. Il faut un moment de crise pour donner naissance aux dévouements"; cité d'après Véronique Harouel, *ibidem*, p. 57.

³³ François BUGNION, « La fondation de la Croix-Rouge et la première *Convention de Genève* », dans *De l'utopie à la réalité*, pp. 200 ss.

suite la pièce maîtresse du dispositif de secours aux blessés en temps de guerre, la neutralité prendra place aux articles 1 et 2 de la *Convention de Genève*. Quant à son corollaire, l'adoption d'un signe distinctif et uniforme, il figurera, lui, à l'article 7.³⁴ Une tradition orale veut que ce soit le général Dufour qui ait suggéré pour emblème la croix rouge sur fond blanc.³⁵

Après la ratification de la *Convention de Genève* par la France en septembre 1864,³⁶ Ernest Renan dira à Dunant : “Vous avez créé la plus grande œuvre du siècle. L'Europe n'en aura peut-être que trop besoin”.³⁷ Pendant quelques années, le fondateur de la Croix-Rouge connaît alors la gloire et les honneurs, mais ceux-ci prennent brutalement fin en 1868, lorsque le tribunal de commerce de Genève le rend responsable de la faillite du Crédit genevois dont il est l'administrateur et l'accuse d'avoir “sciemment trompé ses collègues”.³⁸ Ruiné et évincé – pour la bonne cause! – du Comité international par Gustave Moynier, Dunant entame une période d'errance et de misère de vingt années, au terme de laquelle il se fixe à Heiden, petite ville d'eau du

³⁴ Le texte complet de la *Convention de Genève* du 22 août 1864 est annexé à l'édition d'Henry DUNANT, *Un souvenir de Solferino*, Comité international de la Croix-Rouge, 1995, pp.137-146.

³⁵ Marc DESCOMBES, *Henry Dunant*, Genève, R. Coeckelberghs, 1988, p. 80. Le compte rendu de la troisième séance de la Conférence internationale d'octobre 1863 n'indique pas pourquoi il fut décidé d'apposer, sur le brassard blanc suggéré par le docteur Appia, une croix rouge; seul est mentionné le résultat de la délibération : “[...] après quelques discussions, la proposition de M. Appia est adoptée en ce sens que le brassard blanc portera une croix rouge”; cité d'après François BUGNION, *L'emblème de la Croix-Rouge. Aperçu historique*, Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 1977; pp. 12 ss. On sait que la croix rouge sur fond blanc est couramment interprétée comme une inversion, quant aux couleurs, du drapeau de la Confédération suisse.

³⁶ La France fut le premier pays à ratifier la *Convention de Genève*. Moins d'un an plus tard, en juillet 1865, éclate à Paris l'affaire Arrault, du nom du pharmacien français Henry Arrault qui, soutenu par George Sand, accusait Dunant de plagiat et défendait son antériorité quant au principe de la neutralisation des ambulances. Voir Georges LUBIN, « Henry Arrault, une priorité disputée ou la guerre des deux Henry », dans *Préludes et pionniers. Les précurseurs de la Croix-Rouge (1840-1860)*, Roger Durand (éd.), Genève, Société Henry Dunant, 1991, pp. 211-227.

³⁷ Cité d'après Jean-Daniel CANDAUX, op. cit., p. 80.

³⁸ Cité d'après Jean de SENARCLENS, *Gustave Moynier, le bâtisseur*, Genève, Slatkine, 2000, p. 186.

canton d'Appenzell située au-dessus du lac de Constance. En 1895, Georg Baumberger, journaliste à Saint-Gall, découvrant qu'il vit encore, lui consacre dans l'hebdomadaire de Stuttgart *Über Land und Meer* un article qui fait le tour de l'Europe et accélère sa réhabilitation morale.³⁹ Neuf ans avant de mourir, Henry Dunant reçoit en 1901, conjointement avec Frédéric Passy, le prix Nobel de la paix. Sa candidature, à vrai dire, n'avait pas fait l'unanimité, certains milieux pacifistes l'ayant même combattue au motif que le rôle du fondateur de la Croix-Rouge s'était limité à humaniser la guerre et que le couronner pouvait porter un coup à l'idée de paix.⁴⁰

Regroupant le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et presque deux cents sociétés nationales,⁴¹ l'œuvre initiée par Dunant se dénomme aujourd'hui Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.⁴² Conformément à l'intuition de son fondateur,⁴³ elle n'a cessé d'étendre le champ de ses compétences, débordant progressivement du cadre primitif de son action, à savoir les

³⁹ Voir Philippe M. MONNIER, « Sur le chemin de la réhabilitation : la rencontre Dunant-Baumberger », dans *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 8, 1983, pp. 29-38 ; Hans AMANN, *Henry Dunants zweite Heimat. Das Appenzellerland*, Herisau, Verlag Appenzeller Hefte, pp. 31 ss.

⁴⁰ André DURAND, « Le premier Prix Nobel de la Paix (1901). Candidatures d'Henry Dunant, de Gustave Moynier et du Comité international de la Croix-Rouge », dans *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 842, juin 2001, pp. 277 ss.

⁴¹ En 1997, le nombre de ces sociétés nationales s'élevait à 175 et l'on en comptait une dizaine en cours de formation. Voir Véronique HAROUEL, *Histoire de la Croix-Rouge*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1999, p. 124.

⁴² Outre le CICR et les sociétés nationales, le Mouvement a pour troisième composante la Fédération [anciennement Ligue] internationale constituée par lesdites sociétés. Sur les péripéties qui ont conduit à cette structuration du Mouvement, voir Jacques MEURANT, « L'organisation internationale de la Croix-Rouge », dans *Gustave Ador. 58 ans d'engagement politique et humanitaire*, Roger Durand (éd.), Genève, Fondation Gustave Ador, 1996, pp. 383-409.

⁴³ Dès la troisième édition d'*Un souvenir de Solferino*, publiée à Genève en 1863, Dunant lançait l'idée de l'utilisation des sociétés de secours en temps de paix : "Ces Sociétés pourraient même rendre de grands services pendant des époques d'épidémies, ou dans les désastres comme les inondations, les incendies ; le mobile philanthropique qui leur aurait donné naissance les ferait agir dans toutes les occasions où leur action pourrait s'exercer" ; cité d'après Alexis FRANÇOIS, *Un grand humanitaire : Henri Dunant. Sa vie et ses œuvres (1828-1910)*, Comité international de la Croix-Rouge, 1928, p. 19.

conflits armés conventionnels, pour intervenir dans toutes les situations d'urgence humanitaire et sociale.

Des projets visionnaires à profusion

Mais Henry Dunant, je l'ai dit, n'est pas seulement l'homme de la Croix-Rouge. Je voudrais maintenant donner une idée de la diversité et de l'ampleur des entreprises dans lesquelles il se lança après son exclusion – pour cause de faillite – de la haute bourgeoisie genevoise. Se substituant à la Croix-Rouge, dont la paternité lui échappe et au nom de laquelle il lui est désormais interdit d'agir, ces différents projets, souvent liés entre eux, représentent pour le « Samaritain de Solferino » autant de possibilités de rembourser ses dettes et de restaurer son honneur.

À la poursuite d'objectifs à la fois financiers, humanitaires, religieux et scientifiques, Dunant tente, entre 1866 et 1876, de créer successivement quatre sociétés qui, sous des appellations diverses, ont toutes à voir avec la colonisation de la Palestine, La Société internationale universelle pour la rénovation de l'Orient, par exemple, pour laquelle il rédige en 1866 un prospectus, devant être placée sous le patronage de Napoléon III et rechercher, entre autres soutiens, l'aide de la Grande-Bretagne. Elle avait pour but déclaré "d'obtenir du Sultan la concession et l'abandon graduel des terres de la Palestine [...] et de faire coloniser internationalement les plus fertiles vallées de la Terre-Sainte".⁴⁴ Outre le développement économique de la région et la protection des lieux saints, le projet élaboré par Dunant prévoyait la création de deux États, l'un juif et l'autre arabe, ainsi que la neutralisation de la Palestine :

Sur les instances mêmes de la Société universelle orientale, ces colonies naissantes seraient neutralisées diplomatiquement à l'instar de la Confédération suisse, et par un traité qui ne serait pas sans analogie avec la Convention signée à Genève en faveur des ambulances, des corps sanitaires et des blessés militaires. [...] La Bible consacre le principe des nationalités, et il

⁴⁴ Cité d'après Jacques Pous, op. cit., annexe XVII, p. 248.

paraît ressortir clairement de ses déclarations mêmes que les descendants d'Ismaël, comme ceux d'Isaac, doivent en définitive recouvrer leur territoire respectif.⁴⁵

Si ces projets de Dunant pour la Palestine sont incontestablement représentatifs du sionisme chrétien de l'époque,⁴⁶ ils portent également la marque des origines helvétiques de leur auteur et se situent dans le droit fil des idées qui ont donné naissance à la Croix-Rouge. Aucune des sociétés imaginées par Dunant en relation avec la Question d'Orient ne vit le jour, mais en 1897, lorsque s'ouvrit à Bâle le premier congrès sioniste mondial, l'ermite de Heiden rappela ses mérites de précurseur.⁴⁷

Parallèlement à ses projets pour la Palestine, Dunant s'affairait au service de la culture, domaine pour lequel il manifesta, toute sa vie, un vif intérêt. Bien qu'ayant interrompu ses études secondaires, il était membre de nombreuses sociétés savantes et se présentait volontiers comme "homme de lettres". Au printemps 1867, alors qu'il se débat, à la suite de sa faillite, dans une situation morale et matérielle très difficile, un ancien carbonaro, Max Grazia,⁴⁸ lui offre le poste de secrétaire de la Bibliothèque internationale universelle qu'il envisage d'implanter à Paris. Le but est de publier une "collection complète des chefs-d'œuvre de l'esprit humain". S'exprimant au nom d'un vague "Comité fondateur", Dunant expose la nature et l'esprit du projet dans une circulaire de trois pages, imprimée à Paris en octobre 1867 :

L'instruction internationale en se développant est destinée à devenir un puissant levier de progrès moral et matériel [...].

⁴⁵ Ibidem, pp. 251 ss.

⁴⁶ Sur les liens de Dunant avec les piétistes wurtembergeois de la Société du Temple, voir Alexis FRANÇOIS, *Aspects d'Henri Dunant : le bonapartiste, l'affairiste, le sioniste*, Genève, Georg, 1948, pp. 118 ss. ; Alfred QUELLMALZ, « Henry Dunant und seine evangelischen Freunde in Schwaben und im Elsass », dans *Blätter für württembergische Kirchengeschichte*, Stuttgart, 1963, pp. 166-227.

⁴⁷ Voir Jacques Pous, op. cit., annexe XVII, pp. 256 ss. ; E. DREIFUSS, « Henri Dunant plante vor 100 Jahren den Judenstaat », dans *Das neue Israel*, Zurich, septembre 1975, pp. 123 ss.

⁴⁸ Max Grazia faisait partie du Comité international de la Palestine, fondé en 1867 et présidé par Dunant ; voir Alfred Quellmall, op. cit., p. 190.

Démontrer le développement progressif de la civilisation, en réunissant et en coordonnant, d'après leur filiation naturelle, les chefs-d'œuvre scientifiques et littéraires de tous les temps et de tous les pays, c'est organiser une véritable exposition universelle des travaux de la pensée, c'est fournir les moyens d'arriver le plus facilement et de la manière la plus sûre aux plus hautes connaissances humaines. Mettre en évidence le travail de chaque peuple dans l'œuvre commune de la civilisation, c'est détruire beaucoup de préventions, c'est multiplier les liens de sympathie entre les nations, c'est rendre, avec le temps, moins difficile et plus durable le règne de la justice et de la paix parmi les hommes.⁴⁹

Ce programme semble avoir connu un début de réalisation puisque Dunant, dans une lettre du 7 avril 1870, annonce à sa sœur Marie que "les deux premiers volumes sont imprimés [...] et seront brochés dans la semaine".⁵⁰ Les problèmes de financement et la guerre franco-allemande, survenue peu après, devaient toutefois ruiner ses espoirs au moment même où il pensait, selon ses propres termes, toucher "à bon port".⁵¹

Après la guerre et les tragiques événements de la Commune de Paris au cours desquels, malgré son infortune personnelle, il s'épuise à soulager des détreesses de toute sorte, Dunant fonde en mai 1871, avec des personnalités françaises comme Mgr Dupanloup, Élie de Beaumont, Ferdinand de Lesseps et Frédéric Passy, l'Alliance universelle de l'ordre et de la civilisation, dont il assure gratuitement le secrétariat en échange d'un logement. Ennemie déclarée de l'Association internationale des travailleurs, l'Alliance universelle veut, entre autres, assurer l'ordre civique et la paix sociale par l'élévation morale et intellectuelle du peuple. Représentée dans de nombreux pays, l'Alliance milite également pour l'arbitrage entre les nations et contre l'escla-

⁴⁹ Cité d'après Alexis FRANÇOIS, *Un grand humanitaire : Henri Dunant. Sa vie et ses œuvres (1828-1910)*, pp. 33 ss.

⁵⁰ Cité d'après Anouar LOUCA, « Henry Dunant, précurseur de l'Unesco », dans *De l'utopie à la réalité*, p. 337.

⁵¹ Ibidem, p. 337.

vage.⁵² En sa qualité de président du Comité permanent international pour régler le sort des prisonniers de guerre chez les nations civilisées, organisme placé sous l'égide de l'Alliance universelle, Dunant se démène inlassablement, de juin 1872 à janvier 1875, pour obtenir la réunion d'une conférence diplomatique internationale consacrée à cette question. Mais, à la différence de ce qui s'était passé en 1863 avec la première *Convention de Genève*, ses efforts, cette fois-ci, ne sont pas couronnés de succès, en raison de la lutte d'influence que se livrent plusieurs grandes puissances désireuses de s'approprier le crédit moral lié au projet.⁵³ Aussi le monde devra-t-il attendre un demi-siècle pour que la troisième *Convention de Genève*, relative au traitement des prisonniers de guerre, voie enfin le jour à la date du 27 juillet 1929.

Quand après 1875 cessent ses activités publiques, Dunant œuvre pour la cause des femmes, notamment à partir de sa retraite de Heiden. Tout d'abord, il imagine la Confédération universelle des femmes pour la défense de la famille et l'amélioration du sort de la femme, puis le mouvement international des Dames de la Croix-Verte. Les extraits statutaires que l'on possède sur la première de ces deux organisations, dont le siège était prévu à Zurich, ont trait à des domaines aussi variés que l'instruction, l'hygiène, le sort des prisonnières ou l'égalité juridique des deux sexes, notamment en ce qui concerne l'éducation des enfants. Cette confédération devait être dirigée et gérée exclusivement par des femmes. Quant aux Dames de la Croix-Verte, elles auraient eu pour vocation première de secourir les femmes malheureuses ou déshéritées.⁵⁴

⁵² Voir Marc Descombes, op. cit., pp. 112 ss. ; Alfred Quellmalz, op. cit., pp. 208 ss. L'Alliance universelle n'était pas, à vrai dire, une création entièrement nouvelle ; elle prenait la suite de sociétés fondées antérieurement par Dunant, notamment en relation avec la Palestine.

⁵³ Roger DURAND, « Les prisonniers de guerre aux temps héroïques de la Croix-Rouge », dans *De l'utopie à la réalité*, pp. 254 ss.

⁵⁴ Roger DURAND, « Avec la Croix-Verte, Zurich aurait pu devenir la capitale du féminisme », dans *Henry Dunant et la Suisse orientale*, Roger Durand (éd.), Genève, 1992, pp. 183-198.

A la fin de sa vie, l'ermite de Heiden radicalise toujours davantage sa pensée. La notion de justice prend désormais le pas chez lui sur celle de charité. Rejetant toute religion établie, il se veut "disciple du Christ comme au 1^{er} siècle et rien de plus".⁵⁵ Dans les quelque 125 cahiers à couverture bleue ou brune qu'il remplit de ses souvenirs, de ses réflexions et de ses notes de lecture, Dunant dénonce, entre autres maux, le colonialisme, le chauvinisme, l'hypocrisie des Eglises et le militarisme des Etats. L'auteur d'*Un souvenir de Solferino* prédit au monde, selon le titre d'un de ses fragments, un "avenir sanglant".⁵⁶ Entretenant des liens avec les mouvements pacifistes européens et plus spécialement avec la baronne autrichienne Bertha von Suttner,⁵⁷ il condamne maintenant la guerre en ces termes :

Qu'ils ne viennent pas alors se plaindre, ceux sur qui tomberont les effroyables calamités des guerres futures – eux qui n'auront même pas daigné se donner la peine d'étudier la question pacifique ; qui l'auront traitée avec légèreté, avec parti-pris, avec ironie. Malheur à eux ! car si la guerre les épargne, l'anarchie, avec toutes ses horreurs, l'anarchie, cette conséquence inévitable d'une conflagration, ne les épargnera pas. Ils seront comme la poussière chassée par l'ouragan. Le mal s'étendra de nation à nation. Et maintenant, ne faites pas les moqueurs, car ce sera un temps de destruction : le sang des peuples coulera comme de l'eau sur la terre [...] Avant qu'il soit trop tard, réveillez-vous.⁵⁸

Dunant meurt à Heiden, le 30 octobre 1910. Trois jours plus tard, ses cendres sont déposées dans un cimetière de Zurich, sans discours ni cérémonie religieuse, selon son vœu. L'homme qui, un jour, dans un accès d'amertume, "avait

⁵⁵ Cité d'après Hans AMANN, *Wilhelm Sonderegger – die rechte Hand Henry Dunants*, Heiden, Henry-Dunant-Museum, 1999, p. 26. C'est Dunant qui souligne.

⁵⁶ Voir le choix de fragments éloquentes dans Henry DUNANT, *Un souvenir de Solferino*, Lausanne, L'âge d'homme, 1986, pp. 147-197. A l'occasion du centième anniversaire de l'attribution du premier prix Nobel de la paix, un débat eut lieu les 28 et 29 novembre 2001 à l'Assemblée nationale française, sous le titre « *L'avenir sanglant* ou le pessimisme de Dunant à l'aube du XXI^e siècle », dans le cadre des Etats généraux de l'action et du droit internationaux humanitaires.

⁵⁷ Voir André DURAND, « L'évolution de l'idée de paix dans la pensée d'Henry Dunant », dans *De l'utopie à la réalité*, pp. 365 ss.

⁵⁸ Ibidem, p. 376.

souhaité être porté en terre comme un chien”⁵⁹ ne devait pourtant pas tarder à acquérir la stature d’un mythe, tant à Genève et en Suisse que dans le reste du monde.

Fortune et infortunes d’une figure emblématique

Par une ironie de l’histoire, Henry Dunant qui n’éprouvait que des sentiments mêlés pour sa ville natale, dont il avait été banni, devint rapidement, après Calvin et Rousseau, la troisième figure emblématique de ce qu’on appelle encore aujourd’hui “l’esprit de Genève”, d’après le titre de l’essai de Robert de Traz publié en 1929 pour le dixième anniversaire de la Société des Nations. Faisant écho à Alexis François qui écrivait en 1918 que l’âme de sa ville avait trouvé, à trois reprises, “la force non seulement de réaliser mais d’universaliser une grande idée”,⁶⁰ Robert de Traz déclarait :

⁵⁹ Lettre à Wilhelm Sonderegger, maître d’école à Heiden : “Je désire donc être porté en terre comme un chien, sans aucune de vos cérémonies, que je n’admets pas. Si je venais à mourir, on vous avertirait immédiatement ; je viens donc solliciter de votre bonté de tenir ferme la main à mon dernier désir terrestre. J’ai en horreur la chrétienté, je ne vois pas pourquoi la chrétienté viendrait se permettre de me réclamer et de se mêler de ce qui ne la regarde pas” ; fac-similé dans Hans Amann, op. cit., p. 26.

⁶⁰ *Le berceau de la Croix-Rouge*, p. 100. Le passage dans lequel s’insère la formule d’Alexis François mérite, lui aussi, d’être cité : “Les fondateurs de la Croix-Rouge furent au moins cinq : Dunant, l’initiateur, Appia le pionnier, Moynier l’organisateur, à quoi l’on peut joindre Dufour le patron et Théodore Maunoir l’Égérie ; ou si l’on préfère des termes plus imagés : Dunant la flamme communicative, Appia la lumière agissante, Moynier la lentille opérante. Mais par-delà ces cinq hommes remarquables, nous voyons poindre, dans le recul saisissant de l’histoire, la cause essentielle et capitale qui donne vie à tout : l’âme, quelquefois un peu trouble, mais largement humaine de la vieille Genève cosmopolite et religieuse qui, pour la troisième fois, trouve en elle la force, non seulement de réaliser, mais d’universaliser une grande idée : après la Réforme de Calvin, après la Démocratie de Rousseau, la Croix-Rouge internationale” ; pp. 99 ss.

C’est à Alexis François qu’à l’occasion du centenaire Henry Dunant de 1928, Gustave Ador, président en exercice du CICR, demandera de rédiger une brochure pour réparer les torts de l’institution envers le promoteur de la *Convention de Genève*. Voir Roger DURAND, « L’héritage problématique d’Henry Dunant », dans *Gustave Ador, 58 ans d’engagement politique et humanitaire*, pp. 517 ss. Je sais gré à Jean-Daniel Candaux, chargé de recherche à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève et vice-président de la Société Henry Dunant, d’avoir attiré mon attention sur le rôle de Gustave Ador dans le retour en grèce posthume de Dunant auprès du CICR.

Donc, en trois occasions principales – la Réforme, Rousseau, la Croix-Rouge – Genève a débordé sur le monde. Mais le monde a constamment reflué sur Genève.⁶¹

Cet auteur écrivait encore :

Il sort du plus profond de la société genevoise, mystique et missionnaire, cet Henry Dunant [...] qui, en 1859, au soir de Solferino, saisi d'épouvante et de compassion parmi les blessés qu'on entasse au hasard dans une église, invente la Croix-Rouge [...]. Cette idée de commisération chrétienne et internationale, elle est née de Genève et elle lui ressemble. C'est à juste titre que son symbole rouge sur fond blanc est l'inverse fraternel de la croix blanche sur champ rouge [...]. Un humanisme en fonction du malheur, forme nouvelle de l'esprit de Genève.⁶²

Au fil des décennies, la ville devait effectivement devenir la capitale du mouvement humanitaire. En 2001, à l'occasion du centième anniversaire de l'attribution du prix Nobel à Dunant, une association s'est constituée sous le nom de « Genève : un lieu pour la paix ». Parmi ses réalisations figure un parcours de quarante-trois étapes, toutes consacrées à des endroits ou à des personnes ayant un lien avec la promotion de la paix. La maison où fut écrit *Un souvenir de Solferino* constitue le point de départ de cet itinéraire.

Dépositaire des *Conventions de Genève*, la Confédération suisse n'a pas manqué, elle non plus, d'utiliser le philanthrope à ses propres fins, lequel affirmait pourtant ne pas être "patriote" mais "cosmopolite".⁶³ L'instrumentalisation de Dunant est, à vrai dire, un vaste sujet qui demanderait à lui seul toute une étude et que je ne peux ici qu'effleurer. Lors du centenaire de sa naissance en 1928, par exemple, le conseiller fédéral Giuseppe Motta se félicita de ce que la Suisse ait pu, grâce à la Croix-Rouge, "enrichir" sa neutralité, c'est-à-dire lui donner un sens positif en s'ouvrant vers

⁶¹ *L'esprit de Genève*, Lausanne, L'âge d'homme, 1995, p. 36.

⁶² Ibidem, pp. 32 ss.

⁶³ Cité d'après Jean-Daniel Candaux, op. cit., p. 77. La France étant la patrie de ses ancêtres maternels, Dunant avait pu être naturalisé français, le 26 avril 1859, sans perdre sa nationalité suisse.

l'extérieur.⁶⁴ Depuis lors, cette idée n'a cessé d'être exploitée pour légitimer la voie solitaire choisie par le pays et maintenue envers et contre tout. Transcendant les clivages entre communautés linguistiques, le mythe de Dunant fait partie des grands mythes fédérateurs de la Confédération. Ce rôle lui fut dévolu tout particulièrement pendant la Seconde Guerre mondiale, comme en témoigne le *Festspiel* commandé, en vue de la fête nationale du 1^{er} août 1941, par le conseiller fédéral Philipp Etter à l'écrivain alémanique Cäsar von Arx.⁶⁵ Faisant apparaître successivement Guillaume Tell, Nicolas de Flüe et Henry Dunant, cette pièce, qui connut un grand succès populaire,⁶⁶ assigne à ces trois figures des fonctions allégoriques complémentaires, la première incarnant l'esprit de résistance, la seconde l'union nationale, la troisième la charité et l'ouverture.

Quant à l'aura de Dunant dans le monde, il se peut qu'elle souffre aujourd'hui des atteintes répétées à l'autorité morale de la Croix-Rouge. Deux principes fondateurs du Mouvement, à savoir l'unicité de l'emblème et le respect de la souveraineté des Etats, se sont en effet révélés problématiques dans leur application, perdant avec le temps une partie de leur pouvoir symbolique.⁶⁷

Henry Dunant n'était pas un savant théoricien, mais un être enthousiaste et imaginatif, doué d'une exceptionnelle empathie et d'un grand pouvoir de persuasion. Son activisme

⁶⁴ M. KÖNIG, « Verachtet und verehrt. Die Schweiz und ihr Bild von Henry Dunant », dans *NZZ-Folio*, février 1995, p. 46.

⁶⁵ *Das Bundesfestspiel zum Fest des 650jährigen Bestehens der schweizerischen Eidgenossenschaft*, dans Cäsar VON ARX, *Werke in vier Bänden*, A. Arnold et al., Olten / Fribourg, Walter, t. III, 1987.

⁶⁶ Dix-neuf représentations furent données en août et septembre 1941, qui attirèrent 100 000 spectateurs. Voir *ibidem*, p. 521.

⁶⁷ Sur la rupture de l'unité de l'emblème et les récents développements de cette épineuse question, voir François BUGNION, « L'emblème de la croix rouge et celui du croissant rouge », dans *Revue internationale de la Croix-Rouge*, septembre-octobre 1989, n° 779, pp. 424-435 ; *idem*, « Vers une solution globale de la question de l'emblème », dans *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 838, juin 2000, pp. 427-478. Pour ce qui est du principe de non-ingérence dans la politique des Etats, Marc Descombes souligne très justement que l'histoire du CICR montre que « la neutralité est à la fois sa force et son talon d'Achille, l'obligeant parfois à une auto-censure et à des silences troublants » ; *op. cit.*, p. 94.

généreux et parfois brouillon procède d'une forme de pensée visionnaire et d'un sentiment d'élection prononcé. L'auteur d'*Un souvenir de Solferino* resta fidèle toute sa vie aux conceptions eschatologiques de son maître, le théopneuste genevois Louis Gaussen.⁶⁸ Sa vision de l'histoire se nourrit donc pour l'essentiel des prophéties bibliques, mais elle s'alimente également à certains courants modernes, tels que le sionisme, le saint-simonisme et le pacifisme. Les projets successifs de Dunant dénotent un étonnant mélange d'utopisme et de conservatisme. Parmi les notions qui reviennent régulièrement sous sa plume, notons celles d'initiative personnelle, d'ordre et de civilisation.

En l'absence d'une biographie intellectuelle fondée sur une datation précise de la masse d'inédits laissés par le patriarche de Heiden, il est aujourd'hui impossible d'étudier valablement, d'une part l'influence de ses lectures, d'autre part la cohérence et l'évolution de sa pensée. Ce que l'on peut toutefois affirmer pour conclure, c'est que deux grandes idées ont inspiré toutes ses entreprises, sans exception : humanité et universalité.

⁶⁸ Le pasteur dissident Louis GAUSSEN (1790-1863) avait fondé à Genève une école de théologie indépendante de l'Eglise nationale. Il était l'auteur d'un catéchisme très populaire, intitulé *Daniel le prophète*, et de l'ouvrage *Théopneustie ou inspiration plénière des Saintes Ecritures*, 1840. Sur cette grande figure du Réveil genevois, voir Gabriel MÜTZENBERG, *Henry Dunant le prédestiné*, Genève, Robert Estienne, 1984, pp. 91 ss.

En ce qui concerne les quatre diagrammes apocalyptiques élaborés par Dunant entre 1880 et 1890, on se reportera à Daniel REGLI, *Die Apokalypse Henry Dunants (1828-1910). Das Geschichtsbild des Rotkreuzgründers in der Tradition eschatologischer Naherwartung*, Berne, P. Lang, 1994.

HENRY DUNANT ET GUSTAVE MOYNIER DOCTEURS HONORIS CAUSA DE L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG

par Rainer SCHLÖSSER⁶⁹

Les plus familiers mêmes de l'histoire de la Croix-Rouge ignorent souvent que la faculté de Médecine de l'université de Heidelberg a décerné, en 1903, la dignité de docteur honoris causa à Henry Dunant, en même temps qu'à Gustave Moynier, son allié et antagoniste.

A l'occasion d'une visite aux archives de l'université, j'ai eu la chance de consulter le dossier recelant la correspondance que les responsables de la faculté ont, à cette occasion, échangée entre eux, ainsi qu'avec les parties engagées dans la procédure. Dans ce dossier conservé sous la cote H-III-111/140 se trouvent, outre les missives rédigées par des membres des universités de Genève ou de Heidelberg, deux lettres de remerciement autographes d'Henry Dunant et de Gustave Moynier.

Dans ce qui suit, je tenterai de reconstituer les phases qui aboutiront, pour les deux protagonistes de la Croix-Rouge, aux honneurs particuliers qui leur ont été rendus. Si le premier continue d'être célèbre dans le monde entier comme le fondateur du Mouvement humanitaire, le second qui, à l'origine, n'était pas moins influent, est de nos jours presque oublié en dehors des cercles spécialisés.

L'université de Heidelberg est, après celles de Vienne et Prague, la troisième du Saint-Empire romain germanique et

⁶⁹ Professeur à l'université d'Iéna, l'auteur est responsable du Fonds historique de la Croix-Rouge Fläming-Spreewald. Il remercie M. Frédéric Meynier-Heydenreich (Iéna) d'avoir poli son texte au point de vue stylistique.

donc la plus ancienne de l'Allemagne actuelle.⁷⁰ Centre éminent d'érudition et, à partir du XVI^e siècle, haut-lieu du calvinisme ("la Genève allemande"), elle subit de graves revers pendant la guerre de Trente ans, dont elle ne se remettra définitivement qu'en 1803. Cette année (Heidelberg fait alors partie du grand-duché de Bade) marque un nouveau début dans l'histoire de l'université qui fut réorganisée, accédant au statut d'université d'Etat.

En 1903, année qui voit Henry Dunant être élevé à la dignité de docteur honoris causa, on commémore donc le centenaire de la refondation de cette vénérable institution. Aussi les distinctions décernées à des personnalités célèbres font partie des cérémonies accompagnant cet événement. Par exemple, dans les actes de la faculté, nous trouvons, précédant celui de Dunant, le dossier concernant le doctorat d'honneur décerné au roi d'Egypte.

A l'époque doyen de la faculté de Médecine, Oswald Vierordt⁷¹ avait la charge de la procédure liée à la cérémonie dont il est question ici. Son père, Edouard Léopold, était le secrétaire particulier de la grande-duchesse Louise de Bade, fille de la reine de Prusse et fondatrice de l'« Union des femmes de Bade » (Badischer Frauenverein), première organisation féminine au sein de la Croix-Rouge. Il est facile d'imaginer la sympathie que celui-ci éprouvait pour la Croix-Rouge et, à n'en pas douter, pour son fondateur.

Vierordt lui-même, ou un autre membre chargé par lui, semble s'être renseigné sur les candidats à la distinction, Dunant et Moynier, tâchant d'apprendre s'ils avaient déjà été honorés des titres en question. Nous ne possédons plus la lettre relative aux investigations de Vierordt, mais les archives en conservent la réponse et permettent donc de conclure qu'elle a été adressée au professeur Friedrich Wilhelm Zahn (1845-1904), ancien pathologiste de l'université de Genève. Le 24 juin 1903, celui-ci répondait à son collègue de Heidelberg :

⁷⁰ Elle a été fondée en 1386 par le prince-électeur et comte palatin de la Rhénanie, Ruprecht 1^{er}.

⁷¹ Voir Dagmar DRÜLL, *Heidelberger Gelehrtenlexikon 1803-1932*, Berlin, Springer, 1986, pages 276-277.

Entschuldigen Sie, daß ich Ihr geehrtes Schreiben vom 17. dss. erst heute beantworte. Als ich dasselbe erhielt, war I. Reverdin gerade eines abgelaufenen Gallensteinkolikbefalles wegen nach Vichy verreist. Andere, welche ich in diskretester Weise nach den von Dunant bereits erhaltenen Ehrungen befragte, konnten mir nichts darüber sagen und so musste ich mich in vertraulicher Weise an dessen Bruder, ehemaliger Prof. der Hygiene an hiesiger Universität, wenden. Ich tat dies in vorsichtigster Weise und ohne ihm von der Heidelberger Universität zu sprechen. Vorhin nun erhielt ich beiliegenden Brief, von dessen Inhalt Sie gefälligst Kenntniß nehmen wollen.

Was nun Ihre Frage an mich, ob ich es für opportun halte, daß man Dunant den Dr. med. honoris causa erteile, anlangt, so bin ich der Meinung, daß dies wohl der Fall ist, denn derselbe hätte diese Ehrung der Verwundeten und der Ärzte wegen schon längst verdient. Ich wundere mich sogar sehr, daß ihm dieselbe nicht schon längst zu, Teil wurde. (ff. 247/248).⁷²

C'est de ce même 24 juin 1903 que date la lettre de Pierre-Louis Dunant, frère benjamin d'Henry, lettre dont parle le professeur Zahn et qu'il joint à la sienne. Elle aussi se trouve dans le dossier des archives de Heidelberg. Pierre-Louis Dunant y répond à son "cher et honoré collègue" c'est-à-dire à Friedrich Wilhelm Zahn, en ces termes :

Au reçu de votre lettre j'ai immédiatement écrit à mon frère aîné J. Henri Dunant, fondateur de la Convention de Genève, pour lui poser la question que vous m'adressez, car bien que convaincu qu'il n'avait jusqu'ici pas reçu le titre de Dr. med.

⁷² "Veuillez me pardonner de ne répondre qu'aujourd'hui à votre courrier du 17 courant. Je l'ai reçu au moment où M. I. Reverdin venait de partir pour Vichy en raison d'une attaque de colique hépatique qu'il avait fini par surmonter. D'autres personnes à qui j'ai demandé, de la plus discrète des manières, de quelles distinctions Dunant a déjà été honoré, n'ont pu me renseigner, de sorte que je me suis vu obligé de m'adresser à son frère, ancien professeur en hygiène de notre université. Je l'ai fait le plus prudemment possible et sans lui parler de l'université de Heidelberg. Je viens de recevoir la lettre ci-jointe dont je vous prie de prendre connaissance.

Pour ce qui est de la demande personnelle que vous me faites, à savoir si j'approuve qu'on décerne le titre de docteur honoris causa à M. Dunant, je vous réponds que je suis tout à fait de cet avis car, s'il n'avait tenu qu'aux blessés ou aux médecins, celui-ci l'aurait mérité depuis longtemps. Je m'étonne même qu'elle ne lui ait pas encore été accordée".

honoris causa, il fallait que j'en eusse la certitude, et vous aussi, pour répondre vous-même.

La réponse de mon frère confirme absolument qu'il ne possède pas déjà ce titre d'autre part. Rien donc ne s'oppose à ce qu'il lui soit décerné, Ce dont je serai moi-même très heureux. Il va sans dire que j'ai fait la demande à mon frère, en mon nom personnel et sans nommer personne, à simple titre de renseignement. (f. 246).

A Heidelberg, on semble être heureux d'avoir trouvé en Friedrich Wilhelm Zahn un collègue digne de toute confiance (et germanophone) qui puisse fournir des renseignements relatifs à la Croix-Rouge. Quelques semaines plus tard, il se voit confronté à une nouvelle demande, cette fois-ci concernant Gustave Moynier, à l'époque président du Comité international de la Croix-Rouge. Le lecteur qui connaît l'histoire de cette institution notera que, contrairement à ce que Zahn pensait, Dunant lui-même n'en avait jamais été le président. Mais, abstraction faite de ce détail, Zahn évoque de manière très pondérée le rôle joué par les deux hommes dans les destinées de la Croix-Rouge :

[S]ofort nach Empfang Ihres geehrten Schreibens vom 15. dss. begab ich mich zu meinem Collegen Prof. Prerat, unserem verlässlichsten Fakultätsmitglied, um bei ihm mein eigenes Wissen über Hr. Moynier zu vervollständigen. Das Ergebnis unserer Unterredung und beiderseitigen Meinung ist folgendes.

Hr. Moynier ist ein hier sehr angesehener und allgemein geachteter Mann. Derselbe ist schon seit langer Zeit Nachfolger von Hr. H. Dunant als Präsident des roten Kreuzes. Als solcher hat er sich vorzüglich bewährt.

Sowie Dunant das Verdienst der ersten Idee der Einführung des roten Kreuzes hatte, in ungefähr in demselben Grund hat Moynier das Verdienst der geschäftlichen Ausführung und Weiterentwicklung derselben. Aus diesem Grund wurde ihm auch vor ungefähr zwei Jahren, gelegentlich seiner goldenen

Hochzeit, seitens der hiesigen Faculté des Lettres der *Doctor honoris causa en sociologie* verliehen.

Das Verdienst beider Männer um die gleiche Sache dürfte, wenn auch in verschiedener Weise, ungefähr gleichwertig sein.⁷³ (ff. 255/256)

Les documents officiels rédigés en latin (voir le fac similé ci-après) qui certifient les distinctions décernées à Henry Dunant et à Gustave Moynier sont datés du 8 août 1903. Aucun des deux lauréats n'ayant pu se rendre à Heidelberg, leurs diplômes leur ont été envoyés par courrier. Mais il faut souligner qu'à l'époque, il n'était pas habituel qu'une telle cérémonie revête un caractère solennel et public.

Gustave Moynier est le premier à exprimer sa reconnaissance au doyen de la faculté. Le 12 août, il écrit de Genève à "Monsieur le Doyen Docteur O. Vierordt à l'Université de Heidelberg" :

J'ai l'honneur de vous adresser mes très vifs remerciements pour la grande distinction dont vient de me gratifier l'Université de Heidelberg, en me décernant le grade et le titre de Docteur en médecine honoris causa. Quoique je m'en reconnaisse tout à fait indigne, j'apprécie comme elle le mérite l'aimable pensée qui a fait porter sur moi le choix de cette célèbre institution et j'ose vous prier de lui en exprimer ma profonde gratitude.

Je vous accuse aussi, par la même occasion, réception du diplôme qui m'a été envoyé et qui m'est parvenu aujourd'hui [...] (f. 275).

⁷³ "Immédiatement après réception de votre courrier du 15 courant, je suis allé voir le professeur Prerat, mon collègue et membre de notre faculté le plus digne de confiance, pour compléter auprès de lui mes informations sur M. Moynier. Le résultat de notre entretien et notre opinion unanime sont les suivants : M. Moynier jouit ici d'une haute considération et de l'estime générale. Il y a déjà longtemps qu'il a succédé à M. H. Dunant dans ses fonctions de président de la Croix-Rouge, dans lesquelles il a fait ses preuves au-delà de toute attente. Tout comme il revient à Dunant le mérite d'avoir le premier introduit l'idée de la Croix-Rouge, c'est à Moynier que revient celui d'en avoir mené les affaires et de les avoir développées. Voilà pourquoi notre faculté de Lettres lui a décerné, il y a à peu près deux ans, le titre de docteur honoris causa en sociologie. Quoique de nature différente, il semble que les services rendus par ces deux hommes en faveur de la même cause soient presque équivalents".

QVOD · BONVM · FELIX · FAVSTMQVE · SIT
 SVB · AVSPICIIS
 AVGVSTISSIMI · ET · POTENTISSIMI · PRINCIPIS
 AC · DOMINI · DOMINI
FRIDERICI
 MAGNI · DVCIS · BADARVM · DVCIS · ZARINGIÆ

ET · QVÆ · SVNT · RELIQVA
 RECTORIS · ACADEMIÆ · MAGNIFICENTISSIMI
 PROECTORE · ACADEMIÆ · MAGNIFICO
 VIRO · AMPLISSIMO · ILLVSTRISSIMO

VINCENTIO · CZERNY

MEDICINAE · ET · CHIRVIGIÆ · DOCTORE · ET · PROFESSORE · PVBLICO · ORDINARIO · MAGNO · DVCI · BADARVM · A · CONSILIS · INTIMIS
 ORDINVM · DE · LEONE · ZARINGIÆ · DEQVE · BERTHOLDO · PRIMO · PRAEFECTO · PRIMAE · CLASSIS · ETC · ETC ·

NOS · DECANVS · SENIOR · CETERIQVE · PROFESSORES
 ORDINIS · MEDICORVM

IN · LITTERARVM · VNIVERSITATE · RYPERTO · CAROLA
 QVIBVS · DIEBVS · ACADEMIAM · NOSTRAM · A · CAROLO · FRIDERICO · PRINCIPE · AVGVSTISSIMO · FELICITER · INSTAVRATAM · CELEBRAMVS
 IN · VIRVM · PRAESTANTISSIMVM · HVMANISSIMVM

IOANNEM · HENRICVM · DVNANT

GENEVENSEM

QVI · BELLO · INTER · FRANCOGALLOS · ITALOSQVE · ET · AVSTRIACOS · EXORTO · CVM · SAVCHS · AEGRISQVE · CVRAM · ADMOVISET · SALVBERRIMAM
 SIMVL · EXCITATVS · EST · AD · VNIVERSAM · SAVCIORVM · IN · PROELIS · BELLESQVE · SORTEM · SVBLEVANDAM
 QVI · QVAM · CONCEPERAT · OPINIONEM · SAVCIOS · SAVCIORVMQVE · ET · GESTATORES · ET · MEDICOS · EXEMPTOS · ESSE · DEBERE
 EX · BELLI · PERICVLIS · EAM · ET · LIBRO · EFFICACISSIMO · ET · ORATIONE · SVAVISSIMA · ET · LABORIBVS · ITINERIBVSQVE · INDEFESSIS
 TAM · DIV · INTER · EVROPAE · PRINCIPES · MODERATORESQVE · PROPAGAVIT · DONEC · ANTE · HOS · QVADRAGINTA · ANNOS
 PER · CONSILIVM · INTER · NATIONES · GENEVAE · INSTITVTVM
 SVB · CRVCIS · RVIBRAE · SIGNO · GENEVENSIS · QVAE · DICTVRE · CONVENTIO · CONDITA · SIT

IVRA · ET · PRIVILEGIA · DOCTORIS · MEDICINÆ

HONORIS · CAUSA

RITE · CONTVLIMVS · ET · HOC · DIPLOMATE · SIGILLO · ORDINIS · NOSTRI · MVNITO · TESTATI · SVMVS

P · P · HEIDELBERGAE · IN · VNIVERSITATE · LITTERARIA · RYPERTO · CAROLA

D · VIII · MENSIS · AVGVSTI · A · MDCCCIII



TYPIS IOHANNIS HEERING

Une quinzaine de jours plus tard, le 28 août, Henry Dunant, alléguant sa maladie qui l'a empêché de réagir immédiatement, écrit de son domicile de Heiden, où il s'est retiré sur ses vieux jours :

Monsieur le Doyen et très honoré Docteur,

J'ai été si malade que je n'ai pas pu répondre au télégramme que vous avez bien voulu m'envoyer, ni à l'envoi du diplôme de Docteur honoris-causa que vous avez eu la bonté de me faire parvenir.

J'ai été profondément reconnaissant de cet insigne honneur par lequel la Faculté de Médecine de la très célèbre Université de Heidelberg a daigné me distinguer.

Je désire, quoique bien tardivement, vous exprimer ma vive gratitude, en Vous priant de me pardonner le long retard apporté dans ma réponse et complètement indépendant de ma volonté.

Veuillez agréer, Monsieur le Doyen, l'expression du profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être, Votre très obéissant serviteur.

Jean Henri Dunant

Heiden, Suisse
le 28 Août 1903

Il semble qu'au sein de la faculté ait eu lieu une cérémonie de caractère public pour accompagner la proclamation des distinctions qu'elle avait décernées. Le journal principal de l'époque, le *Heidelberger Tageblatt*, cite des passages de l'éloge prononcé en l'honneur des lauréats par le doyen de la faculté, le docteur Vierordt :

In den hundert Jahren seit der Wiedergeburt unserer Universität hat die Medizin in inniger Verknüpfung mit dem mächtigen Aufblühen der Naturwissenschaften den Abschluß einer schon lange vorbereiteten Umwälzung erlebt: auch sie ist eine Naturwissenschaft geworden. [...] ⁷⁴

⁷⁴ "Au cours des cent ans qui se sont écoulés depuis la renaissance de notre Université, la médecine, en rapport étroit avec le puissant épanouissement des sciences physiques et naturelles, a poussé à son terme un bouleversement depuis longtemps préparé, devenant elle-même science naturelle. [...]"

In der Wahl der Ehrendoktoren der medizinischen Fakultät kommen die beiden großen Gesichtspunkte der Vertiefung und Erweiterung naturwissenschaftlicher Erkenntnis und der Forderung humaner Bestrebungen zum Ausdruck; ebenso wie wir hervorragenden Mit- und Vorarbeitern in der Naturwissenschaft inner- und außerhalb des Vaterlandes die gebührende Ehre erweisen, so halten, wir uns auch berufen und verpflichtet, die zu ehren, die das Banner der "humanen Bestrebungen" in unserem Fache hochhalten helfen. Und so verkünde ich denn im Namen der medizinischen Fakultät als Doctores honoris causa folgende Männer : [...]

Jean Henry Dunant in Genf. Er nahm als junger Mann, zum Zweck 'der Pflege der Verwundeten, am Feldzug in Oberitalien 1859 teil und er fasste angesichts der Gräuel des Schlachtfeldes von Solferino den Gedanken, für die Unverletzlichkeit der Verwundeten, der Aerzte und Krankenträger und für die Bildung freiwilliger Hilfskorps zu wirken. Durch seine weltbekannt gewordene Schrift: "Eine Erinnerung, an Solferino" und durch begeisterte Bemühungen bei den Fürstenthöfen und Staatsregierung [sic!] Europas ist er der intellektuelle Urheber der Genfer Konvention vom Jahre 1864 geworden, welche, wesentlich nach seiner Idee, eingerichtet, heute alle zivilisierten Staaten der Erde umfasst und ihre Organisation und ihre Organisation in den großen Kriegen der letzten Jahrzehnte zum Heile der Verwundeten bewahrt hat.

Ich hebe hervor, daß sich Jean [sic] Dunant vom ersten Anfang seiner Wirksamkeit an der besonders gnädigsten Förderung unserer allerhöchsten Herrschaften, sowie des Königlich Preußischen Hofes, vor allem des Kronprinzen von Preußen, des nachmaligen hochseligen Kaiser Friedrich Majestät, zu erfreuen hatte. [...]

Les docteurs honoris causa que la faculté de Médecine a choisi de distinguer reflètent les deux grands aspects liés autant à l'approfondissement et à l'élargissement des connaissances scientifiques qu'aux exigences d'humanité que la médecine a imposées. De la même façon que nous faisons honneur aux éminents collègues qui, à l'intérieur et au-delà de nos frontières, contribuent au développement des sciences naturelles et les encadrent, nous sentons qu'il est aussi de notre devoir de faire honneur à ceux qui aident à tenir haut l'étendard de ces exigences humanitaires. Au nom de la faculté de Médecine, je déclare donc les deux personnalités qui suivent doctores honoris causa de notre université: [...]

Gustav [sic] Moynier, zu Genf, Doctor honoris causa der Soziologie an der Genfer Faculté des lettres. Moynier hat als Vorstand der gemeinnützigen Gesellschaft zu Genf die Ideen Henry Dunants ergriffen und mit Wort und Tat gefördert. Er hatte den Gedanken, eine internationale Konferenz in der Sache des Roten Kreuzes 1863 nach Genf zu berufen, und er ist dessen Vorsitzender gewesen. Er hat dadurch den wesentlichsten Anteil am Zustandekommen der Genfer Konvention. Seine Arbeit und sein Verdienst sind von demjenigen Henry Dunants untrennbar.

Jean Henry Dunant, de Genève. Jeune homme, il a pris part à la campagne d'Italie du Nord de 1859 dans le but de s'occuper des blessés. Confronté aux atrocités du champ de bataille de Solferino, il a décidé d'intercéder en leur faveur tout comme en celle des médecins et des brancardiers, ainsi que pour la formation de troupes de secours volontaires. Son ouvrage *Un souvenir de Solferino*, célèbre dans le monde entier, et les efforts qu'il a déployés auprès des cours princières et des gouvernements européens, en ont fait le fondateur spirituel de la *Convention de Genève* de 1864, traité qui, conçu selon ses idées, réunit aujourd'hui toutes les nations civilisées du monde, et qui a fait ses preuves dans les grandes guerres des décennies écoulées, au profit des blessés.

Je voudrais souligner que, dès le début de ses activités, Jean Henry Dunant a joui du soutien particulièrement bienveillant de nos souverains les plus distingués tout comme de la cour royale de Prusse, et en premier lieu de son prince héritier, sa Majesté feu l'empereur Frédéric [...]

Le Genevois Gustave Moynier, docteur honoris causa en sociologie de la faculté des Lettres de Genève. Moynier, président de la Société genevoise d'utilité publique, a repris les idées d'Henry Dunant, les divulquant autant par ses discours que par ses actes. C'est lui qui a eu l'idée de convoquer à Genève une conférence internationale pour promouvoir la cause de la Croix-Rouge dont il fut le président. C'est à lui que revient la plus grande part dans la mise en œuvre de la *Convention de Genève*. Ses efforts et ses mérites sont indissociables de ceux d'Henry Dunant".

LE VÉRITABLE AUTEUR DES « DIAGRAMMES »

par Hans AMANN⁷⁷

Dans le précédent *Bulletin de la Société Henry Dunant*,⁷⁸ j'ai publié un résumé de mes recherches sur les quatre *Diagrammes* d'Henry Dunant. Depuis lors, de nouveaux éléments sont apparus. Comme ils annoncent une interprétation tout à fait différente, surtout au sujet de l'auteur de ces documents, je crois opportun d'apporter ici quelques informations complémentaires.

J'ai aussi eu un contact avec Monsieur Felix Christ à qui j'ai pu présenter le résultat de mes recherches. Après examen, celui-ci arrive aussi à la conclusion que les *Diagrammes* B, C et D ne proviennent probablement pas de la main d'Henry Dunant, mais de celle d'Ernst Neuffer. Voici quelques éléments biographiques sur cet important partenaire d'Henry Dunant.

Christian Heinrich Ernst Neuffer naît le 10 avril 1850 à Esslingen, en Allemagne. Sa mère est anglaise.⁷⁹

En 1879, il épouse Madeleine Hirschelmann, née en 1859, à Chantilly près de Paris. Ernst et Madeleine Neuffer évoluent dans des milieux piétistes. Chez eux, on parle couramment anglais ou français, ce qui facilitera l'intégration d'Henry Dunant.

⁷⁷ *Die Bilder stammen nicht von Dunant*; traduction française par Roger Durand.

⁷⁸ N° 21, 2003, pages 35-46: « Diagramme symbolique chronologique ».

⁷⁹ L'arbre généalogique des Neuffer remonte jusqu'aux années 1400. Il contient une lignée de magistrats, de professeurs et de pasteurs.

Ernst Neuffer est ingénieur civil. Il vit successivement à Schwannberg, Schwarzenberg/Wildbad, Schwäbisch Hall et à Ehingen sur le Danube. De 1890 à sa mort en 1913, il réside à Ludwigsburg, près de Stuttgart.

D'après les informations parvenues à notre connaissance, grâce à la correspondance d'Henry Dunant et aux documents du fonds Neuffer, il semble désormais acquis que les images des *Diagrammes* ont été conçues et dessinées par Neuffer et que, par conséquent, ce n'est pas Dunant qui les a tracées de sa propre main !

En réalité, aucun doute ne subsiste à notre avis sur le fait qu'Ernst Neuffer est le seul auteur de ces trois *Diagrammes*.⁸⁰

⁸⁰ Dès que mes recherches sur cette question seront achevées, je les présenterai volontiers aux lecteurs du *Bulletin de la Société Henry Dunant*.



Monument funéraire d'Henry Dunant par Hans Gisler, 1931

LE MONUMENT FUNÉRAIRE D'HENRY DUNANT AU CIMETIÈRE DU SIHLFELD

par Meinrad HUBER⁸¹

Avant 1928 déjà, les milieux de l'Alliance suisse des samaritains ont exprimé le vœu qu'Henry Dunant reçoive un lieu de sépulture digne de lui, alors que son urne cinéraire reposait dans la niche n° 1174, au cimetière du Sihlfeld A. Dans ce but, les samaritains de Zurich fondèrent un Comité pour un monument funéraire d'Henry Dunant qui reçut bientôt un fort soutien dans la population. En 1928, le Conseil de la ville accorda à l'Association des samaritains de Zurich un lieu de sépulture avec un pavillon d'une hauteur de plus de quatre mètres. Le Comité assumait la tâche de réunir les moyens financiers en vue de réaliser un modeste monument funéraire. La quête de fonds lancée dans la Suisse entière remporta un succès si considérable que l'on put dévoiler, le 9 mai 1931, une œuvre majestueuse dans le pavillon.

Ce monument funéraire se compose d'une haute stèle ornée du portrait en relief d'Henry Dunant. Au-dessous figure un texte en relief. Une croix striée verticalement (couleur héraldique du rouge) sépare la première de la deuxième partie :

⁸¹ Né le 27 mars 1945 à Zurich, Meinrad Huber a étudié l'histoire de l'art de l'Europe et de l'Asie de l'Est, ainsi que la sinologie, à l'université de sa ville natale où il a obtenu sa licence sous la direction du professeur Adolf Reinle. Il s'est occupé d'archéologie et d'entretien des monuments pour les villes de Zurich et de Zoug. Depuis 1989, il est adjoint à l'office des pompes funèbres et à l'administration des cimetières de la ville de Zurich où il assume plus particulièrement la gestion des monuments funéraires.

Adapté de l'allemand par Roger Durand, cet article s'intitule *Das Grabmal Henry Dunants im Friedhof Sihlfeld D in Zürich*.

HENRI DUNANT
 GEB. 8. V. 1828 IN GENÈVE + GEST. 30. X. 1910 IN HEIDEN
 DEM URHEBER DER GENÈVE KONVENTION UND DES ROTEN KREUZES
 DEM HOCHHERZIGEN VERFASSER VON "UN SOUVENIR DE SOLFERINO"
 UND TRÄGER DES ERSTEN NOBELPREISES DES FRIEDENS
 ZUR ERINNERUNG
 AUS NATIONALEN SPENDEN ERRICHTET : MDCCCXXXI.⁸²

Devant cette stèle se trouvent deux personnages mis en scène pour suggérer, dans une composition plastique, la parabole du bon Samaritain.⁸³

La création de cet ensemble fut confiée au sculpteur Hans Gisler, 1889-1969. Celui-ci avait obtenu son diplôme de fin d'études auprès de Richard Kissling, à Zurich. Après un stage professionnel à Paris, il avait ouvert son propre atelier à Rome, où il travailla de 1909 à 1912. Là-bas, il collabora avec Urs Eggenschwyler à la réalisation de parois rocheuses artificielles pour le jardin zoologique. Ces années romaines revêtirent une importance particulière pour l'inspiration créatrice du sculpteur. De 1924 à 1959, Hans Gisler enseigna le dessin académique et le modelé à l'École polytechnique fédérale de Zurich.

Dans les années 1920, le style des monuments funéraires évolua vers une diminution du nombre et des formats des modèles standards. Evinçant le concept en trois dimensions, la stèle devint le monument funéraire par excellence ; c'est pourquoi les possibilités d'en varier les formes se réduisirent considérablement. Par conséquent, le goût pour les statues et les bas-reliefs disparut quasiment à cette époque-là. Pourtant, si l'art figuratif était encore possible, le monument prenait alors un caractère original et individuel très remarqué.

⁸² "J. Henri Dunant / né à Genève le 8 mai 1828 / mort à Heiden le 30 octobre 1910
 // Ce monument a été élevé par souscription nationale pour commémorer le promoteur de la *Convention de Genève* et de la Croix-Rouge, le magnanime auteur d'*Un souvenir de Solferino* et le lauréat du premier prix Nobel de la paix".

⁸³ Luc 10, 25-37.



Le monument est protégé par un pavillon.
C'est un lieu de pèlerinage : des admirateurs japonais ont déposé
une couronne commémorative, réalisée avec du papier

Au sujet du monument d'Henry Dunant, il importe de remarquer que l'on opta pour une solution qui différait considérablement des typologies à la mode. En plus, la forme était dictée par la place du monument à l'intérieur du pavillon. Signalons encore que l'on utilisait à cette époque de la pierre claire comme le grès, le calcaire, le granit clair ou le marbre. En l'occurrence, on choisit un calcaire français, le rosé Ladoix.

L'iconographie du monument exprime aussi la personnalité de celui qui en est honoré. Comme fil conducteur, on a opté pour le combat d'Henry Dunant contre les souffrances de ses frères humains, de même que pour ses efforts en vue de leur apporter une aide fraternelle, en évoquant ici la parabole du bon Samaritain. C'est l'histoire d'un homme qui a été dévalisé par des voleurs de grand chemin et abandonné au bord de la route après avoir été roué de coups. Un prêtre qui passait par là le vit mais ne fit rien pour l'aider ; un lévite adopta le même comportement. Finalement survint un Samaritain qui le secourut et l'amena dans une auberge.

Cette parabole a souvent été représentée dans le passé, les premières mentions remontant au VI^e siècle. Elle fut volontiers traitée sur les vitraux des cathédrales françaises du XIII^e siècle. Cette thématique connut un nouvel essor au XVI^e et resta vivace jusqu'au XIX^e siècle.

La composition du monument lui-même est simple et sobre. Elle s'adapte au mode d'expression de son époque et au thème de la parabole. Pourtant le traitement des anatomies trahit l'influence subie lors de la période romaine du sculpteur. Inspiré par les conceptions plastiques de la Renaissance, le modelé de la musculature et de la gestuelle rappelle le ciseau de Michel-Ange.

Le bon Samaritain était perçu par les Pères de l'Eglise comme le Christ lui-même. L'homme tombé aux mains des voleurs est par conséquent l'Adam qui incarne le pêché originel de l'humanité. Grâce à la reprise de cette parabole importante qui illustre le tombeau d'Henry Dunant, nous voyons à quel point celui-ci est vénéré comme l'ami de

l'humanité tout entière. Pour l'Alliance des samaritains et pour une large part de la population suisse, Henry Dunant incarnait sans aucun doute le samaritain de Solferino.



Deux experts
à gauche, Meinrad Huber de Zurich, spécialiste du monument
et Felix Christ de Berne, éminent connaisseur d'Henry Dunant



Construit en 1889 par l'architecte de la ville de Zurich le crématoire du Sihlfeld A est le plus ancien de Suisse. C'est là que fut incinéré Henry Dunant, le 2 novembre 1910

OUÛ REPOSENT LES CENDRES D'HENRY DUNANT ?

par Felix CHRIST⁸⁴

Depuis quelque temps, une rumeur s'est répandue à Genève selon laquelle les cendres d'Henry Dunant ne se trouveraient pas au cimetière de Sihlfeld à Zurich, mais qu'elles auraient été dispersées à Heiden. Le président de la Société Henry Dunant m'ayant soumis la question, j'ai tenté d'y apporter une réponse approfondie.

Précisons d'emblée que les sources et les auteurs connus ne mentionnent pas cette hypothèse.

Depuis longtemps, il est question que les cendres de celui qui est décédé le 30 octobre 1910 à l'hôpital de district de Heiden reposent dans un monument funéraire, depuis le 8 mai 1931, après avoir été transférées de la niche 1174 qui avait reçu l'urne cinéraire le 2 novembre 1910, au cimetière du Sihlfeld, section A, à Zurich.

Le 9 mai 1931 à 15 heures, le dévoilement du monument funéraire pour "ce grand ami du peuple et philanthrope" fit l'objet d'une cérémonie émouvante et solennelle, longue d'une heure et demie. Sous la plume de Willy Bierbaum, la *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ) en donna un compte rendu détaillé le lundi 11 mai 1931, dans son édition du matin :

⁸⁴ Docteur en théologie de l'université de Bâle, Felix Christ dirigea pendant de nombreuses années le service de l'Information de la Croix-Rouge suisse, puis il fut chef de l'information pour la politique de sécurité au département fédéral de la Défense. Son article s'intitule « Wo ist Dunants Asche ? » ; adaptation française par Roger Durand.



La niche de l'actuelle urne 1174 : cette plaque porte son numéro à droite en bas. Dans une niche de ce numéro reposait l'urne cinéraire d'Henry Dunant jusqu'en 1931. Soixante ans plus tard, il se peut que la niche 1174 ait été déplacée de quelques mètres, à la suite d'un nouvel aménagement de la paroi



La paroi des urnes : l'urne d'Henry Dunant fut probablement déposée ici, à quelque deux cents mètres à droite de l'ancien crématoire. Il n'est pas exclu que cette urne fût entreposée, pendant quelque temps, à l'intérieur du crématoire. Le numéro élevé (1174) de sa niche incite à supposer qu'elle faisait partie d'une grande paroi, ce qui n'est pas possible dans le crématoire lui-même

FELIX CHRIST

Le 30 octobre 1910, Henry Dunant ferma ses yeux fatigués. Quelques jours après, selon son vœu, il fut incinéré à Zurich. L'urne cinéraire fut déposée dans la niche 1174, au cimetière central de cette ville. Elle y resta 21 années jusqu'à ce qu'elle fût, le vendredi passé [8 mai 1931], transférée dans le nouveau monument funéraire et, le samedi dernier [9 mai 1931], placée sous la protection des autorités municipales.

Le président de la ville de Zurich et conseiller aux Etats Emil Klöti, qui reçut officiellement le monument, déclara, selon la *NZZ*, devant trois mille témoins oculaires (parmi lesquels se trouvaient les représentants des plus hautes autorités et organisations) :

Pour les autorités de la ville de Zurich il était clair que la niche funéraire ne pouvait être qu'une solution provisoire. Toutefois, elles ne pouvaient pas prendre d'initiative avant que les milieux les plus proches de Dunant ne se manifestent. Aujourd'hui, la ville de Zurich est heureuse de savoir que ce grand bienfaiteur a trouvé sur son sol un lieu durable de repos.

Le président du Comité pour un monument funéraire d'Henry Dunant, le commissaire de police de Zurich Hans Scheidegger, président central de l'Alliance suisse des samaritains proclama, toujours selon la *NZZ*: "Désormais les cendres d'Henry Dunant sont confiées à vos [les autorités zurichoises] bons soins".

Enfin Giuseppe Motta, membre du Comité international de la Croix-Rouge et conseiller fédéral, reconnu qu'Henry Dunant était un des principaux fondateurs de la Croix-Rouge (aux côtés de Dufour, Moynier, Appia et Maunoir). Il ajouta que Dunant était "un symbole [...] de la compassion et un esprit protecteur de notre patrie" (tout comme Nicolas de Flue). Motta poursuivit alors, toujours en langue allemande :

C'est seulement en 1928, alors qu'un siècle s'était écoulé depuis la naissance de ce Genevois immortel, que les yeux du peuple suisse se sont tournés vers les cendres qui reposaient au colombarium de Zurich et qui attendaient dans un quasi oubli.

Le 75^e anniversaire de la mort d'Henry Dunant fut célébré le 30 octobre 1985 devant le monument funéraire.

OÙ REPOSENT LES CENDRES D'HENRY DUNANT



Comme l'urne d'Henry Dunant a été placée dans le monument funéraire le 8 mai 1931, nous ne pouvons plus la voir et nous n'en avons aucune illustration. Elle a probablement la même forme que cette urne en métal, datant de 1916, conservée dans la collection du Service des pompes funèbres de la ville de Zurich, au nouveau crématoire (1915) du Sihlfeld

FELIX CHRIST

A cette occasion, le président de la ville de Zurich, M. Thomas Wagner, rappela que l'incinération avait eu lieu sans cérémonie, à Zurich, comme Dunant l'avait expressément souhaité. Auparavant la section de la Croix-Rouge de Winterthur avait refusé un enterrement dans sa ville. Certes, une incinération à Saint-Gall aurait été plus facile, mais Dunant entretenait des relations particulièrement proches et reconnaissantes avec Zurich.⁸⁵

Dunant voulait donc trouver son dernier repos à Zurich, plutôt qu'à Heiden. D'autant plus que son attitude sceptique vis-à-vis des Appenzellois rendait invraisemblable l'idée qu'il aurait voulu reposer pour l'éternité à Heiden.

Pour en savoir davantage, j'ai consulté récemment, M. Meinrad Huber, aux pompes funèbres de la ville de Zurich.⁸⁶

Le 21 août dernier, nous nous sommes rencontrés sur place et j'ai reçu toutes les informations relatives au monument funéraire d'Henry Dunant. Enfin, je remercie M. Huber d'avoir mis à ma disposition les documents historiques qui se rapportent à cette question.⁸⁷

⁸⁵ Ces liens particuliers entre Dunant et Zurich, plutôt qu'avec Saint-Gall, ont été également mis en évidence par M. Hans Amann du Henry-Dunant-Museum Heiden, dans un article intitulé « Wieso wurde Henry Dunant in Zürich beigesetzt ? », 10 mai 2003. Ils expliquent le choix de Zurich comme lieu de crémation.

⁸⁶ Voir son article dans le présent *Bulletin* aux pages 32-37.

⁸⁷ Extrait des procès-verbaux du Conseil de la ville de Zurich, 7 mai 1928 : dépôt d'une couronne devant la niche de l'urne d'Henry Dunant au cimetière Sihlfeld, le 28 mai 1928.

Communication interne des pompes funèbres de la ville de Zurich au président de celle-ci, Emil Klöti, 31 mai 1928 : question d'un monument pour Henry Dunant.

Lettre de l'Association des samaritains de Zurich au Conseil municipal de cette ville, 19 juillet 1928 : demande d'une tombe pour Henry Dunant au cimetière Sihlfeld, sans coût particulier.

Extrait des procès-verbaux du Conseil de la ville de Zurich, 7 septembre 1928 : mise à disposition gratuite d'un emplacement funéraire.

Lettre du Comité pour un monument funéraire d'Henry Dunant de Zurich au président de cette ville, 27 février 1931 : vœu que le monument funéraire soit remis au Conseil municipal.

Extrait des procès-verbaux du Conseil de la ville de Zurich, 7 mars 1931 : acceptation que le monument funéraire soit placé sous la protection de la ville.

OÙ REPOSENT LES CENDRES D'HENRY DUNANT

Désormais, nous pouvons reconstituer l'histoire des cendres d'Henry Dunant. Le 2 novembre 1910, soit trois jours après son décès, l'urne cinéraire fut remplie et déposée dans une niche toute simple qui portait le numéro 1174.⁸⁸

Est-ce que l'urne est restée à l'intérieur du crématoire ? Le conseiller fédéral Giuseppe Motta était de cet avis dans la mesure où il déclarait que les cendres d'Henry Dunant "reposaient au colombarium [salle des niches] de Zurich dans un quasi oubli", jusqu'en 1931.

Ou bien l'urne a-t-elle été déposée dans le mur des niches du crématoire qui se trouve à quelque deux cents mètres à droite de celui-ci ? Malheureusement aucun document de 1910 ne traite de cette question.

Il est possible que l'urne d'Henry Dunant ait été déposée le jour de l'incinération à l'intérieur du crématoire et qu'elle y soit restée un certain temps. Toutefois le numéro élevé de la niche (1174) indique très vraisemblablement que celle-ci appartenait à une grande paroi. A l'intérieur même du crématoire, il n'y a pas assez de place pour un nombre si élevé de niches.

Invitation du Comité pour un monument funéraire d'Henry Dunant au président Emil Klöti, 27 avril 1931, au dévoilement du monument funéraire le 9 mai 1931.

Fiche 3148 recto : document fondamental pour l'histoire de la sépulture d'honneur dédiée à Henry Dunant, au cimetière Sihlfeld D pavillon 4, Albisriederstrasse, accordée à l'Alliance des samaritains de Zurich, 7 septembre 1928.

Idem, verso : "Enterrements", 8 mai 1931 ; indications sur Henry Dunant : "8. V. 1931

Dunant, Henry, v. Genf, Gründer des Roten Kreuzes
geb. 8.5.1828 in Genf Krem. 2 XI. 1910 in Zürich, gest. 30. Okt. 1910 in Heiden

(Urne wurde im Denkmal beigesetzt ; Enthüllungsfeier 9. V. 31)

C Reg. Nr. 51/1931".

Lettre du Comité pour un monument funéraire d'Henry Dunant au président Emil Klöti pour accompagner le programme de la cérémonie du dévoilement du monument funéraire du 9 mai 1931, 30 avril 1931.

Prise de position par Hans Amann, Henry-Dunant-Museum Heiden, sur la question : « Wieso wurde Henry Dunant in Zürich beigesetzt ? », 10 mai 2003.

Communication interne de M. Sergio Gut, directeur du Service des pompes funèbres de la ville de Zurich au président de celle-ci pour le dépôt d'une couronne, le 8 mai 2003.

⁸⁸ Cette niche se trouvait deux cents mètres à droite de l'ancien crématoire du cimetière Sihlfeld à Zurich, section A, qui avait été bâti par l'architecte municipal Arnold Geiser en 1889. Ce bâtiment existe toujours, mais a changé d'affectation.

3148 37, 8, 81268 1

Mieter: Samaritervereinigung Zürich
Henri Dunant

Vom Stadtrat geschenkt lt. St. R. B. v. 7. Sept. 1928.

Nr. 55 a

Verweiskarte unter Dunant, J. Henri

Vertrags-Nr. 5276 Plan Nr. Rolle 22/11
kein Vertrag

Friedhof Sihlfeld D, Pavillonische Nr. 4 a.d. Albisrieder
str.

Datum Vertragsdauer

Erbegrab, wird dch. Stadtverwaltung geschnitten.

No. 22 - II. - 29 - 1000

3143

Datum Beisetzungen

6. 8. 1931 Dunant, Henry, v. Genf, Gründer des Roten Kreuzes
geb. 8. 5. 1828 Genf, 2. 8. 1910 in Zürich, gest. 30. Okt. 1910 in Herden
in Genf (Urne wurde im Denkmal beigesetzt; Entbaltungsfis. 9. 11. 31)
C. Reg. Nr. 57/1931.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cartothèque du Service des pompes funèbres de Zurich
la fiche 3148 confirme l'attribution d'un emplacement d'honneur
pour le monument funéraire d'Henry Dunant
(cimetière Sihlfeld D, pavillon 4, Albisriederstrasse)
à l'Association des samaritains de Zurich, le 7 septembre 1928.
Le verso de la fiche précise : "Urne wurde im Denkmal beigesetzt"
c'est-à-dire que l'urne a été placée dans le monument

OÙ REPOSENT LES CENDRES D'HENRY DUNANT

Aujourd'hui encore, la paroi des niches qui se trouve à droite du crématoire contient une niche portant le numéro 1174. Naturellement cette niche n'est plus celle qui abrite l'urne d'Henry Dunant.⁸⁹

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, le 8 mai 1828, l'Association des samaritains de la ville de Zurich a pris l'initiative de créer un monument funéraire digne de ce grand homme. Le 7 septembre 1928, le conseil municipal a répondu favorablement à cette demande, après quelques hésitations dues au coût d'un tel monument et à une question diplomatique.

Un tel monument ne devrait-il pas se trouver à Genève ou à Heiden? En effet, le conseil municipal trouvait que "les relations entre Dunant et la ville de Zurich avaient été bien ténues".

Le 8 mai 1931,⁹⁰ l'urne cinéraire fut placée en terre, à l'endroit prévu et préparé pour le monument funéraire, à la hauteur de la halle des obsèques du cimetière du Sihlfeld, section D, pavillon n° 4, Albisriederstrasse. Une cérémonie eut lieu à 15 heures, en présence des représentants de la famille Dunant.

Comme nous l'apprend une lettre du 30 avril 1931, adressée par le comité à Emil Klöti, l'actuel monument funéraire⁹¹ fut par la suite installé à cet emplacement.

Le monument Henry Dunant est devenu entre temps un modeste lieu de tourisme funéraire. C'est avant tout des pèlerins japonais qui déposent régulièrement des fleurs et des guirlandes commémoratives faites de papier de couleur.

⁸⁹ Actuellement, la niche 1174 contient l'urne funéraire d'Aline Ida Burger-Buser, 1922-2004. La position originelle de la niche 1174 a été légèrement déplacée lors d'une nouvelle gestion de la paroi des niches.

⁹⁰ Maurice Dunant, neveu et exécuteur testamentaire d'Henry Dunant, avait donné son accord.

⁹¹ Il a été réalisé par le célèbre sculpteur Hans Gisler, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

NJË KUJTIM NGA SOLFERINO

par Henry DUNANT

réédition de l'introduction « Parathënie » de 1995, pages 1-4
deuxième « Parathënie » par Roger Durand, pages 5-8

nouvelle traduction en albanais de l'édition de 1862
par le professeur Gjyltekin Shehu, pages 1-128

« Çka ndodhi me propozimet e Henry Dunantit »
par Hans Haug, pages 129-137

« Konventa », pages 139-148

Prishtinë, 2005, Komiteti Ndërkombëtar I Kryqit Të Kuq
Shtypi : "ADEA", 8-149 pages

* * *

Grâce au dynamisme de notre membre correspondant au Kosovo qui a traduit pour la première fois *Un souvenir de Solferino* en albanais, ce livre fondamental connaît une deuxième édition.⁹² Celle-ci bénéficie aussi du soutien du Comité international de la Croix-Rouge. Elle a été tirée à 3000 exemplaires.⁹³ Elle reproduit toutes les parties de la première édition et contient un seul texte nouveau « Parathënie » que nous publions ici dans sa version originale.

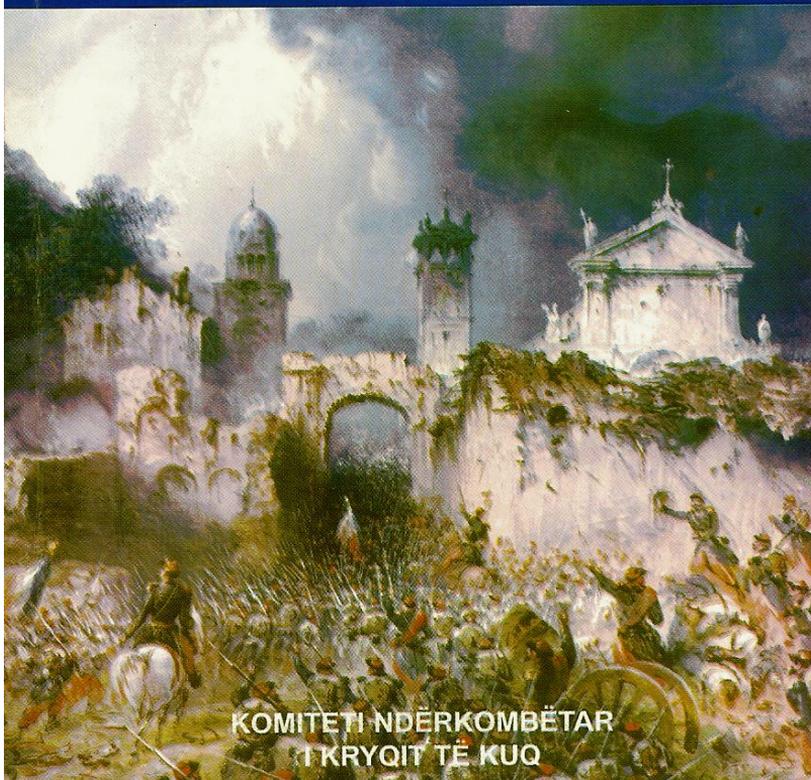
⁹² La première a paru en 1995, voir notre compte rendu dans le *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 19, 1998-1999, pages 88-99.

⁹³ L'apparence extérieure du volume est semblable à celle de l'édition de 1995. Le même extrait du tableau illustrant l'armée française s'emparant de la ville haute et du château de Solferino, par Bossoli, figure sur la page de couverture, cette fois en couleur. Mais le cliché est toujours inversé, de sorte que tous les soldats paraissent gauchers !

DOCUMENTS ET SOURCES

Henry Dunant

NJË KUJTIM
NGA SOLFERINO



KOMITETI NDËRKOMBËTAR
I KRYQIT TË KUO

DOCUMENTS ET SOURCES

Préface

Le soir du 24 juin ou le 25 au matin, Henry Dunant arrive à Castiglione, petite localité à trois kilomètres de Solferino. Il ignore qu'une gigantesque bataille vient d'opposer, le jour même, les armées autrichiennes à celles de la France et du Piémont (future Italie). En un instant, il plonge dans un univers cauchemardesque de soldats blessés qui arrivent par milliers dans cette petite localité que rien ne préparait au rôle d'hôpital de campagne.

Immédiatement, les bâtiments capables d'accueillir des blessés sont submergés, aussitôt le personnel soignant est dépassé. C'est dans la Chiesa Maggiore que le Genevois découvre des centaines de blessés entassés, dépourvus des premiers soins élémentaires. Sans hésiter, il s'improvise alors comme infirmier. Il humecte des bouches ensanglantées. Il accompagne les ultimes paroles d'agonisants. Il prend en note les dernières volontés d'un malheureux pour les transmettre à ses parents.

Bientôt, il organise spontanément des secours. Il achète du linge et des chemises, il s'efforce de trouver à boire et à manger pour les blessés. Il envoie son cocher à Brescia pour se procurer des oranges, des citrons, des chemises, des cigares, du tabac. Progrès important, il sert de modèle aux femmes de Castiglione lorsqu'il soigne sans distinction de nationalité tous les blessés qu'il peut. C'est le fameux : « Tutti fratelli ! » Il enrôle même les touristes, des soldats légèrement blessés, des prisonniers autrichiens pour prodiguer quelques secours improvisés.

Son intervention dure selon toute vraisemblance trois jours, du 25 au 27 juin. En effet, il part bientôt à la recherche du quartier général de l'empereur Napoléon III pour remplir sa mission d'administrateur délégué d'une société colonisatrice en Algérie, (alors française). Mais, chemin faisant, il oublie de nouveau ses priorités financières et négocie auprès de l'état-major français la possibilité pour des chirurgiens

DOCUMENTS ET SOURCES

autrichiens, faits prisonniers comme n'importe quels autres soldats, de soigner librement leurs compatriotes blessés au combat. Nous le constatons, l'homme d'affaires genevois a tout de suite laissé vibrer sa corde humanitaire, face à la détresse. Son comportement est certes honorable, mais il ne présente rien d'exceptionnel, car beaucoup d'autres personnes avaient fait de même, bien avant lui.

* * *

Pourquoi parlons-nous alors autant du Samaritain de Castiglione ?

Contrairement à la quasi-totalité des secoureurs improvisés, placés dans une situation semblable, Henry Dunant n'oublie pas ce qu'il a vécu. Surtout, il ressent le besoin incontournable d'interpeller la terre entière sur le scandale de ces malheureux soldats, qui ont été blessés alors qu'ils servaient leur patrie et qui se voient cruellement abandonnés, sans soins, à des agonies épouvantables.

Non seulement, le philanthrope improvisé raconte son expérience dans les cercles qui lui sont familiers. Mais aussi, il prend la peine de rédiger *Un souvenir de Solferino*.

Ce livre est nouveau, parce qu'il décrit sans fard la condition réelle des soldats blessés : les mâchoires broyées, les cervelles à vif, les plaies qui pourrissent. Ce livre est nouveau, parce qu'il révèle sans complaisance l'insuffisance lucide, voire calculée des services sanitaires des armées en campagne. Ce livre est nouveau, parce qu'il formule des propositions concrètes pour remédier à de tels fléaux :

- Organiser une rencontre des chefs de guerre
“pour formuler quelque principe
international, conventionnel et sacré”
pendant une époque de paix et de tranquillité.
- Constituer des sociétés de secours permanentes.
- Former à l'avance des volontaires
qui soient “bien qualifiés”.

DOCUMENTS ET SOURCES

Nous le constatons, presque tous les ingrédients de la miraculeuse alchimie Croix-Rouge se trouvent réunis dans ces pages géniales : la compétence professionnelle des soignants, la neutralisation des blessés et du personnel médical, la permanence des sociétés de secours, la mise sur pied d'un accord international.

A n'en pas douter, le livre fondateur de l'œuvre humanitaire reste d'une grande actualité. Nous félicitons l'Association Henry Dunant du Kosovo, notamment son président le professeur Shehu, d'avoir pris la peine de rééditer cette traduction en albanais.

Roger Durand
Société Henry Dunant
président
Genève

DOCUMENTS ET SOURCES



Cette lettre offre un exemple de la minutie avec laquelle Henry Dunant participe aux débuts de la « Société de la Croix Rouge de Heiden » dont il est cofondateur. Il rédige le texte de la missive et celui de l'adresse sur l'enveloppe pour que son président, Paul Sonderegger, n'ait qu'à signer et à poster l'envoi.

Or la présence de ces documents dans la collection Robert Alther incite à penser que cette lettre n'est pas partie en Turquie. Tout le travail de l'infatigable promoteur de sections ou de sociétés de la Croix-Rouge n'aurait donc pas été mis en valeur, en l'occurrence. D'ailleurs, l'a-t-il su ? Voir aussi les pages 54-55 du présent *Bulletin de la Société Henry Dunant*. Ndir

COLLECTION ROBERT ALTHER À SAINT-GALL

par Hans AMANN⁹⁴

Robert Alther (1885-1964) était pharmacien à Saint-Gall. Il collectionnait avec passion les manuscrits: documents bibliques, personnages célèbres d'Europe et d'Amérique. Cette collection qui contient quelque 16 000 pièces a été déposée en juin 2003 par le neveu de Robert Alther, selon les dispositions de celui-ci, à la Bibliothèque cantonale de Saint-Gall, qui l'a intégrée dans la collection Vadian. Ce très riche dépôt contient notamment des autographes de Mussolini, Lénine, Churchill, Einstein, Guillaume-Henri Dufour, Caruso, Napoléon I^{er}, Karl Marx, Goethe, Albert Schweitzer.

Cinquante documents inédits

Je me suis demandé s'il pouvait peut-être y avoir parmi eux des écrits d'Henry Dunant. J'ai alors pris contact avec le responsable, Monsieur R. Gamper, et fus heureusement surpris de constater qu'il y en avait effectivement plus de cinquante. Je sollicitai alors l'autorisation de pouvoir les étudier, ce qui me fut accordé le 18 juillet dernier. M. Gamper avait heureusement eu connaissance de mes diverses recherches et écrits sur Dunant. En m'accordant cette autorisation, il me demanda toutefois de bien vouloir annoter, sur une feuille séparée de chaque document, mes éventuels commentaires et éclaircissements. Ces manuscrits sont catalogués sous la cote Vad IG Alt 85.1.

En parcourant ces documents, le hasard me fit découvrir une lettre de Gustave Moynier, qui fut président du « Comité des cinq » et deuxième président du Comité international de

⁹⁴ Traduction française par Jean Pascalis ; titre original « Ueber 50 Dunant Handschriften in der Sammlung Alther, St.Gallen ».

DOCUMENTS ET SOURCES



25 25f 17
Heiden, den 7. Juillet 1890.

A Monsieur le Directeur
et Messieurs les Membres du Comité de la
Société Ottomane de secours aux militaires blessés.
Hôtel de l'Administration Sanitaire
Centrale de l'Empire, à Galata,
Constantinople.

Monsieur le Directeur et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir,
par la Poste, en même temps que cette lettre,
une brochure contenant le Compte-rendu
de la première Assemblée Générale du Comité
de Dames de la Société de la Croix-rouge
de Heiden (Suisse Orientale) pour le
Secours des blessés des armées, avec les Statuts,
que nous vous prions de vouloir bien agréer

DOCUMENTS ET SOURCES

85.25f

en témoignage de confraternité dans l'œuvre
d'humanité internationale dont votre
Comité s'occupe depuis bien des années.

Nous vous serions reconnaissants si,
de votre côté, vous vouliez bien nous envoyer
un rapport sur l'activité de la Société
Ottomane de secours aux Militaires Blessés.

Veillez agréer,

Monsieur le Directeur & Messieurs,

l'expression de mes sentiments
de très haute considération.

Le Directeur

de la Société de secours aux Blessés
des Armées, à Heiden, Suisse Orientale
(auxiliaire du Comité Central Suisse)

adresse :

Monsieur Paul Sonderegger
Directeur de la Société de la Croix Rouge de Heiden
Heiden; Canton d'Appenzell, Suisse.

DOCUMENTS ET SOURCES

la Croix-Rouge durant quarante ans. Datée du 23 avril 1879 à Genève, elle est adressée au général baron Klasnitz, au ministère de la Guerre à Vienne. L'en-tête imprimé de la lettre porte en haut à gauche l'emblème de la Croix-Rouge et le titre "Comité international de secours aux militaires blessés", qui devint ultérieurement le CICR. Un document combien précieux !

Mais comment se fait-il que ces documents soient parvenus dans la collection de Robert Alther, alors que la plupart d'entre eux se rapportent aux relations entre Henry Dunant et Wilhelm Sonderegger ? On peut imaginer qu'ils ont été conservés par la famille Sonderegger après le décès prématuré de Wilhelm Sonderegger en 1904. Dans *J.-H. Dunant-Revolutionär*, paru en 1935, René Sonderegger, un des fils de Wilhelm, a reproduit en fac-similé quelques-unes de ces lettres. En page 101, il précisait même que les originaux se trouvaient en possession du conseiller aux Etats Hans Konrad Sonderegger (1891-1944), à Heiden. Les lettres découvertes proviendraient-elles, elles aussi, de là ? Il y a là une contradiction car, parmi les lettres de Dunant, j'ai trouvé un simple billet écrit avec une ancienne machine à écrire précisant que les originaux provenaient du Musée Henry-Dunant de Heiden, qui ne fut inauguré qu'en 1969 par son initiateur Jakob Haug. Comment alors faire coexister ces deux affirmations ? Qui fut à l'origine le détenteur de ces lettres ? Qui les a transmises au Musée et qui, finalement, les a offertes ou vendues à Robert Alther ? Questions auxquelles il n'est pas possible de répondre pour l'instant.

Nous nous sommes alors enquis de la possibilité d'en obtenir des copies, ce qui est apparu impossible. Mais, après que j'ai travaillé durant plus de six heures à rédiger les commentaires qui m'avaient été demandés et lui avoir même remis quelques autographes de ma petite collection, la direction finit par me les faire faire !

Ces documents n'apportent en somme rien de bien substantiel. Mais pour nous, qui avons la passion de faire revivre la personnalité de Dunant, ils constituent de nouveaux témoignages et seront des éléments précieux permettant à de futurs chercheurs d'affiner sa biographie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAMEDI 7 MAI 2004

Résidence de la Gradelle, à Chêne-Bougeries

Étaient présents: Mmes et MM. Alberto Aliprandi, François Bugnion, Flora Doko-Lumani, Bernard et Monique Dunant, Claire Dunant, Christiane Dunant, André Durand, Nicolas Durand, Roger Durand, Monique Fatio, Evelyne Fiechter, Maria Franzoni, Charlotte Gonzenbach, Olivier Grivat, Anita Gudinchet, Geneviève Langenhagen, Roland Machenbaum, Marie-Jeanne Macheret, Denise Mützenberg, Madeleine Nierlé, Michel Odier, Jean Pascalis, Marcelle et Edmé Regenass, Gjyltekin et Drita Shehu, Rémy Wyler. Vingt-trois personnes s'étaient excusées.

Le président salue la présence du professeur Gjyltekin Shehu, de Prishtina, président de l'Association Henry Dunant du Kosovo, et de son épouse, de Mme Flora Doko-Lumani, de Struga, présidente de l'Association Henry Dunant de Macédoine. Il remercie Jean Pascalis pour l'hospitalité des locaux de la Résidence de la Gradelle.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2003, envoyé aux présents et aux excusés, est adopté, avec remerciements à son auteure, Christiane Dunant.

Rapport d'activité du comité

La Société compte actuellement 183 membres, 122 à Genève et dans le bassin genevois, 23 en Suisse, 36 en Europe et 2 Outre-mer. Elle a enregistré 7 admissions et 4 démissions.

Trois membres sont décédés au cours de l'année: Mme Perle Bugnion-Secretan, M. Anouar Louca, M. Alec Plaut. Un instant de silence est observé en leur mémoire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 MAI 2004

Composé de Bernard Dunant et Jean-Daniel Candaux, vice-présidents, Christiane Dunant, secrétaire, Alberto Aliprandi, trésorier, Claire Dunant, Maria Franzoni, Tony Guggisberg, Madeleine Nierlé, Jean Pascalis et Ariane Vogel, sous la présidence de Roger Durand, le comité s'est surtout occupé des questions suivantes :

Le volume commémorant la naissance des *UCJG : 150 ans déjà...* est sorti de presse. Il apporte des éléments nouveaux sur le rôle déterminant d'Henry Dunant, lors de la création des Unions chrétiennes de Genève.

Le *Bulletin* n° 21, 2003 sera bientôt prêt.

Les grands parcs publics de la rive droite présentent des panneaux avec des évocations concernant la Croix-Rouge et Henry Dunant, en français, en anglais et en allemand. Ces textes contiennent un certain nombre d'erreurs. Nous essayons d'intervenir auprès des autorités compétentes pour que des corrections y soient apportées.

La neutralité des hôpitaux, antécédents historiques, par le docteur Jean Guillermand, n° 19, est prêt à la publication, sauf pour les illustrations.

Catalogue de la correspondance d'Henry Dunant : le président et Christiane Dunant continuent les nombreux contrôles. Divers compléments sont apportés, notamment la correspondance entre Henry Dunant et Christian-F. Haje, pour laquelle Madeleine Nierlé procède aux vérifications. 250 lettres présentant des difficultés sont passées en revue. MM. Hans Amann et Artur Bärtsch nous ont signalé une cinquantaine de lettres de Henry Dunant acquises par la Bibliothèque Vadiana, de Saint-Gall.

La Croix-Rouge chinoise nous a questionnés sur la taille d'Henry Dunant, en vue de créer une statue grandeur nature, de pied en cap.

La Croix-Rouge genevoise a lancé une opération pour le 140^e anniversaire de sa création en mobilisant les familles des fondateurs, en collaboration avec la Société genevoise de généalogie, dont le président Nicolas Durand a rassemblé

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 MAI 2004

150 000 noms de familles genevoises. Une soirée est agendée au 25 novembre 2004.

Le président a servi d'historien, lors du voyage d'anciens collaborateurs du CICR à Solferino, en octobre 2003.

Une quarantaine de membres de la branche régionale de la Croix-Rouge de Fläming-Spreewald (sud de Berlin), conduits par M. Rainer Schlösser ont visité des organisations croix-rouges à Genève, au début octobre. Charlotte Gonzenbach les a guidés dans la Vieille ville. Ils ont été reçus par la Société, le 9 octobre 2003, pour un apéritif dans les locaux de la paroisse de l'Oratoire, gracieusement mis à disposition. M. Schlösser a offert à la Société Henry Dunant une copie du diplôme honoris causa que l'université de Heidelberg avait décerné à Henry Dunant et Gustave Moynier ; en faisant des recherches, il a découvert des lettres, dont il nous fera parvenir des copies.

L'Association Henry Dunant de Paris a effectué un voyage d'étude du 17 au 20 juin à Genève. Jean-Daniel Candaux a préparé leur accueil à la BPU ; le président a conduit les participants "sur les pas d'Henry Dunant" dans la Vieille ville.

Local d'archives : mis à disposition par la commune de Chêne-Bougeries, le local d'archives héberge chaque année de nouveaux volumes, des dossiers d'archives supplémentaires.

Rapport du trésorier

Alberto Aliprandi présente pour la vingtième fois les comptes. Les recettes 2003 se montent à 19 621,40 francs (cotisations : 6075.-, divers : 600.-) pour 3694.85 francs de dépenses (administration : 871.-, traduction 500.-). Il s'agit d'une tentative d'édition en français de la thèse de doctorat de Daniel Regli, théologien de Zurich, sur les quatre diagrammes d'Henry Dunant), et 38 000 francs de provisions affectés aux prochaines publications, dont 22 000.- pour la « Collection Henry Dunant », n° 26, *Genève, berceau et capitale de la Croix-Rouge*, volume pour lequel des photographies en couleur avaient déjà été faites. La fortune de la

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 MAI 2004

Société se monte à 8592,78 francs, répartis sur deux comptes à la Banque cantonale de Genève.

Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Charlotte Gonzenbach, en concertation avec M. Michel Odier, constate la précision du travail effectué et remercie M. Alberto Aliprandi de son accueil très chaleureux lors des contrôles. Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au trésorier.

Discussion et approbation des rapports

M. François Bugnion est sensible au travail effectué par le comité, qu'il remercie. L'assemblée approuve à l'unanimité ces trois rapports et décharge en est donnée à leurs auteurs. Le président remercie l'assemblée de sa confiance.

Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes

Le comité est réélu par acclamations.

Les vérificateurs des comptes Mme Charlotte Gonzenbach et M. Michel Odier sont réélus par acclamations.

Programme 2004-2005

Le Bulletin, n° 22, est en préparation ; il couvre les années 2004-2005. Pour le *Catalogue de la correspondance* nous poursuivons les contrôles. *La neutralité des hôpitaux, antécédents historiques* par M. Jean Guillermand, devrait paraître en 2005 car la mise en pages est prête.

La quête continue pour l'inventaire des lieux portant le nom d'Henry Dunant. D'une part, une étude décrira l'histoire de la rue que les Genevois ont dédiée à leur illustre concitoyen, en 1916 déjà. D'autre part, une enquête sera adres-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 MAI 2004

sée aux sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde entier.

Genève, berceau et capitale de la Croix-Rouge, « Collection Henry Dunant », n° 26, tentera de décrire l'œuvre d'Henry Dunant et le développement de la Croix-Rouge à Genève, de 1859 à nos jours. Chaque étape des divers organismes de l'institution humanitaire, chaque moment clé du mouvement, sera illustré par un document iconographique et une brève notice explicative.

Divers

M. Rémy Wyler, au nom des Unions chrétiennes de Genève, remercie la Société qui, par le biais de l'expérience de son président dans l'édition et la recherche d'archives, a rendu possible la publication du volume commémorant la naissance des UCJG à Genève. Voir *150 ans déjà...* « Collection Henry Dunant », n° 20.

Mme Geneviève Langenhagen remercie les Genevois, au nom de l'Association Henry Dunant de Paris, pour l'accueil qu'ils ont réservé aux Parisiens, lors de leur voyage en juin 2003, notamment aux Unions chrétiennes de Genève et à la BPU, sans oublier la visite de la Vieille ville et de la chapelle de l'Oratoire.

Le professeur Gjyltekin Shehu explique que la Shoqata Henry Dunant à Prishtina poursuit son effort de traduction en albanais de brochures et d'articles, ainsi que leur diffusion dans les écoles primaires. Avec des étudiants de la chaire de français où il enseigne la littérature, il a analysé des passages d'*Un souvenir de Solferino*, complétés par le visionnement d'un film vidéo. Il a prononcé une conférence à la faculté de philologie de Prizren. La traduction du volume *Sur les pas d'Henry Dunant dans la Vieille ville de Genève* est à la dactylographie. Il va soumettre au chef des monuments historiques de la ville de Prishtina une demande pour la pose d'un buste dans la rue Henry Dunant ou dans le parc attenant.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 MAI 2004

Mme Flora Doko-Lumani, présidente de l'Association Henry Dunant de Strugë en Macédoine, prend la parole ; son intervention est traduite de l'albanais par le professeur Shehu. Le travail de l'Association est inspiré par celui de la Société Henry Dunant. Septante médecins sont devenus membres. Une information importante est faite auprès des élèves adolescents et de l'école secondaire.

M. Michel Odier se demande si, avec l'ouverture des pays baltes, il ne conviendrait pas de rechercher des traces d'Henry Dunant dans cette partie de l'Europe.

La séance est levée à 21h⁰⁰.

* * *

M. Olivier Grivat présente des diapositives accompagnées d'intéressants commentaires sur Chabag, une colonie vaudoise fondée dans la Russie des tsars, vers 1820.

Il enchaîne avec une entreprise aux analogies frappantes : la Société des moulins de Mons-Djémila lancée par Henry Dunant dans l'Est algérien, trente ans plus tard. En septembre 2003, en tant que journaliste d'investigation (au quotidien *Le matin*, de Lausanne), il s'est rendu à Sétif et à Mons-Djémila, où il a constaté que le moulin construit en 1859 est toujours en bon état, même s'il ne fonctionne plus.

A quand un voyage d'étude de la Société Henry Dunant en Algérie ?

La secrétaire
Christiane DUNANT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAMEDI 3 JUIN 2005

Salle de paroisse Saint-Pierre / Fusterie
place du Bourg-de-Four 24

Etaient présents: Mmes et MM. Alberto Aliprandi, Bernard Dunant, Claudine Candaux, Christiane Dunant, Roger Durand, Monique Fatio, Maria Franzoni, Charlotte Gonzenbach, Anne-Marie Guggisberg, Tony Guggisberg, Geneviève Langenhagen, Besnik Lena, Shefki Luma, Lumni Lumani, Naser Lumani, Roland Machenbaum, Roger Mayer, Madeleine Nierlé, Michel Odier, Jean Pascalis, Edmé Regenass, Jean-François Reymond, Gjyltekin et Drita Shehu, Laura Shehu, Clarissa Starey, Jean-Pierre Widmer, Rémy Wyler, Denise Zwilling. Vingt personnes s'étaient excusées.

Musée international de la Réforme

En préambule, le président explique pourquoi le comité a organisé une telle visite, qui a bénéficié des explications du professeur Olivier Fatio. Certes, la toute nouveauté de ce lieu de culture et de mémoire présente en elle-même un grand intérêt. Mais surtout, les liens entre la Réforme et Henry Dunant sont tellement étroits que la visite de ce Musée ne peut que concorder avec l'approche globale du philanthrope genevois que mène la Société Henry Dunant.

De par l'influence de sa mère, le jeune Henry est associé très tôt au dynamisme et à la foi du Réveil, notamment au sein de la Société évangélique. Le devoir de charité s'inscrit au plus tôt en lui-même comme un complément indispensable à la méditation théologique et à la foi témoignante.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 2005

En ce milieu du XIX^e siècle, le protestantisme genevois vit un renouveau très intense par le Réveil, grâce à des pasteurs ou des historiens tels Louis Gaussen ou Henri Merle d'Aubigné.

Lorsque Henry Dunant fonde l'Union chrétienne de Genève en 1852, avec des compagnons de foi comme Maximilien Perrot, il met en application l'enseignement des prédicateurs évangélistes. Or nous savons l'ampleur et le rayonnement que les UCJG vont avoir, surtout par l'Alliance universelle dont Henry Dunant fut l'un des concepteurs et des promoteurs les plus ardents. Cet internationalisme, ce protestantisme, cette conviction d'être investi d'un rôle particulier trouveront un champ d'application brillant avec la fondation de la Croix-Rouge.

L'enracinement chrétien d'Henry Dunant, son identité réformée et son militantisme évangélique méritaient donc le retour aux sources vers la grande Réforme calvinienne du XVI^e siècle qui a désormais son Musée à Genève.

Le président salue la présence du professeur Gjyltekin Shehu, président de l'Association Henry Dunant du Kosovo, de son épouse Drita et de leur fille Laura, de Prishtina, de MM. Besnik Lena et Lumni Lumani, représentant l'Association Henry Dunant de Struga, Macédoine, de Mme Denise Zwilling venue de Paris pour l'Association Henry Dunant de France.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mai 2004, envoyé aux présents et aux excusés, est adopté, avec remerciements à son auteure, Christiane Dunant.

Rapport d'activité du comité

La Société compte actuellement 183 membres, 122 à Genève et dans le bassin genevois, 16 en Suisse, 42 en Europe et 3 Outre-mer. Elle a enregistré 3 admissions et 3 démissions.

Six membres sont décédés au cours de l'année: Mmes Madeleine Dunant (103 ans), Mély Pascalis, MM. Claude

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 2005

Barbey, Artur Bärtsch, Pierre-Charles George, Pierre Nierlé.
Un instant de silence est observé en leur mémoire.

Composé de Bernard Dunant et Jean-Daniel Candaux, vice-présidents, Christiane Dunant, secrétaire, Alberto Aliprandi, trésorier, Claire Dunant, Maria Franzoni, Tony Guggisberg, Madeleine Nierlé, Jean Pascalis et Ariane Vogel, sous la présidence de Roger Durand, le comité s'est surtout occupé des questions suivantes :

Le *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 21, 2003 est tout juste sorti de presse. L'illustration de la page de couverture est un dessin original créé pour les 140 ans de la Croix-Rouge genevoise. La Société remercie cette dernière de lui avoir donné l'autorisation de le reproduire. Il contient plusieurs articles majeurs : sur les ancêtres d'Henry Dunant, sur l'appartenance ou non de celui-ci à la franc-maçonnerie, sur un archétype récemment découvert des fameux diagrammes, sur la médaille du prix Nobel de la paix de 1901.

Le *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 22, concernera les années 2004-2005. Il paraîtra à l'automne 2005. Son élaboration est fort avancée, grâce à plusieurs études déjà mises en pages. Mentionnons une synthèse sur l'ensemble de la vie d'Henry Dunant, un fonds riche de cinquante manuscrits inédits, la réception du prix Nobel 1901 dans la presse genevoise, etc.

Le projet d'un buste d'Henry Dunant à Prishtina prend définitivement corps ! Grâce aux efforts inlassables du professeur Shehu, grâce au soutien généreux de l'Etat de Genève et du CICR, la Société Henry Dunant, en collaboration avec l'Association « Genève : un lieu pour la paix », peut enfin offrir un buste d'Henry Dunant au Kosovo. Chacun apprécie ici même ce buste. Il a été fondu par l'entreprise GEYA, à Ogens d'après un plâtre réalisé par Mme Jennifer Deleplanque. Celle-ci avait été chargée par le CICR de réaliser une légère réduction du buste, créé par Luc Jaggi, qui se trouve à la place Neuve. Le comité participera à la cérémonie du dévoilement en la personne de son président et de Jean-Daniel Candaux, vice-président, le jeudi 8 septembre 2005 vraisemblablement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 2005

Les recherches généalogiques sur la famille Dunant connaissent un regain d'activité comme le montrent les recherches de Christiane Dunant sur les ascendants d'Henry. De plus, le partenariat avec la Société genevoise de généalogie est des plus fructueux.

Membre de l'Association Henry Dunant de France, Mme Denise Zwilling, ici présente, mène des recherches sur les liens entre les Dunant et la famille de Jean-Gabriel Gros qui vivait en Alsace. Elle a trouvé des preuves de voyages du jeune commis de banque chez ses cousins de l'Est de la France, vers 1848-1850.

L'Association « Genève : un lieu pour la paix » parvient enfin à la publication des *Actes du colloque 2001*. Dans ce volume majeur, Véronique Harouel analyse les liens entre les deux premiers prix Nobel de la paix, Bernard Delpal scrute les convictions du croisé de la charité, Roger Durand croque un portrait inattendu du vieillard de Heiden, tellement désireux de décrocher le premier prix Nobel de la paix.

Lors d'une visite des lieux Henry Dunant à Genève, le professeur allemand Rainer Schlösser avait annoncé quelques trouvailles dans les archives de l'Université de Heidelberg, laquelle avait décerné un doctorat honoris causa à Dunant et Moynier en 1903. Piste à suivre, peut-être dans le prochain *Bulletin de la Société Henry Dunant*.

Le *Catalogue de la correspondance* avance cahin caha. Le président et la secrétaire, aidés par plusieurs membres du comité, s'efforcent d'achever cette importante recherche.

Une récente exhumation d'un texte très rare d'Henry Dunant se livrant à des spéculations philosophiques a incité votre président à relancer la *Bibliographie des œuvres publiées d'Henry Dunant*. Il s'agit de mettre à jour l'inventaire de tous les textes publiés et signés par celui-ci, tâche opportune dans la mesure où la seule bibliographie disponible est vieille de quelque trente-cinq ans !

Comme l'indique le *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 21, 2003, l'enquête sur les rues dédiées à Henry Dunant va son petit bonhomme de chemin. Nous sommes loin d'un

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 2005

boulevard rutilant, nous nous trouvons même devant un véritable dédale tant les informations s'accroissent mais manquent en même temps de précision. Lors de l'assemblée générale de la Société genevoise de généalogie, Mme Yvette Develey a exprimé son intérêt pour cette enquête. Le comité l'en remercie chaleureusement.

Depuis plusieurs années, des membres de la Société Henry Dunant avaient remarqué que les panneaux explicatifs destinés aux visiteurs et aux touristes dans les prestigieux parcs au bord du lac de Genève, souffraient de sévères défauts. Pour s'en tenir aux textes relatifs à Henry Dunant et aux événements de la Croix-Rouge, nous avons relevé des erreurs de dates, des imprécisions de faits, des traductions (les textes apparaissent aussi en allemand et en anglais) qui accentuent parfois les imperfections du texte original en français. Il y a six mois, la Société Henry Dunant a envoyé un épais dossier au Conseiller administratif chargé des parcs et promenades, mais elle n'a pas encore reçu de réponse ...

Enfin le comité a été appelé, comme d'habitude, à fournir des informations sur Henry Dunant et l'histoire de la Croix-Rouge à diverses personnes : étudiants, journalistes, responsables de la Croix-Rouge, etc.

Rapport du trésorier

Alberto Aliprandi présente pour la 21^e fois les comptes. Les recettes 2004 se montent à 6 292.35 francs (dont 4 860.– de cotisations) pour 5 947.20 francs de dépenses (administration : 1 412.–, site internet à partager avec 2005 : 1 480.–, plâtre du buste HD : 550.–, *Catalogue de la correspondance* : 1 170.–). Le bénéfice de 345 francs s'explique par le fait que la Société n'a pas entrepris de grands chantiers coûteux. Les ventes des volumes ont rapporté 6 300 francs.

La fortune de la Société se monte à 8 937.93 francs au 31 décembre 2004. Des provisions ont été constituées pour le *Bulletin* n° 21 : 7 000.– ; la *Collection Henry Dunant* n° 19, Jean Guillermand : 12 000.– ; la *Collection Henry Dunant* n° 21, 150^e UCJG : 1 000.– ; la *Collection Henry Dunant*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 2005

n° 24, *Genève, un berceau, une capitale*: 22 000.–; le *Catalogue de la correspondance*: 6 000.–; la fonte du buste pour le Kosovo: 1 000.–.

Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Charlotte Gonzenbach et M. Michel Odier proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au trésorier qu'ils remercient pour son excellent travail.

Discussion et approbation des rapports

L'assemblée approuve à l'unanimité ces trois rapports et décharge en est donnée à leurs auteurs. Le président remercie l'assemblée de sa confiance.

Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes

Le comité est réélu par acclamations.

M. Michel Odier ayant demandé à être relevé de ses fonctions après de longues années, il est vivement remercié par applaudissements pour sa disponibilité et son assiduité. Mme Charlotte Gonzenbach accepte un nouveau mandat. M. Roland Machenbaum veut bien prendre la charge de vérificateur des comptes. Ils sont élus par acclamations.

Programme 2005-2006

Le *Bulletin*, n° 22, est en préparation. Le *Catalogue de la correspondance* est toujours en chantier. *La neutralité des hôpitaux, antécédents historiques* par Jean Guillermand, « Collection Henry Dunant », n° 19 est en voie d'achèvement.

L'inventaire des noms de lieux portant le nom d'Henry Dunant est réactivé. Un questionnaire détaillé sera envoyé à

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 2005

toutes les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, soit près de 190 destinataires, en français, en anglais et en espagnol. Grâce à internet, les frais seront considérablement réduits.

Une enquête sur les bustes d'Henry Dunant est en préparation. L'idéal serait de pouvoir commander à un artiste la création d'un nouveau buste.

Divers

Le président informe l'assemblée que le samedi 4 juin 2005 à 18h¹⁵ aura lieu à l'Institut universitaire de hautes études internationales, auditoire Jacques Freymond, la remise du Prix Henry Dunant 2005 à Mme Maya Rehm, diplômée du Centre universitaire de droit international humanitaire, qui a entrepris une étude sur les marchands d'armes. La Fondation Prix Henry Dunant a conclu un partenariat avec le Centre universitaire de droit international humanitaire pour remettre chaque année un prix de cinq mille francs à un étudiant dont le mémoire de diplôme a particulièrement retenu l'attention.

Le CICR vient d'ouvrir un Centre de documentation et d'information destiné au public.

La Société reçoit toujours des demandes de renseignement émanant d'étudiants ou de journalistes.

M. Besnik Lena secrétaire de l'Association Henry Dunant de Struga, Macédoine, transmet les salutations de M. Nevzat Bekteshi, actif depuis de longues années, ainsi que de Mme Flora Doko-Lumani, présidente. Il invite une délégation de la Société à visiter Struga. L'Association suit la voie tracée par la Société de Genève. La revue *Preventiva* édite des articles se rapportant à Henry Dunant, dans le numéro de juillet notamment. M. Besnik Lena poursuit la traduction en albanais de la pièce de Michel Beretti donnée l'an dernier à la Comédie de Genève ; il a le projet de la mettre en scène.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 2005

Le professeur Gjyltekin Shehu est très ému de découvrir le buste d'Henry Dunant offert par Genève au Kosovo. La Shoqata Henry Dunant de Prishtina est active depuis quinze ans, avec la collaboration de M. Nevzat Bekteshi et de professeurs d'université. Une réédition d'*Un souvenir de Solferino*, traduit en 1995, a vu le jour en 2005 grâce à un financement du CICR. Un ouvrage sur Henry Dunant a été édité en cyrillique à Belgrade, après l'édition albanaise. En 1997, le professeur Shehu avait traduit en albanais la brochure *Histoire de la Croix-Rouge*; elle a été éditée ultérieurement par Belgrade en serbe; enfin, des contacts avec un ami turc ont conduit à sa traduction dans cette langue.

Grande a été la satisfaction pour le professeur Shehu, après de nombreux contacts avec les autorités de Prishtina, d'obtenir la nomination d'une "rue Henry Dunant"; des tractations sont en cours pour nommer un "parc de la Paix".

En ce qui concerne le buste, les autorités ont désigné un emplacement; le texte sur le socle sera probablement *Tutti fratelli* traduit en albanais, anglais et serbe. La cérémonie d'inauguration, en présence des autorités du pays, aura lieu le jeudi 8 septembre 2005. Le président de l'UNMIK, le responsable du siège local du CICR à Prishtina, le président du CICR, le gouvernement genevois, les membres de la Société Henry Dunant de Genève seront également invités.

Mme Geneviève Langenhagen rend compte de l'assemblée générale de l'Association Henry Dunant de France, qui a été suivie d'une visite de l'hôtel Regina et de l'hôtel de ville. Cette Association est en liaison avec les Unions chrétiennes pour la commémoration du 150^e anniversaire de l'Alliance universelle des UCJG. Elle signale qu'une plaque commémorative a été posée dans la station de métro Solferino; un article avec photographie est en préparation pour le prochain *Bulletin*.

La secrétaire
Christiane DUNANT

NOTICE NÉCROLOGIQUE

† ARTUR BÄRTSCH

29 octobre 1924 – 9 janvier 2005

Avec une immense tristesse nous avons appris, à Genève, que cet homme d'exception nous avait quittés, après une longue et cruelle maladie.

Pour la Société Henry Dunant et pour un grand nombre de Genevois, Artur Bärtsch incarnait cette volonté magnifique d'établir et de nourrir des liens étroits entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Ainsi, les séjours linguistiques qu'il organisait depuis tant d'années pour des collégiens et des collégiennes de Saint-Gall illustrent son engagement et son dévouement pour cette cause.

Dans les activités plus directement liées à la vie et à l'œuvre d'Henry Dunant, il apporta aussi une précieuse contribution. Non seulement il faisait découvrir le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aux jeunes Saint-Gallois. Mais surtout, il nous a immensément aidés à réhabiliter Georg Baumberger et les Suisses alémaniques qui avaient joué un rôle en faveur du retour d'Henry Dunant au premier plan de la scène internationale.

Nous gardons présent à l'esprit le stimulant voyage qu'il avait organisé en avril 1993, à l'occasion de l'inauguration d'une plaque commémorative à la Bankgasse 8, en collaboration avec notre société et la Croix-Rouge genevoise. Grâce à son entregent, nous avons pu éditer un ouvrage bilingue sur le sujet: *Georg Baumberger und «Die Ostschweiz» verhalfen Henry Dunant zum ersten Friedensnobelpreis.*⁹⁵

⁹⁵ « Georg Baumberger et *Die Ostschweiz* ont propulsé Henry Dunant vers le premier prix Nobel de la paix, Inauguration d'une plaque commémorative, mercredi 21 avril 1993, Bankgasse 8, sur l'immeuble où était édité le journal *Die Ostschweiz* », Roger DURAND, Artur BÄRTSCH et Grégoire MÜLLER (éd.), Société Henry Dunant, Croix-Rouge genevoise, Sektion St.Gallen des Schweizerischen Roten Kreuzes, Saint-Gall et Genève, 1993, 172 pages.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

A ces réalisations magnifiques s'ajoutent les qualités de l'homme. Artur Bärtsch rayonnait d'énergie, d'enthousiasme et de sympathie. Son amitié était forte et généreuse. L'avoir rencontré fut un privilège, un exemple que nous nous employons à imiter.

Roger DURAND



NOTICE NÉCROLOGIQUE

† **CARL VANDEKERCKHOVE**

22 février 1929 – 17 juillet 2005

La Société Henry Dunant s'associe à tous ceux qui veulent rendre hommage à Carl Vandekerckhove, directeur général de la communauté flamande de la Croix-Rouge de Belgique, de 1972 à 1991. Il fut, pour nous Genevois, un partenaire et un ami. Parmi ses nombreuses qualités, nous tenons à souligner les efforts qu'il a menés pour faire mieux connaître la vie et l'œuvre d'Henry Dunant, en Belgique notamment. Par exemple, il réussit à faire en sorte que de nombreuses localités dédient une de leurs rues au fondateur de la Croix-Rouge. A Bruxelles, il nous ouvrit les archives de la Croix-Rouge de Belgique avec un sens de l'hospitalité inépuisable ! Surtout, il publia une remarquable biographique dont le titre même illustre la personnalité de son auteur : *J. Henry Dunant, rêve et réalité*.⁹⁶

Carl était un homme pétri d'enthousiasme, d'idéal et de sens pratique. Collaborer avec lui fut un plaisir, une stimulation, une chance. A Genève, son départ laisse des amis éplorés. Heureusement, nous savons qu'un de ses disciples, Luc De Munck, poursuit son action pour que la profondeur historique du Mouvement continue d'être mise au service de la vérité historique et de l'action de la Croix-Rouge, en Belgique comme elle devrait l'être dans le monde entier.

Roger DURAND

⁹⁶ L'ouvrage a paru en flamand sous le titre *Jean Henry Dunant, droom en daad*, [Bruxelles], novembre 1978, 408 pages, n° 3 de la collection "Die belaugwekkende Rodekruisfiguren".

A notre connaissance, il n'a pas été traduit. Seul, le *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 2, 1978, pages 14-19, en a diffusé des extraits en français, notamment un chapitre intitulé : « Le pourquoi de la présence de Henry Dunant en Italie ».

LISTE DES MEMBRES

Madame et Monsieur ABPLANALP Philippe, 5 rue Marie-Brechbühl
1202 Genève

Monsieur ALBESPY René, 4 chemin des Acacias, 01350 Culoz
France

Monsieur ALIPRANDI Alberto, 7 chemin du Grand-Communal
1222 Vézenaz

Monsieur ANGBAUD Roger, 321 rue du Faubourg St-Antoine
75011 Paris, France

Monsieur AUBERT Charles, 19 chemin des Erables
1213 Petit-Lancy

Madame AUBERT Maurice, 215 route de Choulex, 1244 Choulex

Monsieur AUDEOUD Dominique, 155 route d'Hermance
1245 Collonge-Bellerive

Madame et Monsieur BABEL Jean-François, 20bis chemin de la
Gradelle, 1224 Chêne-Bougeries

Madame BARATTONI Fulgida, 3 via Garibaldi, 48010 Fusignano Ra
Italie

Monsieur BARBEY Daniel, 16 quai Gustave-Ador, 1207 Genève

Monsieur BAUMGARTNER Albert, 32b chemin Grand-Voiret
1212 Grand-Lancy

Madame BECKMANN Andrée, 6 rue Emile-Yung, 1205 Genève

Monsieur BEKTESHI Nevzat, 96.334, Veleshtë, Macédoine

Madame BELLENGER Simone, 22 rue des Maronniers, 75016 Paris
France

Monsieur BENDER Philippe, La Fontaine, 1926 Fully

Monsieur BERCHTOLD Alfred, 9 rue Henry-Spiess, 1208 Genève

Madame BERGMA Cécile, 20 chemin Colladon, 1209 Genève

Madame BERNASCONI-WITZIG Caroline, 8 chemin des Codoz
1025 Saint-Sulpice

LISTE DES MEMBRES

- Madame BINDSCHIEDLER Denise, Ringoltingenstrasse 21
3006 Berne
- Madame et Monsieur BLANC-DUNANT Pierre, 6d route de Loëx
1213 Onex
- Madame BODMER Anna-Regula, Haldenstrasse 5, 8700 Küsnacht
- Monsieur BORELLI Eugène, 1005 Lot Crêt, 01350, Culoz, France
- Madame BOURKE Eiveen, 14 rue Marignac, 1206 Genève
- Monsieur BOUVIER Antoine, 90 rue de Saint-Jean, 1201 Genève
- Madame BUFFAT Françoise, 37 chemin de la Cocuz
1253 Vandœuvres
- Madame et Monsieur BUGNION François, 11 chemin Pré-Cornillons
1292 Chambésy
- Madame et Monsieur CANDAUX Claudine et Jean-Daniel
24 place du Bourg-de-Four, 1204 Genève
- Madame CAUCHOIS Christiane, 65 boulevard Garibaldi, 75015 Paris
France
- Monsieur CAYLA Jean-Louis, 30 chemin William-Lescaze
1203 Genève
- Monsieur CHAIX Paul, 1 cour Saint-Pierre, 1204 Genève
- Madame CHAPONNIÈRE-MEYER Corinne, 26 route de Malagnou
1208 Genève
- Madame CHAPONNIÈRE Gabrielle, 12 chemin de la
Tour-de-Champel, 1206 Genève
- Madame CHAPONNIÈRE Martine, 16 rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève
- Monsieur CHAPONNIÈRE Olivier, 27 chemin de la Vendée
1213 Petit-Lancy
- Monsieur CHRIST Felix, Sandrainstrasse 58, 3007 Berne
- Monsieur CHRISTE James, Les Narcisses, 1880 Bex
- Monsieur CLEMENTE Josep-Carles, Croix-Rouge espagnole
16 Eduardo Dato, 28010 Madrid, Espagne
- Monsieur COLLART Yves, 68 chemin Frank-Thomas, 1208 Genève
- Madame COLLOMB Claudette, rue des Pelands
1510 Virieu-le-Grand, France

LISTE DES MEMBRES

- Monsieur CURTET Jean-Christophe, case postale 3095
1211 Genève 3
- Monsieur DELPIN Patrice, 9 rue Chabrey, 1202 Genève
- Madame DESREZ Mireille, 9 rue Séverine, 94270 Kremlin-Bicêtre
France
- Madame DIEM-BENNINGHOF Ursula, 8 chemin d'Alcire
1228 Plan-les-Ouates
- Madame DOKO-LUMANI Flora, 11 rue Kuzman Shapkarev
9633 Struga, Macédoine
- Monsieur DOMINICÉ Christian, La Vague, 33 route de Suisse
1297 Founex
- Madame DOMPIERI Bianca, 8 rue de l'Encyclopédie
1201 Genève
- Madame DRUC-VAUCHER Claire, 10, rue Louis-Fablet
94200 Ivry-Paris, France
- Madame DUCRET-KAPPEL Karin, 15 chemin Edouard-Olivet
1226 Thônex
- Madame et Monsieur DUNANT Bernard, 11 avenue A.-M. Mirany
1225 Chêne-Bourg
- Madame DUNANT Claire, 160 route de Malagnou
1224 Chêne-Bougeries
- Madame et Monsieur DUNANT Christiane et Eric
22 route J.-J. Rigaud, 1224 Chêne-Bougeries
- Monsieur DUNANT Marc, 595 rue du Roussillon, apt 409
Longueuil QC J4H 3R8, Canada
- Madame et Monsieur DUNANT Yves, 6 avenue Marc-Doret
1224 Chêne-Bougeries
- Monsieur DURAND André, 21 rue Ferdinand-Hodler, 1207 Genève
- Madame et Monsieur DURAND Jacqueline et Jacques
23 chemin de la Marnière, 2068 Hauterive
- Monsieur DURAND Jean-Marc, 2b chemin de Platte-Fin, 2046
Fontaines
- Madame DURAND Natacha, 98 rue des Bossons, 1213 Petit-Lancy
- Monsieur DURAND Nicolas, 3b rue Moillebeau, 1209 Genève

LISTE DES MEMBRES

- Madame et Monsieur DURAND Florence et Roger
10 chemin Haccius, 1212 Grand-Lancy
- Madame FATIO Monique, 4 boulevard de la Tour, 1205 Genève
- Madame FIECHTER Evelyne, 14 chemin des Mésanges
1226 Thônex
- Monsieur FORNEY Jacques, 20 chemin John-Briquet, 1209 Genève
- Madame FRANZONI Maria, case postale 117, 1257 Croix-de-Rozon
- Monsieur FUHRMANN Gerhardt, Friedrich-Albertstrasse 18
97702 Münnerstadt, Allemagne
- Monsieur GAGNEPAIN François, 35 avenue du Pré-Fleuri
77270 Villeparisis, France
- Monsieur GIEG Wilhelm, Goldbachstrasse 3, 64750 Lützelbach
Allemagne
- Monsieur GIRARDET Jean-François, 37 chemin du Grand-Puits
1217 Meyrin
- Monsieur GOBBITT David, 4 Jalan Awan Sari Taman Overseas
Union Off Jalan Klang Lama, 58200 Kuala Lumpur, Malaysia
- Monsieur GODOF Alain, 1 chemin des Deux-Neauphles
78640 Neauphle-le-Château, France
- Madame GONZENBACH Charlotte, 2 rue Liotard, 1202 Genève
- Monsieur GREY Jean-Pierre, 11 rue Ferdinand-Hodler
1207 Genève
- Madame et Monsieur GRIMM Gabi et Gerhard, Nürnbergstrasse 12
91781 Weissenburg, Allemagne
- Madame GUDINCHET Anita, 96 rue de la Servette, 1202 Genève
- Madame GUGGISBERG Anne-Marie, 47 chemin des Hutins
1232 Confignon
- Madame GUGGISBERG Coline, 19 rue de Contamines, 1206 Genève
- Madame GUGGISBERG Solène, 47 chemin des Hutins
1232 Confignon
- Madame GUGGISBERG Tony, 19 rue de Contamines, 1206 Genève
- Monsieur GUILLERMAND Jean, 19 rue Charles Lahaye, 21000 Dijon
France

LISTE DES MEMBRES

- Madame HALFF-DESBAILLETS Renée, 35 route du Moulin-Roget
1237 Avully
- Madame HAROUEL Véronique, 67 rue de Rochechouart
75009 Paris, France
- Madame HARROFF Marion, 28 rue de la Printanière, 1293 Bellevue
- Madame HASSID Jacqueline, 79 rue Notre-Dame de Nazareth
75003 Paris, France
- Madame HASLER Eveline, 12 via Livurcio, 6622, Ronco s/Ascona
- Monsieur HOLL Karl, Beethovenstrasse 25, 28209 Bremen
Allemagne
- Monsieur HÖLLE Dietrich, Mengesstrasse 51, 35423 Lich 1
Allemagne
- Madame HUBER Heidy, 22 avenue Pictet-de-Rochemont
1207 Genève
- Monsieur JANUSZ Michal, 11 Listopada 2/8, 42700 Lubliniec
Pologne
- Madame JEANNERET Suzanne, Croix-Rouge française
1 rue du Centre, 64200 Biarritz, France
- Monsieur JENNY Gustave, 25 chemin de la Naz, 1233 Bernex
- Madame JOHNER Antoinette, Reinacherstrasse 18, 8032 Zürich
- Monsieur KISHII Satoru, 8 chemin De-Normandie, 1206 Genève
- Monsieur KUHN Roland, Rebhaldenstrasse 5, 8596 Scherzingen
- Madame KULL Monika, Les Grands-Champs, 1195 Dully
- Monsieur LANGE Wilhelm, Freilingstrasse 4, 35066 Frankenberg
Allemagne
- Madame LANGENHAGEN Geneviève, 30 rue Jean-Violette
1205 Genève
- Monsieur LECHNER Jean-Charles, 12 chemin des Crêts-de-
Champel, 1206 Genève
- Monsieur LENA Beznik, Association des Francophones "Struga"
p.b. 108, 6330 Struga, Macédoine
- Monsieur LO Chamrong, 12 rue Lamartine, 1203 Genève

LISTE DES MEMBRES

Madame LOURDIN-DESBAILLETS Georgette, 22 route d'Epeisses
1237 Avully

Monsieur MACHENBAUM Roland, 23 rue De-Monthoux
1201 Genève

Madame MACHERET Marie-Jeanne, La Verdaine
37 rue de Romagny, 74100 Annemasse, France

Madame MARIGNAC Denis de, 10 cours des Bastions, 1205 Genève

Madame MARTINEZ Florentina, rue des Relands
1510 Virieu-le-Grand, France

Monsieur MARTINEZ Lester, 21 rue de Frémis, 1241 Puplinge

Madame MATHYS Georgette, 4 rue des Rois, 1204 Genève

Madame et Monsieur MAYER Roger, 11 rue Michel-Chauvet
1208 Genève

Madame et Monsieur MEISSBURGER-VANSTEEEDEN Martin
% Meissburger Hans, Oberematt 3a, 3624 Goldiwil

Monsieur MENNET André, 14 route du Stand, 1260 Nyon

Monsieur MEURANT Jacques, 45 route de Meyrin
1210 Ferney-Voltaire, France

Madame et Monsieur MICHELI Dominique, 50 route du Prieur
1257 Landecy

Madame MOBBS Germaine, 28 chemin de la Fléchère
1255 Veyrier

Monsieur MONNIER Philippe, 7 chemin des Ramiers
1245 Collonge-Bellerive

Monsieur MONTIER Arnaud, 44 rue Pierre-Guillaume Petit
76620 Le Havre, France

Monsieur MOREILLON Jacques, 1 chemin du Parc
1279 Chavannes-de-Bogis

Monsieur MOTTU Théodore, 76 route de Vandœuvres
1253 Vandœuvres

Madame et Monsieur MOURAUX Cécile et Jean-Pierre
2555 Fremont Drive, CA 95476 Sonoma, Etats-Unis

Madame MOURGUE D'ALGUE Pierrette, 30 chemin Byron
1223 Cologny

LISTE DES MEMBRES

- Madame MÜTZENBERG Denise, 32 route de Moillebeau
1209 Genève
- Madame NIERLÉ Madeleine, 19 avenue de Budé, case postale 25
1211 Genève 19
- Monsieur ODIER Michel, 15 avenue du Rond-Point
1225 Chêne-Bourg
- Monsieur PAEFFGEN Manfred, 81 via Tigliano
50059 Vinci (Firenze), Italie
- Madame PARENT Malika, 22 chemin François-Lehmann
1218 Le Grand-Saconnex
- Monsieur PASCALIS Jean-Daniel, Résidence de la Gradelle
3a chemin du Pré-du-Couvent, 1224 Chêne-Bougeries
- Madame PERRET Françoise, 141 rue de Lausanne, 1202 Genève
- Monsieur PEYS Peter, Morgenrood 8, 2970 Schilde, Belgique
- Monsieur PICOT François, 1297 Founex
- Madame RAMSEIER Anouk, 35 route du Bout-du-Monde,
1206 Genève
- Monsieur RAVIOLA Aldo, 63 chemin de Ruth, 1223 Cologny
- Madame et Monsieur REGENASS Edmé, 4 chemin de l'Abri
1253 Vandœuvres
- Monsieur REGLI Daniel, Kornamtsweg 8, 8046 Zürich
- Madame REVERDIN Renée, 8 rue des Granges, 1204 Genève
- Madame REVERDIN-TURRETTINI Madeleine, 1 rue François-Lefort
1206 Genève
- Monsieur REYMOND Jean-François, 17 rue du Perron, 1204 Genève
- Madame RIESENBERGER Gisela, Von-Stauffenbergstrasse 24
33105 Padeborn, Allemagne
- Madame ROMBACH-DE KIEVID Johanna, Groenestraat 19, 6991 GB
Rheden, Pays-Bas
- Monsieur ROUËCHE Michel, chemin des Chênes, 1294 Genthod
- Monsieur SAKHNOWSKY Abraham, 82 rue de Carouge
1205 Genève
- Monsieur SANDOZ Yves, 15 rue Arnold-Guyot, 2000 Neuchâtel

LISTE DES MEMBRES

- Monsieur SCHLÖSSER Rainer, Beelitzerstrasse 1
14943 Luckenwalde, Allemagne
- Madame SCHUMACHER Suzanne, 9 quai Charles-Page
1205 Genève
- Madame SEQUIN Anne, Le Châtillon, 1296 Coppet
- Professeur SHEHU Gjyltekin, président de la Shoquata
Henry Dunant, Arbëra II/100, rruga 24 Maj 100
38000 Prishtinë, Kosovë, Unmik
- Monsieur SOMMARUGA Cornelio, 16 chemin des Crêts-de-Champel
1206 Genève
- Madame STAREY Clarissa, 19bis chemin Sous-Bois, 1202 Genève
- Madame STEFFENS Evelyn von, 26 avenue Gare des Eaux-Vives
1208 Genève
- Monsieur STELLING Nicolas, 10 rue du Camus
1470 Estavayer-le-Lac
- Monsieur STORNO François, 5 rue Robert-de-Traz, 1206 Genève
- Madame TSCHARNER Marie-Salomé de, Petit-Sadex
121 route de Lausanne, 1197 Prangins
- Monsieur TURRETTINI Olivier, 36 chemin du Nantet
1245 Collonge-Bellerive
- Monsieur TURRETTINI Pierre, 30a quai de Cologny, 1223 Cologny
- Monsieur VALLOTTON Paul-Olivier, 14 rue de l'Encyclopédie
1201 Genève
- Monsieur VAN DEN DUNGEN Peter, Lecturer of Peace Studies,
University of Bradford, Bradford BD7 1DP West Yorkshire
Angleterre
- Madame VANNOTTI Françoise, 13 rue de Savièse, 1950 Sion
- Madame VERMOT Irène, 4 place de l'Etrier, 1224 Chêne-Bougeries
- Madame VERREY Irène, 1 rue René-Louis Piachaud
1204 Genève
- Madame VOGEL Ariane, 23 rue Prévost-Martin, 1205 Genève
- Madame VOGEL Lucienne, secrétaire générale CRS
71 rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds

LISTE DES MEMBRES

Monsieur WALPEN Laurent, 5 avenue de Gasparin
1224 Chêne-Bougeries

Monsieur WEBER Christophe, 6 route de Florissant, 1206 Genève

Madame WERNER Denise, 27 route de Florissant, 1206 Genève

Monsieur WIDMER Jean-Pierre, 9 rue Oscar-Bider
1220 Les Avanchets

Madame WIDMER Karin, Magnihaldenstrasse 8, 9000 Saint-Gall

Monsieur WYLER Rémy, 4 chemin du Moulonais
1253 Vandœuvres

Sociétés

ALLIANCE UNIVERSELLE DES UCJG, 12 Clos-Belmont, 1208 Genève

ASSOCIATION DU MUSÉE HENRY DUNANT DE HEIDEN, 9410 Heiden

ASSOCIATION GENEVOISE DES SOCIÉTÉS DE SAMARITAINS
9 route des Acacias, 1227 Acacias

ASSOCIATION HENRY DUNANT, 6 passage des Ecoliers
75015 Paris, France

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE, promenade des Bastions
case postale, 1211 Genève 4

CROIX-ROUGE DE FRANCE, 1 place Henry-Dunant
75384 Paris Cedex 08, France

CROIX-ROUGE DES PAYS-BAS VERENIGING HET NEDERLANDSE
RODE KRUIS, postbus 28120, 2502 Kc 'S-Gravenhage, Pays-Bas

CROIX-ROUGE SUISSE, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne

MUSEE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE
17 avenue de la Paix, 1202 Genève

MUSEO INTERNAZIONALE DELLA CROCE ROSSA, 46 via Giuseppe
Garibaldi, 46043 Castiglione, Italie

SECTION GENEVOISE DE LA CROIX-ROUGE SUISSE, 9 route des Acacias
1211 Genève 24

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE GÉNÉALOGIE, % Olivier Chaponnière
15 avenue du Mail, 1205 Genève

UNIONS CHRÉTIENNES DE GENÈVE, 9 avenue Sainte-Clotilde
1205 Genève

PRIX HENRY DUNANT 2005

Samedi 4 juin, la Fondation Prix Henry Dunant a décerné le Prix 2005 à Mme Maya Brehm, pour le mémoire de diplôme d'études approfondies qu'elle a présenté dans le cadre du Centre universitaire de droit international humanitaire⁹⁷ ou CUDIH : *Conventional Arms Transfers in the Light of Humanitarian Rights Law*.

Ce mémoire porte sur les dangers que représente la prolifération actuelle des armes dans le monde et analyse plus particulièrement les instruments légaux pour faire face à ce phénomène. Après avoir souligné les limites du droit en matière de contrôle de l'armement, l'auteure examine dans quelle mesure le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme peuvent avoir pour effet de limiter le transfert d'armes. Elle plaide ensuite pour la nécessité de créer un traité spécifique sur le transfert international des armes et discute le projet de convention proposé par un groupe d'organisations non gouvernementales et soutenu par quelques gouvernements.

⁹⁷ Le 15 février 2005, la Fondation a passé une convention avec cette nouvelle institution universitaire qui se rattache à la Faculté de droit de l'Université de Genève et à l'Institut universitaire de hautes études internationales et qui est destinée à des étudiants ayant déjà obtenu une licence :

"Préambule

Il est rappelé que la Fondation s'efforce d'encourager ceux qui, guidés par le chemin tracé par Henry Dunant dans son idéal humanitaire, continuent à suivre, en les mettant en pratique au quotidien, les soucis d'amélioration de vie humaine, de respect et de dignité.

Article 1. But

Les signataires décident d'attribuer conjointement un Prix Henry Dunant qui est la récompense d'un travail exceptionnel à un mémoire de diplôme d'études approfondies / un master ou tout autre travail académique analogue, rédigé dans le cadre du programme d'enseignement du CUDIH."

Désormais, le Prix est attribué chaque année. Il consiste en un diplôme et une somme de cinq mille francs.

PRIX HENRY DUNANT 2005

Le jury⁹⁸ a proposé d'accorder le premier prix à Mme Maya Brehm parce que son travail est d'un très haut niveau académique et parce qu'il concerne une proposition qui pourrait avoir un impact réel sur les événements internationaux. En particulier, le comité est impressionné par l'analyse qui, bien que faite avec l'objectivité scientifique nécessaire, exprime clairement la motivation personnelle de l'auteur. Enfin, le problème est traité avec une rigueur juridique qui pourrait faire avancer les idéaux d'Henry Dunant, à travers le droit.

A titre exceptionnel, le jury a proposé qu'un accessit soit attribué ex aequo à deux travaux de grand intérêt. En outre, leurs auteurs reçoivent chacun mille francs, offerts par la Fondation Ousseimi,⁹⁹ représentée par le professeur Gérard Bourquin.

Le mémoire de Mme Gloria Gaggioli est intitulé *Le rôle du droit international humanitaire et des droits de l'homme dans l'exercice des pouvoirs de maintien de la paix du Conseil de sécurité*. Il analyse le double rôle du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme joué par le Conseil de sécurité des Nations unies. D'un côté, le Conseil est promoteur de ces deux branches. D'un autre côté, ces deux branches limitent les pouvoirs du Conseil.

L'accessit du Prix Henry Dunant 2005 est attribué à ce mémoire en raison de son très bon niveau académique, du vaste domaine qu'il couvre et de l'analyse innovatrice des résolutions quasi législatives du Conseil de sécurité, problème qui reste d'une grande actualité. Le jury est convaincu que cette étude contribue à la compréhension de l'importance du droit humanitaire et des droits de l'homme pour l'action politique au plus haut niveau mondial.

⁹⁸ Le jury pour le Prix 2005 est composé de Mme et MM. Louise Doswald-Beck directrice du CUDIH, Roger Durand président de la Fondation, Jacques Moreillon membre du CICR, Pierre-André Mourgue d'Algue trésorier de la Fondation et Marco Sassòli président du CUDIH. Le conseil de la Fondation Prix Henry Dunant est en outre composé de Mme et MM. Pierrette Mourgue d'Algue, Costin van Berchem, Nicolas Gonet et Olivier Vodoz.

⁹⁹ Cette Fondation vient en aide à des étudiants méritants qui n'ont pas les moyens financiers de terminer leurs études.

PRIX HENRY DUNANT 2005

Le mémoire de M. Philippe Grant est intitulé *Vers la fin des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda : conséquences juridiques des contraintes temporelles*. Il est consacré aux différentes mesures que les tribunaux pénaux ad hoc ont prises ou envisagées pour terminer au plus vite leur mandat, comme le leur demande le Conseil de sécurité des Nations unies. Il analyse les effets pratiques de ces mesures, à la lumière du droit international pénal et du droit international des droits de l'homme.

L'accessit du Prix Henry Dunant 2005 est attribué à ce travail en raison de la remarquable précision juridique de l'analyse, du traitement exhaustif du problème et des excellentes connaissances du droit international pénal et des droits de l'homme dont l'auteur fait preuve.

* * *

La cérémonie s'est déroulée à l'auditoire Jacques Freymond de l'Institut universitaire de hautes études internationales, en préambule à la remise officielle des diplômes du CUDIH par le recteur de l'université de Genève, le professeur André Hurst, et par la directrice du CUDIH, le professeur Louise Doswald-Beck.

Roger DURAND

HENRY DUNANT, FRÉDÉRIC KASTNER UND DAS PYROPHON

par Hans AMMAN

Heiden, Henry-Dunant-Museum, 2003, 14 pages

Après sa faillite, Henry Dunant bénéficie de l'aide généreuse de Léonie Kastner-Boursault, veuve fortunée de Jean Georg Kastner qui a fait une belle carrière comme compositeur pendant le Second empire. Le plus jeune de leurs deux fils, Frédéric, marche sur les traces de son père et se spécialise dans des expériences insolites aux confins de la science et de la musique.¹⁰⁰

Le physicien anglais B. Higgens en 1777 déjà, puis son compatriote Michaël Faraday, ont étudié les sons musicaux produits par la combustion du gaz. Ils sont modulables en fonction du débit du combustible et de la forme des tubes en verre à l'intérieur desquels on installe la flamme. Johann Wolfgang Goethe lui-même expérimente le phénomène, à Weimar, où l'on envisage de créer un véritable instrument de musique, mais sans y donner suite.

En 1872, Frédéric Kastner réalise le vœu de Goethe lorsqu'il met au point le pyrophone, une sorte d'orgue à flammes chantantes. La même année, sa mère mandate Henry Dunant pour promouvoir l'invention auprès des milieux scientifiques et commerciaux, notamment à Paris et à Londres. Il s'agit aussi de mettre en corrélation les sons bizarres produits par les flammes avec des états particuliers de l'âme, comme la mélancolie.

¹⁰⁰

Né le 10 août 1852, le jeune homme publie à vingt-trois ans *Les flammes chantantes* qui retiennent l'attention de la vénérable Académie des sciences, à Paris.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Approche spirituelle d'une part, solidarité bonapartiste (Henry et Léonie vénèrent Napoléon III) d'autre part, volonté commune de réaliser un grand projet, voilà autant de motivations qui se combinent harmonieusement avec le souci de Dunant d'exprimer sa gratitude à celle qui, depuis 1871, l'aide matériellement à retrouver une place dans la société européenne. Ainsi, l'ancien humanitaire se recycle dans les relations publiques, de Paris à Vienne, en passant par Londres. L'aventure durera jusqu'en 1885 en tout cas, soit trois ans après la mort de l'inventeur de l'orgue à flammes chantantes.

Malgré l'intérêt d'illustres musiciens comme Hector Berlioz, César Franck, Charles Gounod, Giacomo Meyerbeer, Rossini et même Richard Wagner, le pyrophone n'atteint pas la consécration. Une nouvelle fois, une entreprise du failli de 1867 pour se renflouer échoue !

Pourtant, cet insolite instrument de musique fait aujourd'hui des émules à Lenzbourg, Zurich, Uster, et même au Japon où l'industrie du gaz de ville s'est intéressée à son potentiel de diversification ...

Roger DURAND

DUNANT

par Michel BERETTI ¹⁰¹

Genève, Editions Comp'act, 11 mai 2003
96 pages, ISBN 2-876-61289-5

Le 11 mars 2003, avec plusieurs membres du comité de la Société Henry Dunant, nous assistons au théâtre de la Comédie de Genève à la première de la nouvelle pièce de Michel Beretti. En effet, l'auteur nous avait consultés sur des aspects historiques du personnage et de son contexte.

Le pièce a été jouée à Genève du 11 au 19 mars 2003, le 1^{er} avril au Théâtre de Vevey, le 4 avril à l'Espace Moncor de Fribourg, les 8 et 9 avril au Théâtre Benno Besson d'Yverdon, le 11 avril à l'Auditorium de Seynod, du 25 au 27 juin à l'Opéra de Lausanne.

Mise en scène : Simone Audemars

Assistante : Frédérique Leresche.

Acteurs : Michel Voïta, Hélène Firla, Jane Friedrich
Georges Grbic, Virginie Meisterhans, Olivier Périat
François Revaclier et Michel Toman.

Coproduction : Compagnie de l'Organon
La Comédie de Genève.

Avec la collaboration de la Société Henry Dunant, le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge genevoise, le CICR.

Le programme donne le ton :

On en parle aujourd'hui comme d'un saint, mais cela n'a pas toujours été le cas. Gustave Moynier, l'autre édificateur de la

¹⁰¹

En 1977 déjà, le dramaturge travaillait sur le philanthrope. Voir « Cette vision d'Henry Dunant », parue sous sa plume, dans le *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 3, 1978, pages 23-26.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Croix-Rouge, parlait de lui comme d'un faussaire et d'un escroc. Tombé dans l'oubli et la misère pendant près d'un demi-siècle, Henry Dunant connaît une réhabilitation tardive en recevant en 1901 le premier Prix Nobel de la Paix. Exaspérant et charmeur, passionné et cynique, mythomane et calculateur, l'auteur du *Souvenir de Solferino* est un personnage fascinant dont les contradictions et les questionnements restent d'une extraordinaire actualité.

Et le metteur en scène, Simone Audemars commente :

Quand Henry Dunant rêve sa vie, les fantômes ressurgissent. Les échecs et les rejets qui ont jalonné son existence hantent son cauchemar. Seul moment de gloire : Solferino. La célébrité de Dunant a trouvé son ancrage sur le charnier de cette bataille. A jamais recouvert du sang des victimes qu'il a secourues, Henry Dunant portera sa blessure jusqu'aux confins du monde des hommes. Le manque de reconnaissance dont a souffert le fondateur de la Croix-Rouge l'oblige à revisiter indéfiniment son passé.

* * *

Après avoir vu ce spectacle astucieusement mis en scène par Simone Audemars, avec notamment Michel Voïta dans le lourd rôle de Dunant, j'ai lu très attentivement le texte de la pièce. Notre président me demande d'en faire le compte rendu pour ce *Bulletin*. Mais inutile de dire que je ne suis pas un critique de théâtre et que mes seules qualifications sont dans le fait de connaître d'assez près la vie et l'œuvre de Dunant et d'avoir collaboré à la Croix-Rouge, à différents niveaux, durant plus de cinquante ans.

La pièce nous montre surtout l'homme bouillonnant d'idées généreuses, souvent folles, mais toujours visant l'avancement de l'humanité vers plus de justice, d'égalité, de solidarité, de bien-être et surtout de paix. N'oublions pas qu'il fut le premier lauréat du prix Nobel de la paix.

C'est incontestablement lui seul qui a voulu que soient créées des Sociétés de volontaires pour soigner les victimes de conflits armés, les futures Sociétés nationales de Croix-Rouge, et surtout ces traités internationaux pour la protection

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

de ces victimes et de ceux qui leur portent secours, que sont aujourd'hui les *Conventions de Genève*. Mais, non moins incontestablement, si ces Sociétés nationales sont agissantes aujourd'hui dans la plupart des pays du monde et si les *Conventions de Genève* ont été signées et ratifiées par la grande majorité des Etats, c'est que d'autres que Dunant ont su, eux, concrétiser les idées géniales de Dunant. Et c'est là tout le génie froid mais efficace d'un Gustave Moynier.

Le thème central de la pièce, c'est précisément ce dilemme de l'homme qui n'a jamais pu aller au bout de ses idées, de ses gestes de foi et de générosité. Finalement un génial raté, raté dans sa vie professionnelle (ses moulins en Algérie), raté dans sa vie sentimentale, raté dans toutes ses idées géniales que d'autres ont réalisées après lui (ONU, UNESCO, égalité hommes/femmes, séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc.), sans parler de sa chute dans la plus profonde misère après avoir connu la reconnaissance du monde et des princes pour son œuvre.

L'auteur va jusqu'à nous accompagner sur le chemin de la mort que connaîtra notre héros. Après avoir sombré dans une folie de la persécution qui l'amena à vouloir vivre absolument seul, Henry Dunant ne fut jamais abandonné, mais il voulut cette solitude à l'hôpital de Heiden où il refusait de recevoir ceux qui souhaitaient lui rendre hommage et lui rendre justice.

La pièce se risque à illustrer la confusion du personnage autant que la confusion des situations, des lieux et des temps. De multiples personnages réels sont mêlés aux trois vertus théologiques : la foi, la charité et l'espérance qui furent finalement les trois axes de vie de notre personnage central, qui fut lui-même confusion.

En résumé, on peut se demander si l'image de notre héros ressort grandie ou tout simplement juste de cet exercice théâtral difficile. L'objectif de Michel Beretti consistait en somme à rendre claire et compréhensive la vie d'un personnage qui ne l'a pas été et qui ne l'est toujours pas, en dépit des recherches faites par d'éminents historiens et cher-

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

cheurs. Je recommanderais à celles et ceux qui ont vu la pièce, qui en ont apprécié le jeu des acteurs et la mise en scène réussie mais qui n'ont pas forcément tout compris, de lire le texte. Ils y découvriront la richesse des idées, la compréhension des situations obligatoirement confuses et finalement tout ce que le théâtre est en mesure de restituer en quelques touches scéniques.

Il faut enfin féliciter la directrice du théâtre de la Comédie d'avoir eu le courage non seulement de monter cette pièce, mais également d'y avoir ajouté un débat avec les comédiens et différentes personnalités parmi lesquelles Serge Bimpage, auteur d'un ouvrage sur Dunant.¹⁰²

Jean PASCALIS

¹⁰²

Voir le compte rendu de *Moi, Henry Dunant, j'ai rêvé le monde*, dans le présent *Bulletin de la Société Henry Dunant*, pages 92-99.

**MOI, HENRY DUNANT,
J'AI RÊVÉ LE MONDE**
Mémoires imaginaires du fondateur de la Croix-Rouge

par **Serge BIMPAGE**

Paris, Albin Michel, 2003, 285 pages, ISBN 2-226-13677-0

La préface présente Henry Dunant comme un simple humain, ni héros, ni rebelle, ni aventurier. Sa force résidait dans sa faiblesse. En l'approchant, le lecteur réalise combien le fondateur de la Croix-Rouge :

s'est senti possédé par son entourage dans tous les sens du terme mais ensuite dépossédé de tout ce qu'il avait pensé, écrit et créé et même dans sa propre existence, dans la mesure où, pire que l'oubli dans lequel il avait sombré, nombreux avaient été ceux qui, plus ou moins de bonne foi, s'étaient exprimés sur cet homme et son œuvre.

Henry Dunant était une voix. C'est pourquoi à la fin de sa vie il souhaita reprendre la parole en rédigeant ses mémoires, malheureusement inachevés.

Serge Bimpage eut son attention attirée par une dédicace manuscrite sur la page de garde d'une édition d'*Un souvenir de Solferino* :

A l'élève le plus méritant de la classe de l'Asile temporaire, année 1915-1916. Don de la famille Dunant.

Cet élève était son père ! Abandonné par sa famille, il fut placé très jeune à l'Asile du Grand-Lancy qui accueillait les enfants dans ce genre de situation. C'est pourquoi ce livre s'est imposé à lui et ce n'est qu'à la fin de sa rédaction qu'il en comprit la raison.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Georg Baumberger fut le dernier témoin qui rencontra Henry Dunant et l'aida à rédiger ses mémoires. Il fut la troisième et certainement la dernière personne en qui celui-ci eut confiance et à qui il désira montrer ses manuscrits si précieux qui jonchaient son bureau. Mais l'ermite de Heiden se sentait si fatigué qu'il avait de la peine à faire ressortir les plus importants événements, d'autant qu'il se classait parmi les écrivains de douzième ordre. C'était un homme malade, tellement atteint par la haine qu'il vouait à Genève. Son eczéma le révèle et traduit un bouillonnement de l'âme à l'état chronique. Georg Baumberger en déduisit que les faiblesses de l'homme, bien davantage que sa volonté, conduisaient sa vie.

Comme journaliste, il écrivit dans l'*Ostschweiz* un vibrant appel pour tirer le fondateur de la Croix-Rouge de l'indigence et de l'oubli. Tout d'abord, il situa Henry Dunant, à son arrivée à Heiden. Après sa longue période d'errance à travers l'Europe, le Genevois avait compris qu'il n'était pas écouté et qu'il devait faire le deuil de certaines ambitions. C'est en 1881 qu'il arriva à Heiden pour la première fois après une cure aux bains de Baden. Il ressentit la paix qui régnait dans ces lieux ; le lac de Constance soignait un peu la plaie que le départ de Genève en 1867 avait ouverte. Comme la pension qui l'hébergeait s'appelait le « Paradis », il y vit un bon présage. Rappelons qu'à cette époque Heiden était une sorte de plaque tournante de l'aristocratie européenne qui se rendait aux bains. On y retrouvait des ressortissants de France, d'Italie, d'Allemagne, des Etats-Unis, de l'Autriche-Hongrie, de la Russie et même des îles Canaries. Bien qu'il souffrît de la solitude, Dunant appréciait cette paix relative. En revanche, ses ennemis le suivaient pas à pas, au point qu'il dut quitter le Paradis et se rendre au Lindenbühl à Trogen jusqu'à ce qu'il fit la connaissance du docteur Hermann Altherr, directeur du Bezirkskrankenhaus où il s'établit définitivement. Le bon docteur Altherr soigna son eczéma, comprenant que la cause en était sa mélancolie et son écœurement.

Henry Dunant fuyait l'humanité. Il avait compris qu'il avait trop exigé d'elle. Il était poursuivi comme un criminel. Il s'in-

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

terrogea, et il reconnut ses torts dans les débordements de sa philanthropie :

A trop aimer on finit par se faire détester. S'il convient de se méfier des hommes, il est tout aussi vital d'agir dans la même proportion envers sa propre personne.

Il supportait sa situation, mais son esprit criait justice, clamait vengeance, exigeait réparation. Il se demandait si l'indifférence de l'humanité n'était pas préférable aux harcèlements de ses ennemis : les piétistes calvinistes, les ultramontains, les jésuites, les catholiques romains et autres pharisiens. Ceux-ci ouvraient ses lettres, c'est pour cette raison qu'il dut signer du nom de "Paul" pour conserver son anonymat. Les persécutions durèrent trente ans. Depuis sa banqueroute, ses ennemis étaient parvenus à le rayer de la liste des promoteurs de la Croix-Rouge et, aidés par leurs amis dans toute l'Europe, ils étaient bien décidés à barrer la route de sa réhabilitation. N'ayant ni femme ni enfant, Dunant voulut servir, le temps qu'il lui restait à vivre, pour trouver la paix avec Dieu et tout faire pour ne pas croupir dans un injuste oubli. C'est pourquoi il fut heureux que Georg Baumberger veuille bien l'aider à écrire ses mémoires. Il y constatait que notre civilisation était traversée par la barbarie dont le spectre n'est rien moins que la guerre universelle. Il demanda pardon à ceux qui pourraient se sentir offensés par sa "confession".

A quoi tient la trajectoire d'une vie ? Si Henry Dunant put accomplir la grande œuvre de la Croix-Rouge universelle, il pense avoir été désigné par le Très-Haut.

Né à Genève, déjà ville européenne mais cancanière, il fit ses premiers pas à la rue Verdaine, à mi-chemin exactement entre la ville basse du négoce et la ville haute du patriarcat, de la Faculté de théologie, du gouvernement, des sciences et de la philosophie. Henry Dunant n'a habité que quelques mois dans la maison que sa mère avait reçue en dot, mais elle est restée gravée dans sa mémoire. Dunant père était un négociant rangé, prudent, représentant l'image conventionnelle et sérieuse du bourgeois : mariage tardif à trente-neuf ans sur l'insistance de ses deux sœurs, à la suite de

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

son retour de Marseille où il passa vingt ans comme négociant. La mère d'Henry Dunant, Anne-Antoinette Colladon, était issue d'une des familles les plus distinguées de la ville haute. Son père, Henri Colladon se voua à l'agronomie avec autant d'aisance qu'aux affaires administratives, en qualité de directeur du Bureau de bienfaisance ; il fut député au Conseil représentatif puis au Grand Conseil et quarante ans maire d'Avully où il acheta un important domaine ; sa femme (la grand-mère du jeune Henry) présidait aux réunions qui rassemblaient les bonnes familles pour chanter, jouer de la musique ou lire la *Bible*. Henry Dunant eut quatre frères et sœurs mais sa mère dut élever pratiquement seule ses enfants, son époux étant retourné à Marseille où ses affaires n'étaient pas florissantes. Presque tous ceux qui ont connu les temps de la Révolution française et le régime des assignats ont vécu serrés dans leur bourse comme dans leur cœur.

Finalement, Henry Dunant était-il issu d'une famille de négociants dont les affaires, de génération en génération allèrent cahin-caha ? Henry Dunant était à la recherche d'un véritable blason dont la famille n'était pas dépourvue. Il appréciait l'esprit de clan, autre versant de la sécurité. A l'âge de six ans, il visita avec son père un bagne, à Toulon, où les repris de justice genevois expiaient leur crime. Ce spectacle révolta le jeune enfant qui promit d'écrire un livre pour les défendre. Il en fut si affecté que, le lendemain, il souffrit de la fièvre. A quinze ans, il lut les *Mystères de Paris* et leur cortège d'iniquités sociales qui imprimèrent en lui un ineffaçable sentiment de révolte.

Les études sont peut-être une école, elles ne sont assurément pas la vie. Avec sa mère d'abord, puis au sein de la Société des aumônes, il pensait qu'en apportant des livres et faisant des lectures de la *Bible* aux prisonniers, il apporterait une réponse concrète à ses velléités d'altruisme. A côté de ses sorties à Saint-Gervais, la découverte des pauvres occupait tout son temps.

Un jour d'été de 1847, il partit avec trois amis pour un voyage dans les Alpes pendant lequel ils furent si émus par

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

les beautés de la nature qu'ils célébrèrent journallement un culte au Créateur. Ce fut le point de départ d'une nouvelle orientation : celle de rassembleur, celle de fondateur de l'Union chrétienne des jeunes gens de Genève, ou UCJG. Le pasteur Louis Gaussen, fondateur du Réveil et exclu de l'Eglise protestante pour cette raison, fut son guide durant des années.

Se jetant tête baissée dans la cause évangéliste, Henry Dunant fut promu secrétaire de l'association qu'il baptisa, avant qu'elle ne reçoive une véritable identité, successivement Samaritains de la paix, Société de Genève, Jeunes gens chrétiens et finalement Union chrétienne de jeunes gens. Il créa des groupes similaires à Lausanne, Neuchâtel et à l'étranger. C'est en 1849 que la dénomination de ce groupe fut retenue, leurs séances d'abord hebdomadaires devinrent quotidiennes. Le groupe passa d'une trentaine de personnes à deux mille participants, le sigle UCJG était connu autant aux Etats-Unis qu'en Europe ; quelle ivresse de se sentir responsable, voire indispensable au bonheur de milliers de jeunes hommes qui reprenaient confiance en Christ ! Il était devenu un missionnaire animé par le désir d'entreprise.

Un extraordinaire mélange d'impatience et de prémonition le convainquit que le monde meurtri attendait mieux que la littérature et les bonnes intentions : un système organisé restait à inventer pour éradiquer la misère ; un ordre universel pour combattre la souffrance.

Il s'éleva aussi bien contre l'exploitation du prolétariat urbain, la mise à sac du monde paysan, la lutte contre l'esclavage. Par son apprentissage bancaire chez Lullin et Sautter, il put partir à l'étranger pour le compte de son employeur. Depuis cette époque, il fut porteur d'un rêve qui dépassait de loin son immodeste personne : celui de croire que du mal pouvait sortir le bien.

Le lecteur de *Moi, Henry Dunant, j'ai rêvé le monde* aura le plaisir de découvrir tout le parcours européen d'Henry Dunant, jusqu'au jour où il rencontra sa bienfaitrice Léonie Kastner qui seule sut le tirer du désespoir de ne pouvoir

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

mener à bien toutes les idées pacificatrices qui germaient dans sa tête. Elle était une dame riche et connue du Tout-Paris, artiste de surcroît et toute disposée à l'aider et le soutenir dans son œuvre. Grâce à elle, il put survivre pendant les périodes les plus noires de sa vie. Veuve d'un musicien très connu, elle lui confia le démarchage de l'instrument inventé par son fils Frédéric, le pyrophone. Malheureusement ce fut un fiasco, l'appareil tomba en panne en pleine démonstration et personne ne fut capable de le réparer. Autant dire qu'Henry Dunant ne trouva aucun débouché commercial. Très affecté par ce dernier échec, il souffrit encore plus de son eczéma toujours plus vif, plus douloureux. Léonie et Henry sentaient que leur relation touchait à sa fin, malgré plusieurs années de connivence ; elle envoya son protégé, seul, aux bains de Badenwiller, près de Mulhouse. Ce fut son ultime cadeau ; ils ne se reverront plus jamais. Après sa mère, c'était la femme à laquelle il tenait le plus. C'est dans cet état d'esprit qu'il arriva à Heiden en 1887. Il eut encore la force de recruter quelques dames de Heiden afin de créer une section locale de la Croix-Rouge où, au printemps 1888, il prononça le discours inaugural. Son œuvre avançait, rien ne pouvait plus l'arrêter.

Son état de santé se dégradait, son estomac le faisait terriblement souffrir, c'est pourquoi le docteur Altherr le fit admettre officiellement dans son hôpital de district le 30 avril 1890. Il dit s'y sentir chez lui et apaisé. Il passait des heures à écrire. Loin d'être une retraite, son retrait du monde n'avait d'autre but que d'y retourner avec le regard neuf et visionnaire du sage qui vise à le reconquérir sans plus rêver de le posséder. Il ne voyait plus personne, il avait pris congé de toute mondanité, toutefois un ami alsacien lui demanda de préfacier un de ses ouvrages, il le signa délibérément "Un bienfaiteur de l'humanité". De Paris, un de ses anciens collègues, Ferdinand Lambert, lui écrivit pour lui confirmer qu'il était bel et bien le seul fondateur de la Croix-Rouge. Il savoura sa revanche car Gustave Moynier faisait silence sur son compte dans les publications rétrospectives du CICR en 1873, 1882, 1884 à tel point que le publiciste Maxime Du

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Camp qui publia *La Croix-Rouge française* attribua la paternité de l'institution à un médecin italien !

Le docteur Georges-Henri Colleville était occupé à écrire un historique de la Croix-Rouge. Il demanda à Henry Dunant de rédiger la préface de sa main, laquelle fut lue devant l'Académie de Reims. Seconde revanche, c'était la première fois depuis douze ans qu'il signait un texte imprimé. Mieux que n'importe quelle rencontre avec les Grands, ces témoignages lui rendirent confiance : désormais, il accompagnerait tous ses titres de sa signature. Depuis Heiden, il veilla à ce qu'aucune erreur ne se glisse dans les publications, sinon il y apporterait le rectificatif. J. de Montmollin lui fit parvenir quelques petites sommes pour lui permettre de s'abonner à divers périodiques. Sa correspondance, ses livres et la presse : voilà tout ce qui le reliait au monde.

Fatigué, il arrêta petit à petit d'écrire. En revanche, il continua de compléter ses tableaux commencés dix ans auparavant. Ils représentaient le message divin, retraçant l'histoire de l'humanité depuis le Déluge en passant par Noé et Moïse pour arriver à Jésus-Christ, avant de se prolonger jusqu'à nos jours. Son thème préféré était l'Apocalypse inspirée par le prophète Daniel qu'il avait appris à connaître lors de l'école du dimanche avec son cher pasteur Louis Gausson : Il plaça la mention "Réhabilitation de la Femme" au centre du millénium :

Le féministe vrai ne doit pas être de rêver un type de femme idéale, mais de donner à la femme sa place à côté de l'homme. Il a demandé qu'on introduise dans les lois certaines modifications ayant pour but de donner à la femme plus de droits qu'elle n'en a sur le produit de son travail. La vision de Henry Dunant sur l'avenir ne sera pas très réjouissante car après avoir traversé plusieurs guerres des plus sanglantes, l'époque sera celle d'un immense désarroi dans les esprits et le nouveau monde décrépit n'aura plus de foi en lui-même au milieu de la confusion dans laquelle se débatta une partie de l'humanité.

En dépit de l'approche de ses septante ans, le vieillard de Heiden se lança alors dans une campagne mondiale pour la paix. Une militante pacifiste célèbre, la baronne Bertha von

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Suttner, fondatrice de la Société pour la paix à Vienne, contribua à faire reconnaître Henry Dunant. Elle souffla l'idée à son ami Alfred Nobel de créer un prix pour la paix et de l'attribuer à Henry Dunant. Ce qui fut fait en 1901 : Dunant partagea le premier prix Nobel avec l'économiste Frédéric Passy. Les créanciers genevois tentèrent vainement de séquestrer les cent mille francs du prix, mais Henry Dunant les avait déjà donnés à des œuvres caritatives.

En 1902, Gustave Moynier publia *La fondation de la Croix-Rouge*, où il ne mentionna que deux fois le nom de Dunant !

Le 30 octobre 1910, Henry Dunant, s'éteint à Heiden. Septante ans plus tard, un buste sera érigé à Genève en sa mémoire.

Tel fut le destin d'un grand "Bienfaiteur de l'humanité".

Ariane VOGEL

DAS DEUTSCHE ROTE KREUZ EINE GESCHICHTE 1864-1990

par Dieter RIESENBERGER¹⁰³

Ferdinand Schöningh, Paderborn München Wien Zürich
2002, 785 pages, ISBN 3-506-77260-0

Dans un solide volume à la typographie soignée, le professeur Dieter Riesenberger décrit l'histoire de la Croix-Rouge allemande, de sa formation à nos jours. Comme il s'agit d'une somme sur une des sociétés nationales les plus actives pendant près de 130 ans, la matière est très vaste, très abondante. Nous limiterons donc la présente recension aux années d'Henry Dunant.

Le premier chapitre intéressera particulièrement les amateurs des précurseurs du mouvement humanitaire. En effet, nous apprenons que des associations de dames ont secouru les blessés pendant les guerres d'indépendance de l'Allemagne, de 1813 à 1815, lorsque la France de Napoléon 1^{er} déversait son ivresse conquérante et militariste sur l'Europe entière. Relevons une caractéristique qui se répétera cinquante ans plus tard : en Allemagne, la noblesse joue un rôle majeur dans l'animation de ces associations.

Autre caractéristique de l'époque, ces sociétés de secours se dissolvent une fois la guerre finie. Décidément l'adjectif "permanent" qu'Henry Dunant a ajouté au concept d'aide humanitaire sera novateur, génial !

¹⁰³

Historien de formation, né en 1938, l'auteur a enseigné l'histoire contemporaine et la didactique de l'histoire à l'université de Paderborn de 1981 à 1998. Il a publié de nombreuses études, notamment sur l'histoire de la Croix-Rouge et du mouvement pacifiste.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le chapitre consacré à la fondation de la Croix-Rouge apporte des informations nouvelles sur l'organisation des troupes sanitaires dans le grand-duché de Bade, au moment de Solferino. En revanche, le lecteur restera sur sa faim s'il veut en savoir plus sur un épisode décisif mais peu documenté : la participation d'Henry Dunant et du docteur Basting au Congrès de statistique à Berlin, en août 1863. C'est en effet là que les deux philanthropes obtinrent le soutien tellement positif de militaires allemands et qu'ils donnèrent corps au concept clé de la neutralisation des blessés et/ou du personnel sanitaire.

Relevons avec satisfaction que le rôle du Genevois est évoqué à la mesure de son importance. Si le Comité des cinq est nommé, leurs noms ne sont pas inscrits dans le "Personenverzeichnis". De même, le rôle de Gustave Moynier comme président du CICR n'apparaît guère, alors qu'il mena des négociations majeures avec l'Allemagne pendant et après la guerre franco-allemande de 1870-1871, par exemple.

Ces remarques le suggèrent, l'étude du professeur Riesenberger porte essentiellement sur les dimensions internes de la Croix-Rouge en Allemagne.

Dans cette perspective, le lecteur trouvera de très utiles informations sur les sociétés de la Croix-Rouge des Etats allemands. Elles figurent parmi les premières du mouvement humanitaire et, surtout, parmi celles qui s'organisent le plus efficacement dès les premières années. Par exemple, l'impératrice Augusta soutient la formation des infirmières en temps de paix ; des médecins très connus apportent à cette toute nouvelle profession une caution unique dans l'univers des métiers de femmes.

Pour en savoir plus sur la Croix-Rouge allemande qui vécut tant d'épreuves, côtoya tant de gouffres et sauva tant de vies, tout au long de son histoire mouvementée, la lecture de ce livre s'impose. Surtout qu'elle aboutit au moment heureux de la réunification du pays, avec la reconstitution d'une société nationale, le 9 novembre 1990.

Roger DURAND

LIEUX DÉDIÉS À HENRY DUNANT ENQUÊTE MONDIALE

Depuis le mois de septembre 2005, la Société Henry Dunant lance une vaste enquête sur tous les lieux (y compris les institutions) qui portent le nom d'Henry Dunant.

Dans ce but, elle adresse une lettre aux quelque 190 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Vous la trouverez ci-après dans sa version en français, mais elle existe aussi en anglais et en espagnol. Cette lettre accompagne un questionnaire assez détaillé, lui aussi en trois langues.

Nous comptons ainsi établir le bilan de tous les lieux dédiés au philanthrope genevois : rues, places, boulevards, impasses ... ainsi que les forêts, les hôpitaux, les bateaux. Mais les écoles, musées, hôpitaux, résidences et autres centres qui portent son nom nous intéressent aussi.

Accessoirement, nous espérons susciter des vocations. Telle Société nationale découvrira peut-être que son pays n'a pas encore honoré le fondateur du Mouvement humanitaire en associant son nom à un endroit précis !

D'ailleurs, nous tenons à la disposition de chacun un bref argumentaire destiné aux pouvoirs publics.

Enfin, nous serons heureux de recevoir vos réactions et vos conseils.

Violette DISERENS BINGGELI

Roger DURAND

LIEUX DÉDIÉS À HENRY DUNANT

SOCIÉTÉ HENRY DUNANT



Monsieur le Président, Madame la Présidente,

Fondée à Genève (Suisse) en 1974, la Société Henry Dunant se donne pour buts principaux :

- étudier la vie et l'œuvre d'Henry Dunant
- faire connaître Henry Dunant dans le monde entier.

Depuis plusieurs années, nous menons une enquête sur les lieux qui portent le nom d'Henry Dunant : rue, place, route, boulevard, chemin, impasse, quartier, parc, montagne, forêt, établissement, école, hôpital, résidence, centre, etc.

Dans ce cadre, nous nous permettons de recourir à votre collaboration. Si de tels lieux existent dans votre pays, auriez-vous l'obligeance de remplir le questionnaire ci-joint et nous le retourner par e-mail ou par courrier habituel ?

Notre Société édite un *Bulletin* dont le n° 21 (qui couvre l'année 2003) vient de sortir de presse. Nous nous ferons un plaisir de vous en envoyer un exemplaire si vous le souhaitez. Toutefois, vous en trouverez le contenu intégral sur notre site internet : www.shd.ch, dès la fin août 2005.

Enfin, nous éditons également une *Collection Henry Dunant* dont vous trouverez le catalogue en pièce jointe. Si un volume vous intéresse, vous pourrez bénéficier des conditions financières réservées à nos membres.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Violette Diserens Binggeli
chargée de mission

Roger Durand
président

Annexes : 1 questionnaire + 1 catalogue

LIEUX DÉDIÉS À HENRY DUNANT

SOCIÉTÉ HENRY DUNANT



LIEUX NOMMÉS “HENRY DUNANT” DANS LE MONDE ENTIER

Dans notre pays (nom du pays), il y a (nombre) lieux dédiés à Henry Dunant et portant son nom. Pour chacun de ces lieux, nous vous envoyons les renseignements ci-après (prière de remplir un formulaire pour chaque lieu) :

Type :

- voie publique = rue , avenue , boulevard , impasse , chemin ,
- institution = hôpital , école , résidence , établissement ,
- site = quartier , parc , place , montagne , forêt ,
- autre =

Nom de la ville et adresse du lieu dédié à Henry Dunant :

.....
.....

Nom exact du lieu (par exemple, texte de la plaque de la rue, titre officiel de l'institution) :

Si ce nom est écrit dans des caractères typographiques différents de ceux du présent questionnaire, veuillez reproduire la graphie originale, **ainsi que** (si possible) sa transcription dans la typographie latine utilisée ici.

.....
.....

Référence légale de l'attribution du nom (si une décision officielle a été prise) :

.....
.....

Date de l'attribution du nom :

.....
.....

Article et/ou texte existant sur l'histoire du lieu :

.....
.....

Photo ou document iconographique disponible : oui non

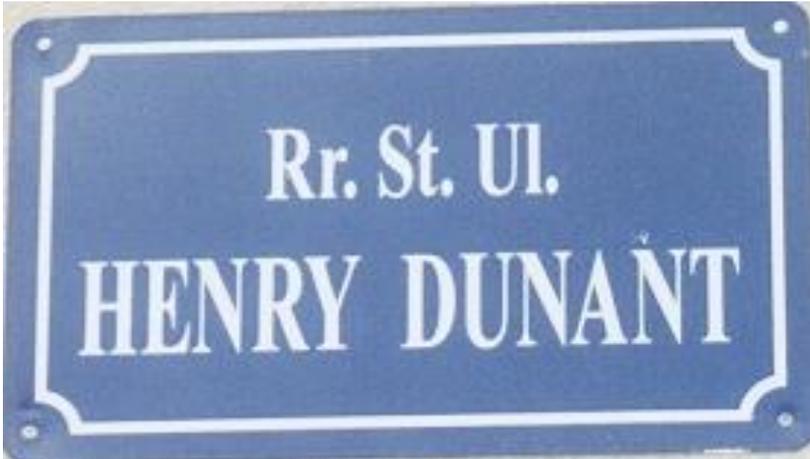
Nous vous l'envoyons par e-mail , par photographie papier , autre

Nom et Adresse de la personne qui gère le dossier :

.....
.....

Divers :

.....
.....



RRUGA HENRY DUNANT À PRISHTINA ¹⁰⁴ par Gjyltekin SHEHU

Le 16 mai 2001, la capitale du Kosovo dédie une rue au fondateur de la Croix-Rouge. La décision est votée par l'Assemblée de la ville "01 Nr. 05-719", sous la signature du docteur et professeur Salih Gashi, président.

C'est à l'initiative de la Shoqata Henry Dunant que cette mesure est intervenue. Elle s'inscrit dans une vaste opération de changements de noms de lieux dans toute la ville.

Sous le nom surprenant de "Henry Dynan", cette rue porte le n° 158 dans la liste officielle comprenant plus de quatre cents nouveaux toponymes. Auparavant, elle rappelait la mémoire d'un "General Sarla Traniija", c'est-à-dire du général français Charles Tragnier qui joua un rôle ici, lors de la fin de la Première guerre mondiale et de la dislocation de l'empire ottoman.

La Rruga, Street ou Ulica ¹⁰⁵ Henry Dunant est voisine de la Faculté de philologie, près du centre de Prishtina. Ce quartier s'appelle "Ulpiania"; il accueille depuis le 8 septembre 2005 le buste d'Henry Dunant dont nous parlerons dans le prochain *Bulletin de la Société Henry Dunant*.

104

En albanais "rruga" signifie "rue". Ce mot a la même origine latine que le français.

105

"Ulica" signifie "rue" en langue serbe.

UNE MÉDAILLE HENRY DUNANT EN 1896 ?

LE MYSTÈRE PLANE TOUJOURS

par Olivier CHAPONNIÈRE et Roger DURAND

Mr. Baumberger est venu me voir dernièrement avec le Secrétaire de la Croix Rouge de St. Gall il s'agit de faire faire, à Nuremberg, une médaille, chez Lauer. Le photographe est revenu & j'ai encore posé pour cela. [...]

Dites-moi, je vous prie, si mon latin est exact. Il s'agit de l'exergue de la médaille de Nuremberg.

Joannes Henricus Dunant
Promotor Conventionis Genevensis
Fundator Operis Crucis Rubrae
natus 1828

En vérité j'ai oublié mon latin. Mais, comme je crains que la médaille ne soit frappée avant que je ne me sois fixé pour ledit texte, je vous prie de me l'envoyer rectifié, sous enveloppe, le plus tôt possible, s.v.p.—¹⁰⁶

Cette lettre est explicite : un projet de médaille démarre concrètement à la mi-mai 1896. Il importe de souligner qu'un quasi événement se déroule alors au deuxième étage de l'hôpital de district de Heiden où Henry Dunant s'est cloîtré depuis plus de quatre ans. Souffrant de la manie de la persécution, le grand homme ne reçoit aucune visite, à l'exception d'une poignée d'intimes. Or, quelques jours avant ce 15 mai, il a accepté la venue de Georg Baumberger¹⁰⁷ et, surtout, l'intrusion d'un photographe et du secrétaire de la Croix-Rouge de Saint-Gall !

¹⁰⁶

Henry Dunant à Rudolf Muller, 15 mai 1896 ; BPU, Msfr 5202, f^{os} 41 verso et 42 verso.

¹⁰⁷

Journaliste de Saint-Gall en qui Dunant a toute confiance, à la suite de plusieurs articles en sa faveur, dont le célèbre « Henri Dunant, der Begründer des „Roten Kreuzes“ » a paru en octobre 1895 dans le célèbre *Über Land und Meer*, 74. Band, n° 49, Stuttgart, pages 897-898.

UNE MÉDAILLE HENRY DUNANT EN 1896 ?

Pourquoi un tel changement dans son comportement ? Certes nous le savions amateur de décorations et de diplômes de membre d'honneur, mais le contexte général explique aussi la participation de la numismatique à la gestion des relations publiques dont l'ermite du Bezirkskrankenhaus est un orfèvre.

Une offensive tous azimuts

Ce projet de médaille s'inscrit dans une vaste campagne de réhabilitation au niveau européen qui atteint une grande intensité dès les années 1895-1896. Grâce à sa correspondance avec Rudolf Müller, de Stuttgart, nous apprenons que plusieurs sociétés nationales de la Croix-Rouge ont lancé des souscriptions en faveur d'Henry Dunant ;¹⁰⁸ ainsi la Croix-Rouge de Berlin lui annonce 1861 marks,¹⁰⁹ les comités de quatre villes suisses (notamment celui d'Aarau) ont déjà versé mille marks.

En juillet 1896, un comité lance un *Aufruf* (un appel) en faveur du fondateur de la Croix-Rouge, depuis Stuttgart. Une véritable campagne de presse se répand en Suisse (*Freitagszeitung* de Zurich), en France, en Allemagne (*Über Land und Meer*) ; aux Pays-Bas.

Une nouvelle fois, le *Souvenir de Solferino* vient d'être traduit en allemand et diffusé sur une vaste échelle, grâce à une édition populaire.¹¹⁰ Cette publication occupe une place particulière dans l'histoire de ce livre-culte : jusqu'en 1870, les éditions et les traductions foisonnent, dans plusieurs langues. Puis elles tarissent complètement pendant un quart de siècle. Enfin, elles reprennent de plus belle dès 1895, avec cette réédition de la traduction allemande.

¹⁰⁸ Par exemple, l'organe central de la Croix-Rouge suisse lui consacre une série d'articles en 1895, puis en 1896 ; voir *Das Rote Kreuz*, notamment 1^{er} et 15 janvier 1896, 1^{er} et 15 mars 1896.

¹⁰⁹ Henry Dunant à Rudolf Müller, lettre du 21 mars 1896 ; BPU, Msfr 5202, f^{os} 11-14.

¹¹⁰ *Eine Erinnerung an Solferino von J. Henry Dunant*, Bern, Semminger, 1895, 86 pages, "Zu Gunsten des Bazars des Roten Kreuzes in Bern".

OLIVIER CHAPONNIÈRE ET ROGER DURAND

La Russie agit encore plus concrètement lorsque le Congrès des médecins réunis à Kiev vote une déclaration très favorable à Henry Dunant: “Le grand bienfaiteur de l’humanité, le fondateur de la convention internationale de Genève”. De plus, la Croix-Rouge de Russie lui alloue mille francs, à l’occasion de son 68^e anniversaire, parce qu’il est le “promoteur de l’Oeuvre internationale de la Croix Rouge & de la Convention de Genève”.¹¹¹

En cette fin de l’année 1896, l’émission d’une médaille dédiée au fondateur retrouvé s’inscrit donc dans un contexte porteur puisque, dans plusieurs pays, son nom et son œuvre sont alors célébrés auprès des milieux les plus divers. Elle vise apparemment deux buts: lui rendre la paternité de la Croix-Rouge, réunir des fonds.

Le poids des mots

En 1867, l’auteur d’*Un souvenir de Solferino* se voit intimé l’ordre de démissionner du CICR. Il constate bientôt que ses anciens collègues s’emploient à diminuer son rôle dans la fondation de la Croix-Rouge, au point de ne plus mentionner son nom. Dès les années 1890, le grand escamoté refait surface, avec la détermination de recouvrer le titre de fondateur du mouvement humanitaire. Sa correspondance est truffée de phrases semblables :

Dans l’„Aufruf” nouveau, après mon nom, il importe beaucoup de le faire suivre des mots :

Fondateur de l’Oeuvre de la Croix Rouge

Promoteur de la Convention de Genève

en allemand ; ou bien de réunir sous le mot “Begrunder” les 2 choses. En français on ne peut pas dire “fondateur d’une Convention” ; mais, peut-être, en allemand, & pour un “Aufruf”, cela peut-il se dire.

¹¹¹ Lettre d’Henry Dunant au général Michel de Kaufmann, 17 juin 1896 ; archives de la Croix-Rouge suisse.

UNE MÉDAILLE HENRY DUNANT EN 1896 ?

En tous cas, sur le titre, il ne faut pas de Croix rouge, c'est trop banal ; à moins que ce ne soit sur un oriflamme blanc, sans ombres ; – enfin, nous verrons cela ensemble.¹¹²

De même, Henry Dunant s'occupe personnellement de l'inscription qui doit figurer sur le champ de la médaille projetée. Soucieux des bons usages et respectueux des formes vraiment classiques, il veut que le texte soit traduit en latin. Peut-être aussi parce qu'il destine cet objet au marché européen, dans la diversité de ses empires où les langues nationales rivalisent entre elles :

- “Promotor Conventionis Genevensis”
correspond à “Promoteur de la Convention de Genève” ;
il s'agit de la première, signée le 22 août 1864.
- “Fundator Operis Crucis Rubrae”
correspond à “Fondateur de l'Oeuvre de la Croix Rouge”.

A la limite du latin de cuisine, cette formulation présentait en effet l'immense avantage d'être compréhensible de Gibraltar à l'Oural ...

Le poids de l'argent

Tout au long de la correspondance nourrie qui nous est parvenue, pour les années 1895-1896, le failli de 1867 est obsédé par la hantise de rembourser ses dettes. D'où l'effort que produisent plusieurs sociétés de la Croix-Rouge auprès de leurs membres pour organiser des collectes en faveur du fondateur récemment retrouvé. Mais celui-ci s'y oppose résolument car il estime que c'est un détournement de l'argent destiné aux œuvres humanitaires. D'où les démarches de Dunant pour qu'un appel de fonds planétaire soit adressé à la population des pays cossus, tel l'*Aufruf* lancé depuis Stuttgart en juillet 1896 ; mais celui-ci n'apportera que quelques milliers de francs alors que la dette s'élève à un million !

112

Lettre d'Henry Dunant à Rudolf Muller, [21 février 1897] ;
BPU, Msfr 5202, f° 124 recto et verso.

OLIVIER CHAPONNIÈRE ET ROGER DURAND

L. Chr. Lauer

Münz-Anstalt

Telegramm-Adresse:

Lauer Weidenmühle
Münberg.

Telephon-Anschluß Nr. 1098.

Münberg, im November 1896.
Kleinweidenmühle.



Sehr geehrter Herr!

Der ergebenst Unterzeichnete beabsichtigt zum ehrenden Andenken an Henri Dunant, den Begründer des „Roten Kreuzes“ (sogenannte Genfer Konvention) eine Medaille zu prägen und giebt sich der angenehmen Hoffnung hin, daß dies Unternehmen von Seiten der Freunde und Verehrer des jetzt noch im Bezirkskrankenhaus des Kurorts Heiden im schweizerischen Kanton Appenzell lebenden, beinahe 70 jährigen Greises mit Freuden begrüßt und gerne gefördert wird, um so mehr, als für jede verkaufte Medaille Fr. 1.— Herrn Dunant zur Vollendung seiner historischen und propagandistischen Arbeiten für das Rote Kreuz zugestellt werden soll.

Die Medaille wird nach den oben abgebildeten, bereits angelegten Modellen in Größe 60 $\frac{m}{m}$ hergestellt und es kostet

in Kupfer-Bronce, verfilbert oder Aluminium das Stück M. 4.40

in ächt Silber, 990/1000 „ „ „ 12.80

Eine Ausgabe derselben ist jedoch nur dann möglich, wenn ein im Verhältniß zu den bedeutenden Anfertigungskosten stehender Absatz im Voraus gesichert ist und bitte ich, falls Sie geneigt sind, mein Vorhaben zu unterstützen, um gefällige Mittheilung, welche und wieviel Exemplare Sie zu haben wünschen.

Hochachtend!

L. Chr. Lauer.

UNE MÉDAILLE HENRY DUNANT EN 1896 ?

D'où l'idée d'une médaille dont une partie du bénéfice irait à Dunant. Avec des objectifs officiels un peu plus édifiants.

Le prospectus de la médaille

En novembre 1896, Ludwig Christoph Lauer, médailleur à Nuremberg, imprime une page publicitaire pour promouvoir une nouvelle médaille. La photographie de l'avvers reproduit le portrait d'Henry Dunant tel que nous le connaissons bien, grâce aux photographies prises par Otto Rietmann, sous les auspices de Georg Baumberger.¹¹³ Le visage par rapport au portrait pris par Rietmann, ainsi que les épaules par rapport à un autre portrait de la même série, nous inciteraient à penser que ces deux poses pourraient avoir suffi au graphiste du médailleur de Nuremberg.

Mais comme le principal intéressé déclare explicitement que "Le photographe est revenu & j'ai encore posé pour cela", nous sommes en droit de déduire que des photographies nouvelles ont été prises en mai 1896, information recelant un double scoop :

- En mai 1896, l'ermite de Heiden a reçu un ou deux inconnus, jusqu'alors non répertoriés.
- Une seconde série de portraits a été réalisée pour le médailleur Lauer, à Nuremberg. Nous n'en avons jamais vu la moindre trace. Or cette iconographie tout à fait inconnue n'est avérée que sous la forme du prospectus qui est reproduit ci-après !

A l'avvers de la médaille annoncée, une scène allégorique s'esquisse. Tout en bas, nous devinons "Genfer Convention". Dans le champ, un samaritain secourt un soldat blessé, sur un fond de bataille délicatement suggéré. Au-dessus, une figure angélique à la poitrine généreuse découverte, désigne une croix rayonnante placée tout en haut.

¹¹³

Voir GROSS-BLASER, « Les archives d'Otto Rietmann », dans *Henry Dunant et la Suisse orientale, Henry Dunant und die Ostschweiz*, Société Henry Dunant et Croix-Rouge genevoise, Genève, 1992, pages 132-142, notamment pages 136 et 138.

OLIVIER CHAPONNIÈRE ET ROGER DURAND

Au-dessous de ces deux illustrations suggestives, le texte du prospectus apporte maintes informations révélatrices que nous reproduisons ici en une traduction libre :

Le soussigné s'efforce de frapper une médaille en l'honneur de la mémoire d'Henry Dunant, fondateur de la "Croix-Rouge" (appelée *Convention de Genève*).

Il espère que cette entreprise sera encouragée et qu'elle recevra le soutien des cercles d'amis et d'admirateurs du septuagénaire qui vit actuellement à l'hôpital de district du lieu de cure de Heiden, dans le canton d'Appenzell, en Suisse.

Ainsi, pour chaque médaille vendue, un franc ira au financement des publications historiques et promotionnelles d'Henry Dunant en faveur de la Croix-Rouge.

Illustrée comme ci-dessus, la médaille aura un diamètre de 60 mm. Elle coûte 4.40 mark pour les exemplaires en bronze, en bronze argenté ou en aluminium. Les exemplaires en argent massif (990/1000) coûtent 12.80 mark.

Une édition de cette médaille est possible, dans la mesure où la souscription couvrira les frais de production. Aussi, je vous prie de bien vouloir soutenir mon entreprise, en me faisant savoir quels exemplaires vous commandez, et en quelle quantité.

Respectueusement vôtre,
L. Chr. Lauer.¹¹⁴

Lauer a-t-il édité cette médaille ?

Bien qu'abondante, la correspondance d'Henry Dunant n'évoque plus ce projet de médaille, dès la fin mai 1896. Pourtant les historiens de Lauer nomment cette médaille parmi les réalisations marquantes de ce médailleur réputé.

Véritable dynastie de médailleurs, les Lauer sont signalés à Nuremberg dès 1729.¹¹⁵ Ils acquièrent une position en vue grâce à Christoph Ludwig qui décède en 1873. Les trois fils

¹¹⁴ Voir le fac similé de l'original en langue allemande, p. 110.

¹¹⁵ Voir *Biographical Dictionary of Medallists*, reprint par A. H. Baldwin & Sons, London [...], volume III, pages 313 à 325, notamment page 322.

UNE MÉDAILLE HENRY DUNANT EN 1896 ?

reprennent l'entreprise familiale: Johann, Ludwig et Wolfgang.

Parmi la bonne centaine de médailles signalées dans le *Biographical Dictionary of Medallists*, celle de 1896 est répertoriée: "Henri Dunant, Founder of the Geneva « Red Cross » Institution". Mais elle n'est pas illustrée.

Cette mention explicite constitue-t-elle une preuve que la médaille a été réellement frappée? A croire ce vénérable dictionnaire des médailleurs, nous serions en droit de le supposer. Pourtant, il est probable que le prospectus ait induit en erreur les auteurs du dictionnaire comme l'indiquent les constats suivants.

En quête des objets numismatiques dédiés à Henry Dunant depuis de fort longues années, nous n'avons jamais rencontré ni entendu parler de la médaille Dunant 1896, frappée par Lauer.

D'autre part, le Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Genève, un des lieux les plus concernés en la matière, n'a pas trace de ce document.¹¹⁶

De plus, les principales ventes mondiales qui se sont spécialisées dans les médailles européennes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e ignorent un tel objet.¹¹⁷

Enfin, les héritiers du jubilaire n'en ont jamais entendu parler, alors qu'ils ont fait faire un écrin somptueux pour les décorations et les médailles qu'il avait reçues.

Par conséquent, nous émettons l'hypothèse que la médaille Henry Dunant projetée et annoncée par Lauer en souscription, en novembre 1896, n'a pas vu le jour. Pourquoi ?

¹¹⁶ Nos remerciements vont à M. Matteo Campagnolo, conservateur, pour son obligeante collaboration.

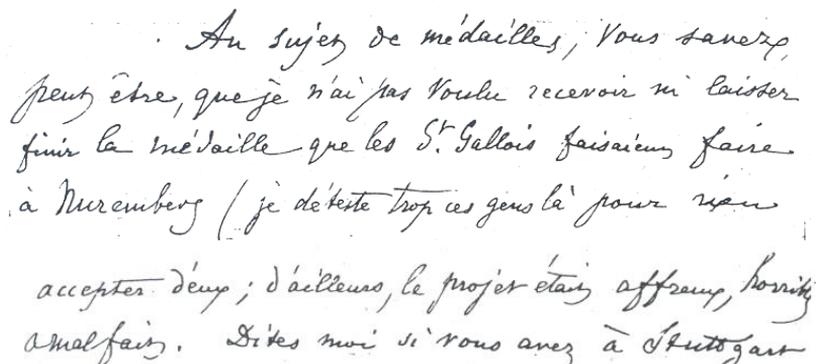
¹¹⁷ Leo HAMBURGER, *Sammlung Schweizer Münzen und Medaillen des Herrn Theodor Grossmann, Genf*, Frankfurt am Main, 1926.

Leo HAMBURGER, [...] *Sammlung Henry Fatio, Genf, Schweizer Münzen u. Medaillen, besonders die Kantone Basel, Freiburg und Genf*, Frankfurt am Main, 1931.

U. FRIEDLÄNDER, *Schweizer Medaillen aus altem Privatbesitz*, Zürich, Bank Leu AG Numismatik, 1989.

Les raisons d'un échec

Un élément de réponse se trouve probablement dans la lettre des 17-19 décembre 1902 que le récent lauréat du prix Nobel de la paix envoie à son toujours fidèle correspondant :



Au sujet de médailles, vous savez, peut être, que je n'ai pas voulu recevoir ni laisser finir la médaille que les S^t. Gallois faisaient faire à Nuremberg (je déteste trop ces gens là pour rien accepter d'eux ; d'ailleurs, le projet était affreux, horrible & mal fait). Écrivez moi si vous avez à Stuttgart

Au sujet de médailles, vous savez, peut être, que je n'ai pas voulu recevoir ni laisser finir la médaille que les S^t. Gallois faisaient faire à Nuremberg (je déteste trop ces gens là pour rien accepter d'eux ; d'ailleurs, le projet était affreux, horrible & mal fait.¹¹⁸

Qui sont ces "S^t Gallois" que l'atrabilaire correspondant de Georg Baumberger détestait tant ? Nous l'ignorons. Mais nous savons qu'il était capable de mouvements d'humeur aussi violents qu'imprévisibles, voire incompréhensibles.

En revanche, nous pouvons émettre une hypothèse sur les raisons qui l'amènèrent à considérer le projet comme "affreux, horrible & mal fait". Tout d'abord, son nom ne s'étale pas autour de son portrait. Certes, cette première lacune impardonnable aurait pu faire l'objet d'une correction, mais la seconde déficience touche au concept graphique et idéologique du revers tout entier.

En effet, cette face se borne à citer explicitement la "Convention de Genève". Avec outrecuidance, elle ignore les titres

118

Voir Olivier CHAPONNIÈRE et Roger DURAND, « La médaille du prix Nobel 1901 », dans *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 21, 2003, pages 86-94, notamment pages 86-87 ; lettre d'Henry Dunant à Rudolf Müller, 17-19 décembre 1902, BPU, Msfr 5204, f^{os} 229-239.

UNE MÉDAILLE HENRY DUNANT EN 1896 ?

si chers à leur détenteur de “Promoteur de la Convention de Genève” et de “Fondateur de la Croix-Rouge” ! Or toute cette surface est remplie par une scène de bataille, un samaritain aux traits non identifiables et une allégorie dépoitraillée ! Impossible d’y loger les quelque soixante lettres nécessaires pour égrener ses qualificatifs vitaux ...

Nous pouvons donc penser que de graves divergences sur le contenu de la médaille (texte ou image ?) ont opposé ses initiateurs à son bénéficiaire, compromettant ainsi le démarrage même de l’entreprise.

Une autre raison de l’échec réside peut-être dans les considérations financières. Il se peut que la souscription n’ait pas apporté les fonds de départ indispensables, de sorte que Lauer ait renoncé.

Enfin, le calendrier des priorités d’Henry Dunant explique probablement que la médaille (dont la gestation provoque des heurts) passe au second plan. Comme un tel objet-cadeau prend tout son sens pour un anniversaire, nous pouvons conjecturer qu’elle est agendée pour le 8 mai 1898, lorsque le vieillard fêtera ses septante ans.

Le lancement de la médaille en novembre 1896 s’inscrit donc dans un timing approprié. Surviennent alors les complications liées au concept du revers. Dunant a-t-il le temps et l’esprit disponibles pour traiter cette question, en cette fin 1896 et le début 1897 ? Assurément pas, dans la mesure où il consacre toutes ses forces à la rédaction, à la publication et à la diffusion d’un ouvrage décisif : *Die Entstehungsgeschichte des Roten Kreuzes und der Genfer Konvention*.¹¹⁹

Dans les années 1890, il est donc accaparé par l’élaboration de ses mémoires par auteur interposé. Mais, au moment même où cet ouvrage remporte un immense succès, dès 1897, il se trouve happé par une nouvelle entreprise : la quête du prix Nobel de la paix. Par conséquent, il n’a guère de temps pour d’autres projets, moins décisifs.

119

Signée par Rudolf MÜLLER, cette somme paraît à Stuttgart, en 1897. Elle est longue de 455 denses pages dont la moindre virgule, le plus petit alinéa ou l’infime guillemet ont été dictés à “leur auteur” allemand par le rédacteur effectif : Henry Dunant.

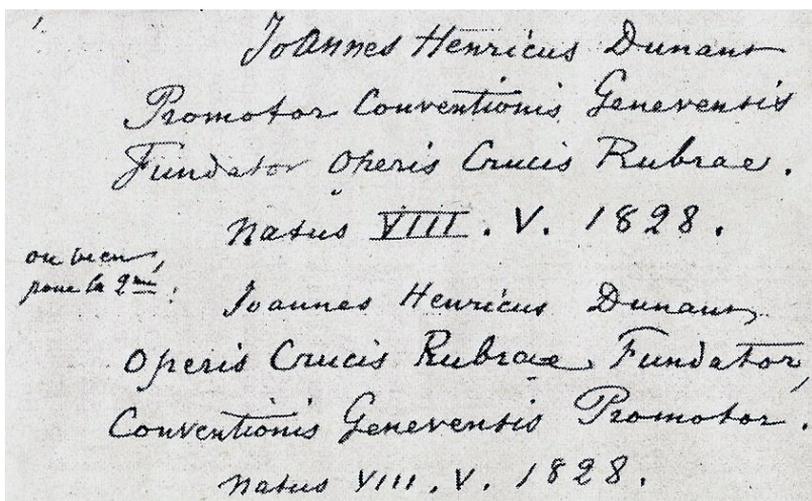
OLIVIER CHAPONNIÈRE ET ROGER DURAND

C'est seulement lorsque cette distinction suprême tombera dans son escarcelle, le 10 décembre 1901, qu'il pourra reprendre le projet de la médaille ...

Le projet avorté de 1902

Nous savons la ténacité du philanthrope, et son goût pour les décorations. Aussi ne soyons pas étonnés qu'une semaine après avoir reçu la médaille en or du Nobel,¹²⁰ il relance déjà Rudolf Müller!

"Dites moi si vous avez à Stuttgart quelque bon graveur (ou passable) non point pour refaire mon buste mais pour faire une petite médaille (de matériel ordinaire), bronze p^f. ex.) où l'on mettrait d'un côté :



¹²⁰

Lettre d'Henry Dunant à Rudolf Müller, 17-19 décembre 1902; BPU, Msfr 5204, f^{os} 229-239; voir aussi la note 13 ci-dessus.

UNE MÉDAILLE HENRY DUNANT EN 1896 ?

Sauf erreur de notre part, ce deuxième projet ne voit pas non plus le jour, bien qu'il corresponde exactement aux vœux du pacifiste désormais célèbre dans le monde entier.

Enfin, une médaille en 1908 !

Il lui faudra attendre son huitantième anniversaire pour que soient satisfaites ses si profondes et durables aspirations numismatiques et médaillistiques. Une nouvelle fois, la charge en reviendra à son ange gardien, Rudolf Müller. Cet aboutissement d'une si longue quête fera l'objet d'un prochain article.¹²¹



Avers de la médaille annoncée en 1896, à son diamètre réel.

¹²¹

Voir Manfred MÜLLER, « Henry Dunant und Rudolf Müller », *Bulletin de la Société Henry Dunant*, n° 2, 1977, pages 5-9, notamment pages 8-9.

HENRY DUNANT ET L'INTER CITY DES CFF

par Jean PASCALIS

Mais quel rapport peut-il y avoir entre les Chemins de fer fédéraux et Henry Dunant ?

L'histoire vaut d'être contée. Il y a 150 ans, le 1^{er} juillet 1855 (quatre ans avant Solferino!) était inaugurée la première ligne de chemin de fer en Suisse romande, plus précisément entre Morges et Yverdon. Les CFF ont tenu à fêter cet événement le 8 juillet 2005, à Yverdon. Parmi les nombreux invités, le comité de la Société Henry Dunant et la famille Dunant représentée par M. Eric Dunant, arrière-petit-neveu de notre héros. Il était bien entendu accompagné de son épouse, notre Christiane si dévouée secrétaire de notre comité. Elle fut d'ailleurs toute confuse d'être saluée par les orateurs avant le président du CICR, avant le président de la direction des CFF et avant même l'ancienne conseillère fédérale Madame Ruth Dreifuss. C'est qu'il s'agissait de baptiser du nom d'HENRY DUNANT une nouvelle rame pendulaire Inter City des CFF : ICN 500 027-8. Son parrain est Monsieur Jakob Kellenberger, président du CICR.¹²²

Il appartient à Monsieur Benedikt Weibel, président de la direction des CFF de brosser un historique de ce premier tronçon, qui étonne au premier abord. Pourquoi Morges-Yverdon ?

Jusqu'au début du XVII^e siècle, les transports pondéreux entre Genève et Bâle s'effectuaient principalement par voie d'eau. De Genève à Morges, on embarquait par le lac. Puis, il fallait décharger et emprunter la route jusqu'à Yverdon où l'on pouvait reprendre la voie d'eau par les lacs de Neuchâtel et de Bienne, puis par l'Aar jusqu'au Rhin à Bâle. Seul tronçon de rupture et de renchérissement : le trajet Morges-

HENRY DUNANT ET L'INTER CITY DES CFF

Yverdon, raison pour laquelle, dès 1638, débutent les travaux du canal d'Enteroche qui devait permettre la liaison fluviale ininterrompue de la Méditerranée à la mer du Nord. Un premier tronçon entre Yverdon et Cossonay fut achevé dix ans après. En raison de difficultés géologiques et surtout financières, le projet Cossonay-Morges capota et l'idée fut définitivement abandonnée. Les marchandises continuèrent dès lors à transiter par charrois. Mais l'idée du chemin de fer germait déjà.

Ce n'est qu'en 1855, il y a donc 150 ans, que fut inauguré ce premier tronçon ferré de Suisse romande. Il fallut percer un tunnel à Enteroche, à l'endroit précisément où aurait dû être construite une grande écluse. A Morges, la voie ferrée allait jusqu'au port. Et peu à peu le réseau que nous connaissons aujourd'hui fut réalisé, mais non sans difficultés politiques. Lausanne se sentait flouée par rapport à Morges, jusqu'au jour où il fallut construire la voie vers le Valais.

Depuis l'Expo 02, les CFF ont pris l'habitude de donner le nom d'une personnalité importante à leurs nouvelles rames ICN (Inter City Neigezüge). Il s'agit de trains ultra-rapides qui s'inclinent dans les virages. Les CFF en ont 44 ; chaque train compte sept voitures qui offrent 451 places assises dont 125 fauteuils de cuir pour la première classe et vingt-trois places de choix au wagon restaurant ! Chacun développe 5.2 MW, atteint les 200 km/h et coûte 21 millions de francs.¹²³

A quand une rame dédiée à un autre grand humanitaire comme Gustave Moynier ou Gustave Ador ?

¹²³ Voir aussi Peter KREBS, « Tous des frères. Qui est-ce ? », dans le journal des CFF *Via*, n° 6, 2005, p. 81.

HONORONS LE COURAGE ET LE POUVOIR DES CONVICTIONS JUSTES ET FORTES

par Jakob KELLENBERGER¹²⁴

Je remercie la direction des CFF de m'associer aujourd'hui à la commémoration de la première ligne de chemin de fer en Suisse romande, d'autant plus que cette cérémonie est également l'occasion de rendre hommage à un illustre Romand, le Genevois Henry Dunant, fondateur, avec Guillaume-Henri Dufour, Gustave Moynier, Louis Appia et Théodore Maunoir du Comité international de la Croix-Rouge. Je veux aussi rendre hommage à un homme qui a vécu les vingt-trois dernières années de sa vie dans le village où je suis né et où j'ai passé mon enfance : à Heiden dans le canton d'Appenzell Rhodes extérieures. Henry Dunant y trouve un petit cercle d'amis, après de longues années d'une vie nomade et de plus en plus misérable, surtout de 1874 à 1886. Dès son installation à Heiden en 1887, lui grand voyageur, par goût d'ouverture, par vocation humanitaire et, malheureusement aussi par la peur d'être persécuté, ne bouge pratiquement plus, jusqu'à sa mort en 1910.

Il y a 150 ans en 1855, à l'âge de vingt-sept ans, il a déjà fait son troisième voyage en Algérie et décide de monter sa propre affaire.

Très jeune, Dunant est saisi par un de ses démons les plus irrésistibles : l'internationalisme (il se définira comme un « cosmopolite »)

écrit Pierre Boissier dans son *Histoire du Comité international de la Croix-Rouge*. Cette même année, nous le trouvons à Paris comme délégué genevois lors de la fondation de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes des jeunes

¹²⁴

Président du Comité international de la Croix-Rouge ; allocution prononcée à Yverdon, le 8 juillet 2005.

HONORONS LES CONVICTIONS

gens. Il se sent fortement attiré par la Ville lumière et la France qui, toutes deux, jouent un rôle central dans sa vie.

En 1859, l'année même de la bataille de Solferino, il publie même un ouvrage intitulé *L'empire de Charlemagne rétabli ou le Saint-empire romain reconstitué par sa majesté l'empereur Napoléon III*. Cela sonne dangereusement européen, surtout ces temps-ci. S'il se retrouve à Solferino en 1859 c'est qu'il cherche le soutien de Napoléon III pour développer ses affaires en Algérie. Profitant de sa nationalité française, il se consacre particulièrement à la création d'une Société française de secours aux blessés militaires. Benedikt Weibel apprendra avec un sourire que Dunant convoque les personnalités appelées à constituer le Comité central de cette nouvelle société au salon du conseil d'administration du Chemin de fer d'Orléans! Nous sommes alors au mois de mai 1864. Si Henry Dunant vivait aujourd'hui, on ne saurait exclure qu'il serait un meilleur client pour le TGV que pour le pendulaire ...

Avec la faillite de la Société des moulins de Mons-Djémila, Henry Dunant l'homme d'affaires connaît un échec. Cet échec, il le paye cher. Mais Henry Dunant l'humanitaire, le fondateur du Mouvement de la Croix-Rouge et du CICR qui est à son origine, laisse un héritage au profit de millions de femmes, hommes et enfants à travers le monde qui ont besoin de protection et d'assistance.

Si c'est un peu par hasard qu'il est témoin des horreurs de la bataille de Solferino, il ne faut pas oublier qu'il montre très tôt une grande sensibilité pour les personnes qui ont vraiment besoin de secours et de sympathie. Il raconte lui-même, dans une esquisse de sa biographie, qu'il consacre, dès l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, ses loisirs "à visiter des infirmes, des mourants indigents, de pauvres vieilles femmes malades", comme membre actif de la Société des aumônes de sa ville natale. Il est bien un enfant de cette Genève humanitaire, qui est plus qu'un grand mot ou une prétention, et qui contribuera plus tard puissamment à son rayonnement international.

JAKOB KELLENBERGER

A Castiglione, avec les gens du lieu, il apporte les premiers soins aux blessés d'une des plus sanglantes batailles du siècle. De là naît son livre émouvant *Un souvenir de Solferino* qui est lu dans toute l'Europe et motivera les gens au pouvoir, dont beaucoup de rois et de princes, à apporter leur soutien à la création de ce qui sera la Croix-Rouge et le droit international humanitaire. On a beaucoup écrit sur son enthousiasme et sa générosité. C'est vrai, très vrai. Mais le voyageur est aussi un homme très déterminé, un homme également qui n'est que trop conscient qu'il ne suffit pas d'avoir de bonnes idées, encore faut-il s'organiser pour les diffuser. Dans le jargon d'aujourd'hui, on parlerait d'un "networker" très doué, d'un homme qui sait travailler en réseau. Il convainc, il touche les cœurs par l'authenticité et la force de son récit. Ses messages clefs sont compris comme le montrent les réactions d'un Victor Hugo :

J'ai lu votre livre avec un grand intérêt[...]. Vous aimez l'humanité et servez la liberté. J'applaudis à vos nobles efforts.

Par ailleurs, les Goncourt notent dans leur *Journal*: "On sort de ce livre avec le maudissement de la guerre".

Le plus important : les conclusions du *Souvenir de Solferino* seront inscrites au programme de la Société genevoise d'utilité publique qui forme une commission appelée à devenir un comité international permanent et finalement le Comité international de la Croix-Rouge. Quelles sont ces conclusions ? Quelle est la vision ? Créer en temps de paix des Sociétés de secours pour les blessés militaires et adjoindre aux armées belligérantes un corps d'infirmiers volontaires. Ces conclusions trouvent leur assise juridique dans la première *Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés militaires dans les armées de campagne*. Les idées si chères à Henry Dunant y sont exprimées : de la neutralisation des Services de santé au signe distinctif qui confère un statut particulier à celui qui le porte, au véhicule qui en est muni ou au bâtiment qu'il désigne :

Le drapeau et le brassard porteront croix rouge sur fond blanc.

HONORONS LES CONVICTIONS

Le droit de Genève prend corps en 1864 et ce droit connaîtra un développement considérable. Henry Dunant en est le visionnaire à l'origine, le CICR en est resté son gardien.

Si Dunant a été visionnaire, c'est parce qu'il a compris avant tout le monde que son idée, par sa justesse aussi bien morale que pratique et par son caractère de nécessité urgente, s'imposerait d'elle-même,

écrit Marc Descombes dans sa biographie dans la collection *Les grands Suisses*.

De longues années très pénibles suivent la démission forcée d'Henry Dunant de son poste de secrétaire du CICR, en 1867. Il souffrira autant de conditions matérielles très précaires, pour ne pas dire plus, que de ne pas voir reconnue l'œuvre qu'il a conçue et aidée à mettre en marche. Mais sa dignité dans l'adversité est aussi un trait de caractère que j'ai toujours admiré.

A Heiden où il trouve son dernier asile dans une modeste chambre de l'hôpital de district, il sort de l'oubli et se voit reconnu pour ce qu'il a créé. Le plus grand hommage et l'ultime réhabilitation vient du Comité Nobel du parlement norvégien qui lui décerne en 1901, conjointement avec Frédéric Passy, le premier prix Nobel de la paix.

Trois autres prix Nobel de la paix décernés au CICR se sont ajoutés depuis lors, dans notre Grand salon à Genève.

La tentation est forte, à l'occasion qui nous réunit et par amitié pour le président de la direction des CFF, de soutenir la thèse qu'Henry Dunant a choisi Heiden comme son dernier séjour, parce que le village faisait partie du réseau ferroviaire international par le chemin de fer à crémaillère qui reliait Heiden à Rorschach. Mais des motifs plus convaincants expliquent son choix : impératifs de la santé, soutien et sympathie d'un petit groupe de personnes.

Si Henry Dunant était parmi nous aujourd'hui, quels pourraient bien être ses sentiments ?

JAKOB KELLENBERGER

Il ne pourrait sans doute pas approcher un train sans penser aux crimes commis hier à Londres, à celles et ceux qui en sont les victimes. Il est permis de penser qu'il serait content de "son" CICR qui, avec 17 000 collaboratrices et collaborateurs, est devenu une des plus grandes organisations humanitaires internationales du monde, tout en restant fidèle aux principes qui lui sont chers. Il y retrouverait son enthousiasme, il y retrouverait aussi la rigueur et la discipline de certains de ses collègues au premier Comité. Sans doute, il aurait grand plaisir de voir le rayonnement de la Genève internationale (d'abord de la Genève humanitaire) et de constater le sérieux avec lequel la Suisse assume son rôle de dépositaire des *Conventions de Genève*. Sans doute constaterait-il avec peine que les êtres humains n'ont pas suffisamment appris à haïr la guerre et il supporterait encore moins l'idée que les victimes de la guerre aujourd'hui ce sont d'abord les civils, les femmes, les hommes et les enfants. Enfin, il y aurait quelque chose que lui, l'Européen, qui a vécu l'Europe des guerres, comprendrait probablement assez mal : que ce grand projet de paix qu'est l'Union européenne auquel nous devons tant ne trouve pas plus de sympathie et de soutien. On le comprend, avec quelques connaissances minimales de l'histoire et sachant que rien n'est acquis pour toujours, si l'on ne soigne pas les acquis.

Je suis heureux, pour sa famille, pour toutes les femmes et tous les hommes qui se reconnaissent dans son héritage humanitaire, que les Chemins de fer fédéraux honorent la mémoire et l'œuvre d'Henry Dunant, en donnant son nom à une rame pendulaire Inter City. Je suis sûr qu'il aurait aussi apprécié cette forme de reconnaissance, en pardonnant généreusement le fait que le pendulaire s'essouffle à Saint-Gall, sans arriver à Rorschach où il aurait pu prendre le train pour Heiden.

Honorer Henry Dunant, ce n'est pas seulement honorer un grand humanitaire, c'est aussi honorer le courage et le pouvoir des convictions justes et fortes.